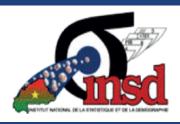
Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)



RÉSULTATS

CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION

MONOGRAPHIE DE LA REGION DU SUD-OUEST



Ministère de l'économie, des finances et de la prospective

Secrétariat général

Institut national de la statistique et de la démographie



BURKINA FASO Unité - Progrès - Justice

MONOGRAPHIE DE LA REGION DU SUD-OUEST



Réalisé avec l'appui de :















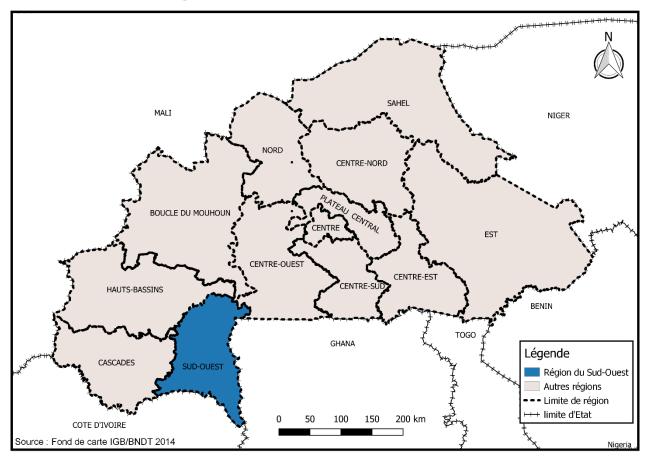






DECEMBRE 2022





AVANT - PROPOS

Le Burkina Faso a besoin de données actualisées, fiables, exhaustives et désagrégées de toutes les unités administratives du pays pour le suivi des politiques nationales de développement et de ses engagements internationaux. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de la décentralisation ont besoin de données statistiques. L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) est la structure de référence en matière de production statistique. Depuis 2005, il est déconcentré dans trois régions à savoir l'Est, le Sahel et les Hauts-Bassins.

Le cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5° RGPH) réalisé en 2019 offre l'occasion de répondre en partie aux besoins sans cesse croissants, de données statistiques dans divers domaines. En effet, le recensement permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village/secteur.

Ainsi, les monographies régionales et communales, au nombre de 13 et 2 respectivement, élaborées par l'INSD dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, constituent une source importante de données statistiques. Elles fournissent des informations aux décideurs nationaux et locaux, aux partenaires techniques et financiers, à la société civile et à tout autre acteur du développement, au niveau régional et provincial dans divers domaines de la vie des populations.

Nous espérons que cette publication suscitera davantage chez les acteurs de la vie sociale et économique de l'intérêt pour les statistiques. Chaque utilisateur pourra y trouver des points de repère et des références pour le guider et l'informer de l'évolution de la situation économique et sociale. Les acteurs communaux/régionaux y trouveront des informations pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de programmes et projets de développement de leur commune/région.

En plus des monographies régionales et communales, 16 rapports thématiques compilés en 4 volumes, des tableaux statistiques, une plaquette des principaux indicateurs, un atlas sociodémographique, un fichier des localités et des projections démographiques sont produits et mis à la disposition des utilisateurs. Nous leur en souhaitons un bon usage.

Le Directeur Général

Boureima OUEDRAOGO

Le Directeur Généra

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

SOMMAIRE

	I ANNEXE	
SIGLES ET ABREVIATION	S	xvi
	LE	
	ION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	
	<u> </u>	
	PHIQUE ET ADMINISTRACTIVE	
	RUCTURE DE LA POPULATION	
	TION	
	XE ET PAR AGE	
	STIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION	
	DE LA POPULATION SELON LA RELIGION	
	DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES	
	DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE	
	STRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION	
4.3. SCOLARISATION		39
	MONIAL ET NUPTIALITE	
5.2. NUPTIALITE		49
CHAPITRE 6 : CARACTERIS	STIQUES ECONOMIQUES DE LA POPULATION	53
6.1. VOLUME ET STRUCT	URE DE LA MAIN-D'ŒUVRE	57
6.2.MAIN D'ŒUVRE OCCU	JPEE	59
6.3.POPULATION AU CHO	DMAGE	63
6.4.POPULATION HORS N	MAIN-D'ŒUVRE	67
6.5.DEPENDANCE ECONO	OMIQUE	71
6.6. TRAVAIL DES JEUNE	ES	73
CHAPITRE 7 : NATALITE, F	ECONDITE ET MORTALITE	77
7.1. NATALITE		79
7.3. MORTALITE		83
CHAPITRE 8 : MIGRATION		
8.1. MIGRATION INTERN	VE	89
	DIRES AVEC L'EXTERIEUR	
	ER ET TRANSFERT D'ARGENT	
	AU SEIN DE LA POPULATION	
	NDICAP	
	XE ET AGE DES PERSONNES HANDICAPEES	

9.3.TYPE DE LIMITATION FONCTIONNELLE	109
9.4.TYPE DE LIMITATION FONCTIONNELLE ET MILIEU DE RESIDENCE	
9.5.MULTI HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION HANDICAPEE DE 5 ANS OU PLUS.	
9.6.STATUT SCOLAIRE DES PERSONNES HANDICAPEES	115
9.7.ALPHABETISATION DES PERSONNES HANDICAPEES	
9.8.ETAT MATRIMONIAL DES PERSONNES HANDICAPEES	
CHAPITRE 10 : POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE	
10.1. DONNEES GLOBALES	121
10.2. POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR GROUPE D'AGE	123
10.3.POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE ET MILIEU DE RESIDENCE	127
10.4.POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE	127
10.5.POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE DANS LES COMMUNES	129
CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES	133
11.1.EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES	135
11.2.EFFECTIFS ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE	135
11.3.STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE	137
11.4.STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE SELON LA PROVINCE	139
11.5.AUTRES CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DU	J CHEF DE
MENAGE	139
11.6.EVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS	141
CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION	143
12.1. TYPE D'HABITATION	145
12.2. MODE D'ECLAIRAGE	147
12.3.SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON	149
12.4. PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON	151
12.5. TYPE D'AISANCE	153
12.6.MODE D'EVACUATION DES ORDURES	155
12.7.PRINCIPAL MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES	157
12.8.BIENS D'EQUIPEMENT	159
12.9.BIENS DE DEPLACEMENT	
CONCLUSION GENERALE	
BIBLIOGRAPHIE ANNEXES	
	TD/

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2. 1: Répartition de l'effectif de population par milieu de résidence selon le sexe en 2019	9
Tableau 2.2: Répartition (%) des effectifs de la population par province selon le sexe	.10
Tableau 2.3: Répartition (%) des effectifs de la population et rapport de masculinité selon la commune	.10
Tableau 2. 4: Effectif de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	.13
Tableau 3.1: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe	.19
Tableau 3.2: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principale langue parlée selon le milieu résidence	
Tableau 3.3: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées par sexe et province	t la
Tableau 3.4: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principales langues parlées selon le grou d'âges	ıpe
Tableau 3.5: Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence	
Tableau 4.1: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résider et le sexe	
Tableau 4.2: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe	
Tableau 4.3: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon la lang alphabétisation	gue
Tableau 4.4: Taux d'alphabétisation (%) par province selon le groupe d'âge spécifique	
Tableau 4.5: Répartition (%) de la population résidente de 3 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu résidence et le sexe	de
Tableau 4.6: Répartition (%) de la population résidente de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu résidence et le sexe	de
Tableau 4.7: Taux d'instruction de la population des groupes d'âges spécifiques par province selon le sexe	
Tableau 4.8: Taux d'instruction des personnes potentiellement actives par province selon le sexe	
Tableau 4.9: Taux d'instruction de la population de 6 ans ou plus par commune selon le sexe	
Tableau 4.10: Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) selor milieu de résidence et le sexe	ı le
Tableau 4.11: Répartition (%) de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) par commune selor statut scolaire	
Tableau 4.12: Répartition (%) de la population scolaire de 3 ans ou plus par commune selon le niveau d'étude atteint	
Tableau 5.1: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe	45
Tableau 5.2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le milieu résidence	
Tableau 5.3: Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe	47
Tableau 5.4: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial	49
Tableau 5.5: Table de primo-nuptialité des hommes	.51
Tableau 5.6: Table de primo-nuptialité des femmes	
Tableau 6.1: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation	.57
Tableau 6.2: Taux d'activité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe	.58
Tableau 6.3: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe	59
Tableau 6.4: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par commune selon le sexe	
Tableau 6.5: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe	61
Tableau 6.6: Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon le secte d'activité	
Tableau 6.7: Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon la situati dans l'occupation principale	ion
Tableau 6.8: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle province selon le milieu de résidence	63
Tableau 6.9: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle procommune selon le sexe	63
Tableau 6.10: Taux de chômage (%) au sens du BIT de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selor sexe	
Tableau 6.11: Taux de chômage (%) au sens du BIT et taux combiné du chômage par niveau d'instruction selon sexe	

Tableau 6.12: Répartition (%) de la population de 15 ans et plus au chômage par province selon le sta chômage	
Tableau 6.13: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe	
Tableau 6.14: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe	
Tableau 6.15: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par province selon le milie	eu de
résidence Tableau 6.16: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par sexe selon le r d'instruction	niveau
Tableau 6.17 : répartition (en %) de la population résidente de 15-24 ans par statut d'occupation selon le sexi milieu de résidence	e et le
Tableau 6.18: répartition des actifs occupés de 15-24 ans par province selon le niveau d'instruction	
Tableau 6.19 : répartition (%) de la population résidente de 15-35 ans par statut d'occupation selon le sexe milieu de résidence	e et le
Tableau 6.20 : répartition des actifs occupés de 15-35 ans par province selon le niveau d'instruction	75
Tableau 7.1: Taux brut de natalité (‰) par milieu de résidence et province	79
Tableau 7.2: Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le no moyen d'enfants nés vivants	
Tableau 7.3: Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âge selon le milieu de résidence	
Tableau 7.4. Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe	
Tableau 8.1: Statut migratoire des résidents par sexe	
Tableau 8.2: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes durée-de-vie	
Tableau 8.3: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes récents	90
Tableau 8.4: Statut migratoire selon le milieu de résidence	90
Tableau 8.5: Répartition (%) de la population du Sud-Ouest par statut migratoire selon la province et le sexe	91
Tableau 8.6: Répartition des migrants intra province par sexe	
Tableau 8.7: Répartition des migrants inter province par sexe dans le Sud-Ouest	92
Tableau 8.8: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans la Bougouriba	92
Tableau 8.9: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le loba	93
Tableau 8.9a: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Noumbiel	93
Tableau 8.9b: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Poni	94
Tableau 8.10: Matrice migratoire interprovinciale de la région du Sud-Ouest	94
Tableau 8.11: Répartition des résidents du Sud-Ouest selon la région de naissance	94
Tableau 8.12: Répartition des natifs du Sud-Ouest résidant au Burkina Faso selon la région de destination	95
Tableau 8.13: Répartition des immigrants par type de migration internationale par province selon le sexe	97
Tableau 8.14: Répartition (%) des immigrants durée-de-vie et des émigrants des 5 dernières années par g d'âges selon le sexe	
Tableau 8.15: Répartition (%) des résidents du Sud-Ouest nés hors du Burkina selon le pays de naissance	98
Tableau 8.16: Répartition des émigrés du Sud-Ouest par pays de destination selon la province	99
Tableau 8.17: Répartition des potentiels émigrants internationaux dans le Sud-Ouest selon le sexe	101
Tableau 8.18: Proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours d derniers mois par milieu de résidence	102
Tableau 8.19: Proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours d derniers mois selon la province	102
Tableau 9.1: Prévalence du handicap dans la population de 5 ans ou plus par milieu de résidence	
Tableau 9.2: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par groupe d'âge et par sexe	
Tableau 9.3: Répartition (%) des personnes handicapées de 5 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe	
Tableau 9.4: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle des personnes handicapées âgées de 5 ans ou plus le sexe et le milieu de résidence	113
Tableau 9.5: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par sexe et par de résidence selon le multi handicap	114
Tableau 9.6: Répartition (%) des personnes handicapées de 6 à 16 ans par province et par sexe selon le scolaire	115
Tableau 9.7: Répartition (%) des personnes handicapées de 6 à 16 ans par milieu de résidence et par sexe le statut scolaire	116
Tableau 9.8: Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 12 ans ou plus par milieu de résidence	et par

ableau 10.1: Répartition (%) de la population par âge, groupe d'âge et par sexe selon la possession d'act naissance	
ableau 10.2: Répartition (%) de la population par commune selon la possession d'acte de naissance	129
ableau 10.3: Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'act naissance	
ableau 11.1: Effectifs et taille moyenne des ménages par milieu de résidence	135
ableau 11.2: Effectifs et Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence	135
ableau 11.3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon le milieu de résident le sexe	
ableau 11.4: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon la province et le milie résidence	
ableau 11.5: Répartition (%) des chefs de ménage par caractéristiques sociodémographiques et économiselon le milieu de résidence	140
ableau 11.6: Répartition (%) des chefs de ménages par caractéristiques sociodémographiques et économi selon la province	
ableau 11.7: Evolution de quelques indicateurs	
ableau 12.1: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence	
ableau 12.2: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon la province	146
ableau 12.3: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon le milieu de résidence	147
ableau 12.4: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon la province	148
ableau 12.5: Proportion des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résid	
ableau 12.6: Proportion (%) des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon la province	149
ableau 12.7: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson sel milieu de résidence	
ableau 12.8: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson sel province	on la 152
ableau 12.9: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence	153
ableau 12.10: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon la province	154
ableau 12.11: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon le milie résidence	
ableau 12.12: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon la province	155
ableau 12.13: Répartition des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milie résidence	
ableau 12.14: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selo province	
ableau 12.15: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon le milieu de résidence	159
ableau 12.16: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon la province	160
ableau 12.17: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon le milieu résidence	
ableau 12.18: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon la province	162

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2. 1: Evolution des effectifs de la population par milieu de résidence de 1985 à 2019	9
Graphique 2. 2: Evolution de la densité (hbts/km²) de la population de 1985 à 2019	11
Graphique 2. 3: Pyramide des âges des effectifs de la population du Sud-Ouest par groupe d'âge	14
Graphique 2. 4: Pyramide des âges de la population urbaine et rurale	14
Graphique 3.1: Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence	19
Graphique 3.2: Répartition (%) de la population des communautés religieuses par province	20
Graphique 3.3: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées	21
Graphique 3.4: Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon le sexe	25
Graphique 3.5: Répartition (%) de la population par nationalité étrangère selon le milieu de résidence	26
Graphique 3.6: Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité	26
Graphique 3.7: Pyramide des âges des résidents étrangers	27
Graphique 4.1: Evolution des taux d'alphabétisation (%) par province	33
Graphique 5.1: Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe (%)	46
Graphique 5.2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province selon l'état matrimonial	48
Graphique 5.3: Répartition (%) des personnes mariées par type de mariage selon le sexe	50
Graphique 5.4: Répartition (%) des personnes mariées par milieu de résidence et type de mariage	50
Graphique 6.1: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence	57
Graphique 6.3: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence	59
Graphique 6.5: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence	67
Graphique 6.6: Taux de dépendance (%) par province selon le milieu de résidence	71
Graphique 6.8: Proportion (%) des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi selon le sexe	74
Graphique 6.9: jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par sexe	75
Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée	80
Graphique 7.2: Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence	81
Graphique 7.3 : Indice synthétique de fécondité par province	82
Graphique 7.4: Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence	82
Graphique 9.1: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par province selon le sexe	
Graphique 9.2: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans	ou plus
dans la région du Sud-Ouest	110
Graphique 9.3: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans dans la province de la Bougouriba	•
Graphique 9.4: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans dans la province du Poni	
Graphique 9.5: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans dans la province du loba	ou plus
Graphique 9.6: Poids par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées dans la prov Noumbiel	
Graphique 9.7: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par province et p selon le multi handicap	ar sexe
Graphique 9.8: Répartition (%) des personnes handicapées âgés de 15 ans ou plus selon le niveau d'alphabétisa province et par sexe	tion par
Graphique 9.9: Répartition (%) des personnes handicapées âgés de 15 ans ou plus selon le niveau d'alphabétisat milieu de résidence et par sexe	tion, par
Graphique 10.1: Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance jugement supplétif	ou d'un
Graphique 10.2: Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissa	
Graphique 10.3: Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissan	
Graphique 11.1: Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence	
Graphique 11.2: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon la province	

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau A 1: Répartition par groupe d'âge et par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région du Sud-Ou 2019	
Tableau A 2: Répartition par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région du Sud-Ouest par province en 201	9 167
Tableau A 3: Possession d'un acte de naissance par âge et milieu de résidence	167
Tableau A 4: Possession d'un acte de naissance par âge et province de résidence	169
Tableau A 5: Répartition des densités dans les communes	171
Tableau A 6: Effectif et taille moyenne des ménages selon la commune	172
Tableau A 7: Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la commune	173
Tableau A 8: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la commune	174
Tableau A 9: Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la commune	175
Tableau A 10: Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson se commune	
Tableau A 11: Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon la commune	
Tableau A 12: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province	179
Tableau A 13: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la commune	180
Tableau A 14: Possession (%) de bien d'équipement par commune	181
Tableau A 15: Possession (%) de bien de déplacement par commune	182
Tableau A 16 : proportion (%) des étrangers par région	184

LISTE DES CARTES

Carte n° 1: Carte des régions administratives du Burkina Fasoi	i
Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région du Sud-Ouest6	j
Carte n° 3 : Carte de densité des populations (hbts/km2) des communes de la région du Sud-Ouest)

SIGLES ET ABREVIATIONS

BIT Bureau international du travail

BNDT Base nationale de données topographiques

Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest **CEDEAO**

Féminin F

Institut national de la statistique et de la démographie **INSD**

IGB Institut Géographique du Burkina Faso

Masculin М

Objectifs de développement durable ODD

RGPH Recensement général de la population et de l'habitation

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

INTRODUCTION GENERALE

La région du Sud-Ouest est l'une des treize (13) régions administratives du Burkina Faso. Elle est composée de quatre provinces que sont la Bougouriba, le Ioba, le Noumbiel et le Poni abritant Gaoua le chef-lieu de la région. La région comprend vingt-huit (28) communes dont cinq (5) dans la Bougouriba, huit (8) dans la loba, cinq (5) dans le Noumbiel et dix (10) dans le Poni.

Au plan géographique, la région du Sud-Ouest fait frontière à deux pays limitrophes du Burkina Faso que sont le Ghana et la Côte d'Ivoire. Sa superficie représente 6,0% de celle du territoire national (selon la BNDT 2014). En outre, elle fait frontière à cinq provinces du pays que sont : la Sissili, les Balé, le Tuy, le Houet et la Comoé.

Au plan économique, la région du Sud-Ouest est essentiellement agricole et est l'une des régions encore bien arrosée du pays. Une grande majorité de la main d'œuvre occupée, soit 74,3% exerce dans le secteur primaire. Comme dans la plupart des autres régions administratives, l'orpaillage est pratiqué sur une grande partie du territoire de la région et y draine une population majoritairement jeune en provenance des autres régions du pays.

Du point de vue de l'hydrographie, la région est couverte par deux bassins versants que sont le Mouhoun et la Comoé. Grâce à ces fleuves, l'activité de pêche y est menée pendant une bonne partie de l'année. Les principaux affluents traversant la région sont la Bougouriba et la Bambassou. L'on note aussi la présence de cours d'eau non permanents tels que le Poni, la Déko, la Kamba et le Pouéné.

Avec un effectif de population de 875 442 habitants au 5e RGPH, la région comprend une grande diversité ethnique. Les principales langues parlées dans cette partie du pays sont le Lobiri, le Dagara, le Birifor, le Djan et le Gan. Par ailleurs, les langues comme le Dioula et le Mooré sont parlées par une grande partie de la population autochtone. Les échanges migratoires se font avec les autres régions du pays mais aussi avec les deux pôles d'attraction que constituent la Côte d'Ivoire et le Ghana.

La région du Sud-Ouest dispose de nombreuses potentialités économiques et culturelles. Bien que des efforts aient été faits au cours de la décennie écoulée, il existe peu d'études socioéconomiques ayant porté sur la région. Pour combler ce manque et aider à la planification du développement, la présente monographie se propose, à partir des données collectées lors du 5° RGPH réalisé en 2019, de mettre à la disposition des décideurs et de tous les utilisateurs, des données sociodémographiques et économiques récentes et détaillées sur les provinces et les communes de la région du Sud-Ouest

La présente monographie portant sur la région du Sud-Ouest est structurée en douze (12) chapitres que sont : (i) présentation du cadre physique et administratif de la région; (ii) état et structure de la population; (iii) caractéristiques socioculturelles de la population ; (iv) niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ; état matrimonial et nuptialité de la population ; (vi) activités économiques de la population ; (vii) natalité, fécondité et mortalité ; (viii) migration ; (ix) handicap au sein de la population ; (x) possession d'un acte de naissance ; (xi) caractéristiques des ménages et (xii) caractéristiques de l'habitation.

CHAPITRE 1: PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMI-**NISTRATIF**

INTRODUCTION

La région du Sud-Ouest est l'une des treize (13) régions du Burkina Faso. Le découpage actuel de la région est issu de la loi n° 013-2001/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions. Cette région est composée de quatre (4) provinces que sont : la Bougouriba, le Poni, le Ioba et le Noumbiel. On compte au total quatre (4) commune urbaine et vingt-quatre (24) commune rurales. La superficie de la région représente 6,0% de celle du territoire national. La population totale de la région est estimée à 875 442 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitation de 2019 avec une densité de 53 habitants/km².

La région du Sud-Ouest est limitée à l'Est par la république du Ghana, au Sud par la république de la Côte d'Ivoire, à l'Ouest par les régions des Cascades et des Hauts-Bassins, au nord par les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et Centre-Ouest.

Ce chapitre est articulé sur le cadre physique et administratif de la région.

1.1. LE CADRE PHYSIQUE

Dans cette partie, nous abordons les sols, le relief, le climat et l'hydrographie de la région du Sud-Ouest.

1.1.1. Relief et sols

L'étude du relief et du sol est très importante pour comprendre l'implantation des hommes dans certaines zones de la région. Ils peuvent expliquer par endroit la forte concentration et le sous peuplement des terres de part et d'autre.

1.1.1.1. Relief

Le relief de la région du Sud-Ouest est très accidenté. La région est constituée dans sa majorité de collines, de montagnes et de plateaux dont l'altitude moyenne atteint 450m. Le relief est constitué essentiellement de vastes plaines, de bas-fonds, de collines et de buttes. L'altitude moyenne des collines varie entre 300 et 500 m. On rencontre une succession de chaînes de montagnes « nommées Ioba » depuis Dano jusqu'à Diébougou. Ce qui donna d'ailleurs son nom de la province, ou encore de ville dont le « bafoudji ».

1.1.1.2. Les sols

Les sols de la région du Sud-Ouest sont peu profonds. On distingue de divers types de sols qui sont aptes aux activités humaines dans la grande majorité. La diversité de ses sols est sans nul doute, un énorme potentiel pour l'activité agricole dans la zone. Même les sols situés sur les collines ou montagnes sont favorables à l'activité de l'homme. En effet, la région du Sud-Ouest a un fort potentiel agro-sylvo-pastoral. La quasi-totalité des sols de cette partie du Burkina Faso est propice à l'agriculture. Toutefois, sa contribution à la production nationale demeure faible. Lors de la campagne agricole 2020-2021, la région occupait la septième place dans la production céréalière nationale.

Les sols connaissent dans leur ensemble une forte dégradation par les actions anthropiques de l'homme tels que les systèmes de production extensifs, la coupe abusive du bois de chauffe, l'occupation anarchique des terres, la divagation des animaux etc.

1.1.2. Le climat

La région du Sud-Ouest est située dans la zone soudano-guinéenne. La saison des pluies dure 7 mois. Elle s'étant du mois d'avril au mois d'octobre. Tandis que la saison sèche dure 5 mois et va du mois de novembre au mois de mars. La pluviométrie est relativement bonne. Elle est comprise entre les isohyètes 900 et 1 200 mm. La saison sèche est caractérisée par l'harmattan, un vent sec et frais de novembre à février avec des températures oscillant entre 21°C et 32°C. Tandis que la saison humide se caractérise par des moussons, vent chaud et humide soufflant du Sud-Ouest au Nord-Ouest.

La bonne pluviométrie et la qualité des sols font de la région du Sud-Ouest une zone favorable à l'intensification et à la diversification des activités agro-sylvo-pastorales.

1.1.3. Végétation, faune et flore

Le couvert végétal est très abondant et varié. La végétation est composée de savanes boisées et herbeuses, des forêts claires et des forêts galeries le long des cours d'eau. En raison de sa forte pluviométrie, et de la diversité de ses sols, la zone offre des conditions idéales à la formation d'un couvert végétal très diversifié. La région compte trois forêts classées d'une superficie de 55 000ha et trois réserves de faune d'une superficie de 78 700 ha (profil des régions du Burkina 2005). La faune est très riche en mammifères (porc-épic, lièvre, éléphant, etc.) et oiseaux (perdrix, pintades, francolin etc.). La région compte deux forêts classées : la forêt classée de Bontioli dans la province du loba, la forêt classée de Kpueré dans le Noumbiel.

1.1.4. Hydrographie

L'hydrographie de la région est très riche. En effet, la région du Sud-Ouest est couverte par deux bassins versants : le Mouhoun et la Comoé. Le Mouhoun est le cours d'eau le plus influent de la région. Le bassin du fleuve est le principal lieu de pêche dans la région. On y trouve des poissons comme des Silures (Glacias), des Sardins (Alestes) etc. Ces affluents sont la Bougouriba et la Bambassou. Cependant d'autres cours d'eau permanents non moins importants sont parsemés çà et là dans la région : le Poni, la Déko, la Kamba et le Pouéné.

1.2. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRACTIVE

Cette partie traite de la situation géographique et administrative.

1.2.1. Situation géographique

La région du Sud-Ouest comme son nom l'indique est situé au Sud du Burkina Faso. Elle a une superficie de 16 513,2 km², soit 6,0 % du territoire national (confère BNDT 2014). Le chef-lieu de la région est Gaoua situé à environ 350 km de Ouagadougou et à 140 Km de Banfora et 72 km environ de la frontière de la Côte-d'Ivoire.

Elle est limitée à l'Est par la république du Ghana et la région du Centre Ouest, au Nord par les régions des Hauts bassins, de la Boucle du Mouhoun, à l'Ouest par la région des Cascades et au Sud par la République de Côte d'Ivoire.

Les principales ethnies qui composent la population sont essentiellement les Dagara, les Birifor, les Lobi, les Gan, les Djan, les Pougouli. Les langues parlées sont : le Lobiri, le Dagara, le Birifor, le Djan et le Gan. Aussi, les langues comme le Mooré et le Dioula sont parlées par une grande partie de la population autochtone.

La position géographique de la région fait d'elle une plaque tournante pour le commerce de produits agricoles entre l'intérieur d'une part et l'extérieur du Burkina Faso d'autre part. En effet, la Cote d'Ivoire et le Ghana constituent un potentiel énorme de débouchés pour les produits agricoles. En plus, les activités artisanales sont importantes et celles minières dans cette région sont en plein essor via les sites d'orpaillage un peu partout dans la région (Fofora, Boussera, Guéguéré, etc.). On trouve également d'importants gisements de cuivre dans la région (Diénémera sud et Gongondy).

1.2.2. Situation administrative

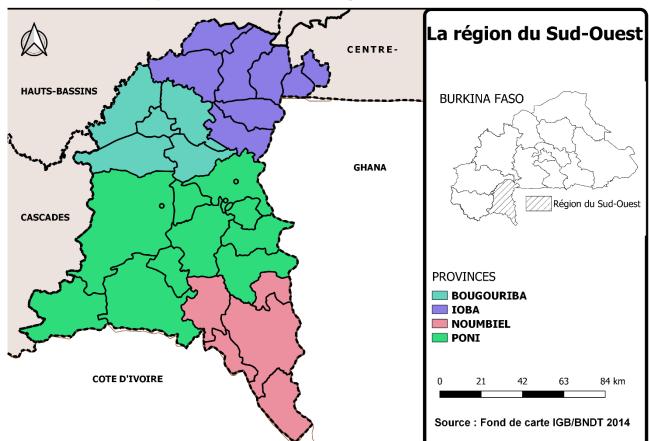
La Région du Sud-Ouest regroupe les quatre (4) provinces que sont : la Bougouriba, le Ioba, le Poni et le Noumbiel qui ont respectivement pour chef lieux, les villes de Diébougou, Dano, Gaoua et Batié. Les 13 régions du Burkina ont été créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions

Autrefois, les provinces du loba et du Noumbiel étaient des départements respectivement de la Bougouriba et du Poni. Ces deux nouvelles provinces ont été créée par la loi N"09/96/ADP du 24/04/1996 portant création et dénomination de 15 nouvelles provinces. La province du Poni comprend neuf communes rurales et une commune urbaine. Celle du loba sept communes rurales

et une urbaine. Les provinces de la Bougouriba et du Noumbiel comptent chacune quatre communes rurales et une urbaine.

Les activités administratives déconcentrées au niveau provincial sont coordonnées par les Hautscommissaires tandis que celles du niveau régional par le Gouverneur. Les activités des communes sont coordonnées par les maires.

La région bénéficie des structures déconcentrées et décentralisées de l'Etat. Aussi on note aussi l'émergence des structures privées et communautaires dans la région qui oeuvrent pour le bienêtre de la population.



Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région du Sud-Ouest

CONCLUSION

La région du Sud-Ouest fait frontière avec la Côte d'Ivoire et le Ghana. Le cadre physique de la région est un véritable potentiel pour les activités du secteur primaire. Les populations du Sud-Ouest bénéficient de facteurs pédoclimatiques qui favorisent l'activité agricole. Sa végétation abondante encourage l'élevage et son relief offre des paysages fascinants à caractère touristiques, objets d'attractions de nombreux touristes (les ruines de Loropeni, la grotte militaire de Diébougou, le musée des civilisations du Sud-Ouest). La situation géographique de la région est un atout pour les activités commerciales.

CHAPITRE 2: ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

INTRODUCTION

Le présent chapitre aborde le volume de la population de la région du Sud-Ouest. Pour rendre compte de ses spécificités, sa composition selon le genre ainsi que sa structure par âge, sa répartition spatiale et sa densité par commune sont présentées et analysées.

Les principales variables utilisées dans cette partie sont l'âge, le sexe, la région, la province, la commune, le milieu de résidence, les superficies. Les superficies proviennent de la Base nationale des données topographiques 2014 (BNDT 2014). Les données collectées sur l'âge proviennent des questions suivantes : « quelle est la date de naissance de (nom) » ? inscrivez le jour, le mois et l'année de naissance ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) »? Quant au sexe, l'agent recenseur devrait demander au chef de ménage si l'individu est un homme ou une femme et cocher la modalité correspondante.

Définition des concepts

Age

L'âge est l'une des caractéristiques de la structure de la population. C'est l'intervalle de temps exprimé en années révolues qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

Densité de la population

La densité d'une population est le rapport de l'effectif de la population à la superficie de l'unité géographique considérée. Elle s'exprime en nombre d'habitants au km².

Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité est l'effectif d'hommes rapporté à celui des femmes. Partant de 100 femmes comme base, on calcule le nombre d'hommes correspondant dans une population donnée. Ce nombre d'hommes pour 100 femmes est le rapport de masculinité.

2.1. ETAT DE LA POPULATION

Le volume de la population du Sud-Ouest s'élève à 875 442 habitants au 5 e RGPH. Elle se compose de 423 178 hommes et de 452 264 femmes. Selon le milieu de résidence et à l'image du pays, l'effectif de la population rurale de la région du Sud-Ouest est nettement plus important que celui de la population urbaine. De même, les femmes sont plus nombreuses que les hommes quel que soit le milieu de résidence (tableau 2.1).

Tableau 2. 1: Répartition de l'effectif de population par milieu de résidence selon le sexe en 2019

Miliau da rácidanas		2019	
Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	56 396	58 495	114 891
Rural	366 782	393 769	760 551
Ensemble	423 178	452 264	875 442

En termes d'évolution des effectifs, la population de la région est restée en constante hausse depuis 1985. Elle est passée de 456 375 habitants en 1985 à 620 767 habitants en 2006 pour atteindre 875 442 habitants en 2019. Considérant le milieu de résidence, l'effectif de la population de la région du Sud-Ouest résidant en milieu urbain est passé de 10 657 habitants en 1985 à 114 891 habitants en 2019. L'effectif de la population du milieu urbain a augmenté plus rapidement qu'en milieu rural. En effet, il a été multiplié par 10,8 en 34 ans en ville tandis qu'en milieu rural l'effectif de population a été multiplié par seulement 1,7. Néanmoins, la population vivant dans le milieu rural reste très importante quel que soit le recensement (graphique 2.1).

875442 485313 456375 760551 620767 550553 468889 445718 114891 70214 **16424 10657** 1985** 1996* 2006 2019 -Urbain ——Rural ——Ensemble

Graphique 2. 1: Evolution des effectifs de la population par milieu de résidence de 1985 à 2019

La répartition des effectifs de population au niveau des provinces donne 153 653 habitants pour la Bougouriba, 265 956 habitants pour le Ioba, 98 915 habitants pour le Noumbiel et 356 918 habitants pour le Poni. Ainsi, environ 4 habitants de la région du Sud-Ouest sur 10 habitent dans la

^{*}reconstitution de la région à partir des provinces de 1996

^{**}reconstitution de la région à partir des départements de 1985

province du Poni qui abrite également le chef-lieu de la région.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes au niveau des provinces. En effet, les rapports de masculinité indiquent 95,4 hommes pour 100 femmes dans la Bougouriba, 96,1 hommes pour 100 femmes dans le loba, 99,3 hommes pour 100 femmes dans le Noumbiel et 89,5 hommes pour 100 femmes dans la province du Poni. Au niveau régional, ce rapport est de 93,6 hommes pour 100 femmes (tableau 2.2).

Tableau 2.2: Répartition (%) des effectifs de la population par province selon le sexe

Province		Sexe	Poids de chaque Province	Rapport de masculinité	
	Homme	Femme	Ensemble	(%)	
Bougouriba	75 001	78 652	153 653	17,6	95,4
Ioba	130 361	135 595	265 956	30,4	96,1
Noumbiel	49 272	49 643	98 91 5	11,3	99,3
Poni	168 544	188 374	356 918	40,8	89,5
Sud-Ouest	423 178	452 264	875 442	100	93,6

La répartition de la population de la région par commune de résidence renseigne sur le poids démographique de chaque commune. Gaoua, Kampti, Dano, Diébougou et Loropéni sont les 5 communes les plus peuplées avec pour poids démographique 8,9%, 7,5%, 7,3%, 7,2% et 7,1% respectivement. A l'opposée, les communes de Kpuéré, Périgban et Dolo ont les plus faibles poids démographiques et concentrent respectivement 0,8%, 1,1% et 1,2% de l'effectif de population de la région.

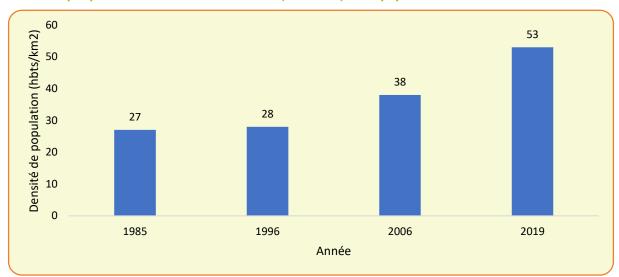
Les rapports de masculinité indiquent une supériorité numérique des femmes dans toutes les communes à l'exception de Boussoukoula, Zambo, Batié, Bondiqui et Kampti où le rapport de masculinité s'établit à 100,3, 100,6, 100,6, 100,2 et 100,0 respectivement (tableau 2.3).

Tableau 2.3: Répartition (%) des effectifs de la population et rapport de masculinité selon la commune

Commune	Effectifs	Poids de chaque commune Rapport de	
Bondigui		3,4	100,2
Diébougou		7,2	99,4
Dolo		1,2	97,4
Iolonioro		4,0	89,0
Tiankoura		1,7	83,9
Dano		7,3	95,2
Dissin		5,2	95,2
Guéguéré		5,4	99,7
Koper		3,3	94,4
Niégo		1,4	94,9
Oronkua		3,5	94,6
Ouessa		2,0	94,3
Zambo		2,3	100,6
Batié		5,1	100,6
Boussoukoula		1,4	103,3
Kpuéré		8,0	90,2
Lègmoin		2,2	99,7
Midèbdo		1,8	96,3
Bouroum-bouroum		1,6	84,6
Boussera		2,1	84,9

Commune	Effectifs	Poids de chaque commune	Rapport de
Djigouè		4,5	97,3
Gaoua		8,9	86,1
Gbomblora		2,9	92,9
Kampti		7,5	100,0
Loropéni		7,1	86,4
Malba		1,4	82,9
Nako		3,7	82,4
Périgban		1,1	80,4
Sud-Ouest	875 442	2 100	93.6

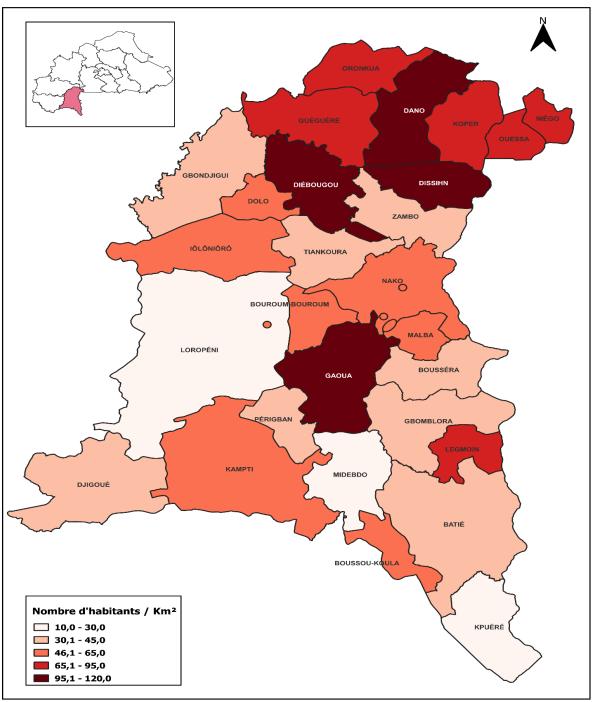
Depuis 1985, la densité de la population est en constante hausse dans la région. Elle est passée de 27 habitants au kilomètre carré (hbts/km²) en 1985 à 28 hbts/km² en 2006 puis à 53 hbts/km² en 2019 (graphique 2.2).



Graphique 2. 2: Evolution de la densité (hbts/km²) de la population de 1985 à 2019

Dans la région du Sud-Ouest, la densité de population est de 53 hbts/km². Dans la majorité des communes, les densités de population sont inférieures à 50 hbts/km². Les fortes concentrations de populations se rencontrent principalement dans les communes de Dissin, de Diébougou, de Gaoua et de Dano où la densité de population est comprise entre 100,8 et 118,3 hbts/km². Les plus faibles densités communales de population se rencontrent à Kpuéré, Midebdo et Loropéni où l'on dénombre entre 10 et 30 habitants au kilomètre carré.

Carte n° 3 : Carte de densité des populations (hbts/km2) des communes de la région du Sud-Ouest



Source : fond de carte IGB, BNDT 2014, données RGPH 2019/INSD

2.2. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

La structure par sexe et par âge de la population de la région du Sud-Ouest présente des effectifs élevés aux jeunes âges à l'image de celle du pays. Après 9 ans, l'effectif de population de chaque groupe d'âge quinquennal est supérieur à celui du groupe d'âge quinquennal suivant, traduisant alors le fait que plus l'âge de la population augmente, plus l'effectif diminue. L'analyse selon le milieu de résidence présente les mêmes tendances observées au niveau de la région.

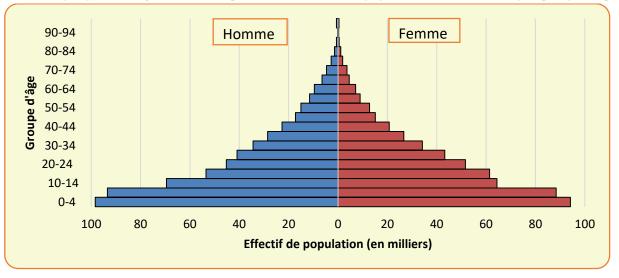
L'âge moyen de la population de la région du Sud-Ouest est de 22,2 ans et est légèrement plus élevé chez les femmes (23,1 ans) que chez les hommes (21,2 ans). En outre, les âges moyens des populations urbaine et rurale sont presque identiques (22,1 ans et 22,2 ans respectivement).

L'âge médian aussi est plus élevé chez les femmes que chez les hommes en milieu rural tandis qu'en milieu urbain, il est pratiquement le même dans les deux groupes (tableau 2.4)

Tableau 2. 4: Effectif de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

		Rural		1 3 11	Urbain)		Ensemb	
Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	60 688	60 601	121 289	7 928	8 019	15 947	68 616	68 620	137 236
5-9	65 610	62 609	128 219	7 094	7 480	14 574	72 704	70 089	142 793
10-14	52 768	46 855	99 623	6 518	7 221	13 739	59 286	54 076	113 362
15-19	37 291	36 484	73 775	6 565	7 417	13 982	43 856	43 901	87 757
20-24	27 278	30 709	57 987	6 021	6 972	12 993	33 299	37 681	70 980
25-29	23 372	28 123	51 495	5 023	5 504	10 527	28 395	33 627	62 022
30-34	21 146	26 006	47 152	4 885	4 303	9 188	26 031	30 309	56 340
35-39	17 344	21 865	39 209	3 786	3 174	6 960	21 130	25 039	46 169
40-44	14 099	17 985	32 084	2 805	2 1 5 0	4 955	16 904	20 135	37 039
45-49	11 450	14742	26 192	1 968	1 593	3 561	13 418	16 335	29 753
50-54	9 439	12 928	22 367	1 228	1 308	2 536	10 667	14 236	24 903
55-59	7 557	10 235	17792	920	1 056	1 976	8 477	11 291	19 768
60-64	6 667	8 666	15 333	609	827	1 436	7 276	9 493	16 769
65-69	4 581	5 978	10 559	443	587	1 030	5 024	6 565	11 589
70-74	3 508	4 430	7 938	295	409	704	3 803	4 839	8 642
75-79	1 976	2 411	4 387	155	217	372	2 131	2 628	4759
80-84	1 041	1 573	2 614	82	121	203	1 123	1 694	2817
85-89	399	699	1 098	36	70	106	435	769	1 204
90-94	222	385	607	13	36	49	235	421	656
95 ou +	346	485	831	22	31	53	368	516	884
Total	366 782	393 769	760 551	56 396	58 495	114891	423 178	452 264	875 442
Age moyen	21,0	23,3	22,2	22,2	22,0	22,1	21,2	23,1	22,2
Age médian	15,4	18,7	16,0	19,0	19,5	19,7	15,0	18,0	17,4

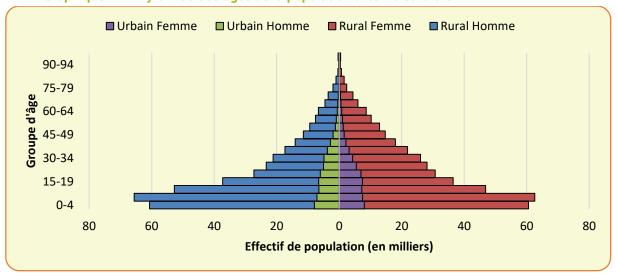
La pyramide des âges des effectifs de la population de la région du Sud-Ouest ressemble à celle du pays, modèle des pays en développement avec une base large (niveau élevé de fécondité) et un sommet effilé (niveau élevé de mortalité). Elle met en évidence la jeunesse de la population de la région. Les allures des escaliers sont assez régulières (sauf à 10-14 ans). Quelques creux sont observés chez les hommes à partir de 10-14 ans jusqu'à 15-19 ans. Chez les femmes, un creux est observé pour la tranche d'âge 10-14 ans. Ces creux observés de part et d'autre peuvent traduire l'effet de l'exode rural au sein de ces groupes d'âge.



Graphique 2. 3: Pyramide des âges des effectifs de la population du Sud-Ouest par groupe d'âge

La structure par âge des populations rurale et urbaine de la région du Sud-Ouest est présentée par le graphique 2.4. La pyramide du milieu rural indique une population plus nombreuse avec ses barres longues. Sa base élargie traduit aussi une forte jeunesse de cette population.

La population urbaine est moins importante (avec ses barres plus courtes) que celle rurale. Elle présente des effectifs de population assez identiques des groupes d'âges 0-4 ans et 5-9 ans. En outre, en milieu urbain, après 19 ans et jusqu'à 29 ans, la population féminine de chaque tranche d'âge est plus nombreuse que la population masculine. Cette prédominance féminine dans la population urbaine est également observée dans les âges plus élevés (à partir de 50 ans).



Graphique 2. 4: Pyramide des âges de la population urbaine et rurale

CONCLUSION

L'état et la structure de la population de la région du Sud-Ouest ont permis de mettre en évidence le volume de celle-ci, qui est en hausse constante au fil du temps selon les recensements. Cette population est très jeune dans sa majorité à l'image de celle du pays avec un âge moyen de 22,2 ans. Les densités de population sont inférieures à 50 hbts/km² dans la majorité des communes de la région. Les plus grandes concentrations de population se rencontrent dans les communes de Diébougou, de Gaoua, de Dano et de Dissin. La population de la région du Sud-Ouest est à majorité féminine au regard des rapports de masculinité inférieurs à 100 dans la région (93,6 hommes pour 100 femmes) et dans la majorité des communes.

CHAPITRE 3: CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

INTRODUCTION

Les caractéristiques socioculturelles de la région du Sud-Ouest sont à l'image des autres régions du Burkina Faso. Les populations du Sud-Ouest pratiquent diverses religions. Divers groupes linquistiques sont pratiqués par la population selon leur provenance. Ils constituent des facteurs importants pour connaître leurs comportements socio-économiques et démographiques dont la prise en compte dans les politiques de développement est essentielle.

Ce chapitre a pour objet de présenter la population du Sud-Ouest selon certaines caractéristiques socioculturelles que sont la religion, les langues parlées et la nationalité.

Collecte des données

Les questions posées lors du 5e RGPH pour appréhender les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (NOM) ? Quelle est la nationalité de (NOM) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (NOM) ?

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

Religion

La religion est l'ensemble des croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble des pratiques et des rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religions. Au cours du 5e RGPH, pour les enfants de moins de six ans, il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

Langue parlée

Il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été collectée pour les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus.

Nationalité

La nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes. Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. L'analyse distingue la nationalité burkinabè des autres nationalités.

3.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA RELI-**GION**

Les comportements des individus dans une société sont souvent influencés par leur appartenance religieuse.

Dans la région du Sud-Ouest, on y pratique plusieurs types de religions. Les animistes sont les plus nombreux. Ils représentent 48,1% de la population. Ils sont suivis des catholiques (23,1%), des musulmans (19,5%) et puis des protestants (7,0%). Les sans religion ne représentent que 2,0% de la population.

En considérant les sexes, le tableau 3.1 indique que les femmes sont plus représentées à la religion animiste (48,5%) contre 47,6% des hommes, 23,4% contre 22,6% dans la religion catholique, 7,3% contre 6,6% de protestant. Cependant les hommes musulmans sont plus représentés à 20,7% contre 18,4% de femme.

Tableau 3.1: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe

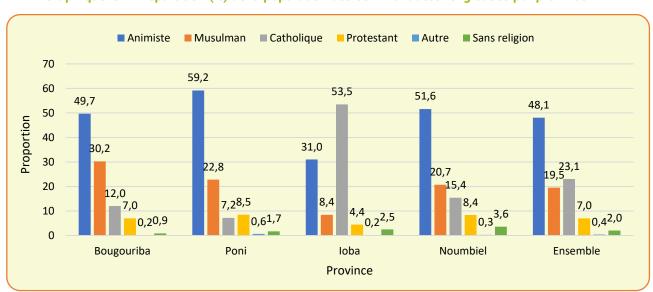
Religion	Masculin	Féminin	Ensemble
Animiste	47,6	48,5	48,1
Musulman	20,7	18,4	19,5
Catholique	22,6	23,4	23,1
Protestant	6,6	7,3	7,0
Autre	0,4	0,4	0,4
Sans religion	2,1	2,0	2,0
Total	100	100	100

En matière d'appartenance religieuse, des différences existent entre le milieu urbain et le milieu rural. L'examen du graphique 3.1 indique que le mode d'appartenances religieuse n'est pas le même. En milieu rural, ce sont les animistes qui sont les plus représentés (52,7%), suivi de la religion catholique (21,6%). Tandis qu'en milieu urbain c'est la religion musulmane qui est le plus représentée, suivi de la religion catholique (32,7%) et vienne en troisième position les animiste (16,8%).

■ Animiste ■ Musulman ■ Catholique ■ Protestant ■ Autre ■ Sans religion 60 52.7 48,1 50 38,2 40 32,7 Proportion 30 23,1 21,6 19,5 16,8 16,8 20 9,6 7,0 6.6 10 0,4 1,9 2,0 0,3 0,4 0 Urbain Rural Ensemble Milieu de résidence

Graphique 3.1: Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence

En considérant la position géographique, la pratique religieuse n'a pas la même configuration. En effet, les animistes sont mieux représentés dans les provinces du Poni (59,2%), du Noumbiel (51,6%) et de la Bougouriba (49,7%). Par contre, dans la province du loba, ce sont les catholiques qui dominent avec 53,5%. Les catholiques sont peu représentés dans les provinces de la Bougouriba (12,0%), du Poni (7,2%) et du Noumbiel (15,4%).



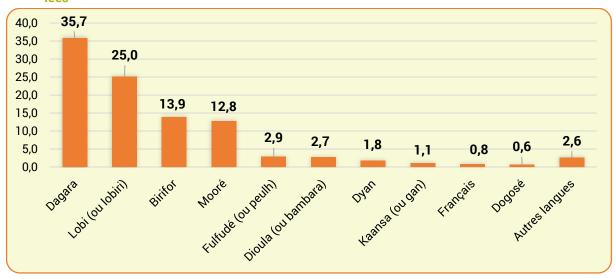
Graphique 3.2: Répartition (%) de la population des communautés religieuses par province

3.2. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES **LANGUES PARLEES**

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Elle constitue également un moyen de domination ou d'affirmation de son identité, notamment culturelle.

La langue est aussi le moyen par lequel on réalise les activités d'information, d'éducation et de communication pour le changement de comportement (IEC/CCC). Il est donc important de connaitre non seulement l'importance numérique des principales langues parlées, mais aussi la distribution de ces dernières selon diverses variables (milieu de résidence, région de résidence, etc.). Les principales langues parlées d'une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires.

Diverses langues sont parlées dans la région du Sud-Ouest. Le graphique 3.3 indique que le Dagara est la langue la plus parlée car elle est parlée par 35,6% de la population ; elle est suivie du Lobiri (25,0%), du Birifor (13,2%), puis du Mooré (12,2%). Les autres langues parlées sont peu représentées.



Graphique 3.3: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées

Le tableau 3.2 indique qu'en milieu urbain les langues plus parlées sont le Mooré (23,2%), suivi du Dagara (22,0%), puis du Birifor (18,9%), du Dioula (11,6%) et enfin du Lobiri (11,2%). Par contre en milieu rural, ce sont le Dagara (37,8%) en première position, suivi du Lobiri (27,1%), du Birifor (13,2%) et enfin du Moore (11,8%).

Tableau 3.2: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principale langue parlée selon le milieu de résidence

Dringingles language novides		Urbain			Rural			Ensemble		
Principales langues parlées	M	F	M + F	M	F	M+F	M	F	M+F	
Dagara	21,9	22,1	22,0	38,5	37,1	37,8	36,4	35,2	35,7	
Lobi (ou lobiri)	10,3	12,1	11,2	25,1	28,9	27,1	23,2	26,8	25,0	
Birifor	18,5	19,3	18,9	12,8	13,5	13,2	13,5	14,2	13,9	
Mooré	24,3	22,1	23,2	12,3	10,3	11,3	13,8	11,8	12,8	
Fulfudé (ou peulh)	2,6	2,4	2,5	3,1	2,8	2,9	3,0	2,7	2,9	

Duinainalas languas naulása		Urbain			Rural			Ensemble		
Principales langues parlées	M	F	M+F	M	F	M+F	М	F	M + F	
Dioula (ou bambara)	11,1	12,1	11,6	1,4	1,4	1,4	2,7	2,7	2,7	
Dyan	1,1	1,0	1,0	2,0	1,8	1,9	1,9	1,7	1,8	
Kaansa (ou gan)	0,1	0,1	0,1	1,2	1,3	1,3	1,1	1,1	1,1	
Français	4,7	3,8	4,2	0,4	0,2	0,3	1,0	0,7	0,8	
Dogosé	0,0	0,0	0,0	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	
Autres langues	5,5	5,0	5,2	2,4	2,1	2,2	2,8	2,4	2,6	
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

M=Masculin; F=Féminin

Les noms de certaines provinces ou objet sont des représentations culturelles qui marquent l'origine de l'implantation de certains peuples. La langue lobiri est la plus parlée dans la province du Poni avec 46,9%. Elle est suivie du birifor (20,4%) et du Mooré (14,4%).

Dans la province du Ioba, la langue Dagara est parlée à 88,5%. Elle est suivie du Mooré à 6,8%.

Dans la province du Noumbiel, le Birifor est la langue la plus parlée avec 31,9% elle est suivie du Dagara (26,7%), du Lobiri (20,5%), du Mooré (10,1%) et du Fulfuldé (6,8%).

Dans la province de la Bougouriba qui semble être une province cosmopolite, les langues Dagara, Lobiri, Moore et le Birifor sont mieux représentées presqu'aux mêmes proportions.

Tableau 3.3: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées par sexe et la province

Duineinales langues naulées	В	Bougouriba		Poni			loba		
Principales langues parlées	M	F	M+F	M	F	M+F	М	F	M+F
Dagara	22,6	21,8	22,2	5,2	4,6	4,9	88,3	88,8	88,5
Lobi (ou lobiri)	18,1	21,8	20,0	44,3	49,3	46,9	0,1	0,1	0,1
Birifor	11,2	11,0	11,1	19,8	21,0	20,4	0,1	0,1	0,1
Mooré	21,8	20,6	21,2	16,5	12,5	14,4	6,9	6,7	6,8
Fulfuldé (ou peulh)	3,6	3,3	3,5	3,3	2,7	3,0	0,9	0,8	0,9
Dioula (ou bambara)	5,3	5,8	5,5	3,3	3,1	3,2	0,8	0,9	0,9
Dyan	10,4	9,4	9,9	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0
Kaansa (ou gan)	0,3	0,3	0,3	2,5	2,6	2,6	0,0	0,0	0
Français	1,2	0,9	1,0	0,9	0,6	0,7	1,1	0,8	0,9
Dogosé	0,9	0,9	0,9	1,0	1,1	1,0	0,0	0,0	0
Autres langues	4,6	4,2	4,4	3,1	2,4	2,8	1,8	1,7	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Principales langues par-		Noumbiel		Ensemble			
lées	М	F	M+F	M	F	M + F	
Dagara	26,7	26,8	26,7	36,4	35,2	35,7	
Lobi (ou lobiri)	19,8	21,3	20,5	23,2	26,8	25,1	
Birifor	31,4	32,4	31,9	13,5	14,3	13,9	
Mooré	11,1	9,0	10,1	13,8	11,8	12,8	
Fulfudé (ou peulh)	6,7	6,9	6,8	3,0	2,7	2,9	
Dioula (ou bambara)	1,6	1,6	1,6	2,7	2,7	2,7	

Principales langues par-		Noumbiel		Ensemble			
lées	М	F	M+F	M	F	M + F	
Dyan	0,0	0,0	0,0	1,9	1,7	1,8	
Kaansa (ou gan)	0,0	0,0	0,0	1,1	1,1	1,1	
Français	0,8	0,5	0,7	1,0	0,7	0,8	
Dogosé	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,6	
Autres langues	1,9	1,5	1,7	2,8	2,4	2,6	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

M=Masculin ; F=Féminin

Le tableau 3.4 indique que la langue dagara est parlée par tous les groupes d'âge. Mais ce sont les groupes d'âge élevés qui sont représentés surtout pour les vielles générations à partir des 36 ans jusqu'à 59ans avec 37,0% et 38,3% pour les 60 ans et plus. La langue lobiri est aussi mieux représentée surtout pour les vielles générations de 60 ans et plus avec 29,9%.

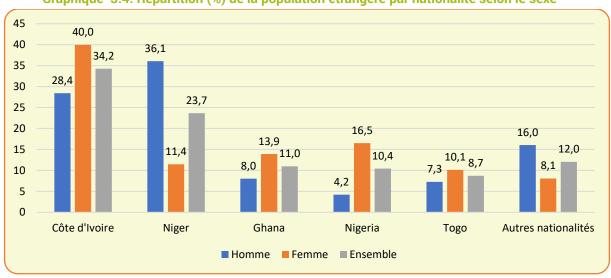
Tableau 3.4: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principales langues parlées selon le groupe d'âges

Principales langues parlées	3-14 ans	15-35	36-59	60 ou +	Ensemble
Dagara	36,0	34,4	37,0	38,3	35,7
Lobi (ou lobiri)	26,3	23,0	24,8	29,9	25,1
Birifor	14,1	12,5	15,5	16,3	13,9
Mooré	11,9	15,6	11,1	6,6	12,8
Fulfuldé (ou peulh)	2,9	3,2	2,6	1,7	2,9
Dioula (ou bambara)	2,5	3,3	2,5	1,7	2,7
Dyan	1,7	1,8	1,8	2,2	1,8
Kaansa (ou gan)	1,1	1,1	1,0	1,2	1,1
Français	0,6	1,2	0,8	0,2	0,8
Dogosé	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6
Autres langues	2,3	3,3	2,4	1,4	2,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.3. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NA-TIONALITE

La région du Sud-Ouest à l'instar des autres régions du pays accueille diverses nationalités pour diverses raisons. Le recensement constitue une des meilleures sources d'information sur la population étrangère et leur localisation.

En effet, les nationalités étrangères qui résident dans la région sont les Ivoiriens, les ghanéens, les Nigériens, les Togolais, les Nigérians et d'autres nationalités. Les femmes sont dominantes dans les différentes nationalités vivant dans la région du Sud-Ouest. Exceptés les résidents Nigériens où les hommes sont les plus représentés, pour les autres nationalités vivant dans la région du Sud-Ouest, les femmes sont dominantes. En effet, le graphique 3.4 indique qu'elles représentent 40% de nationalité ivoirienne contre 28,4% d'hommes, 13,9% de Ghanéens contre 8% d'hommes, elles sont 16,5% de femmes contre 4,2% d'hommes. Pour les nationalités nigérianes, elles sont 16,5% contre 4,2% d'hommes.



Graphique 3.4: Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon le sexe

La majorité de la population étrangère dans la région du Sud-Ouest vit en milieu rural. En effet, 84,3% des ivoiriens, 80,2% de ghanéens et de 69,1% de nigérians vivent en milieu rural. Par contre, 67,6% de nationalité nigérien vivent en milieu urbain (tableau 3.5).

Milieu de résidence **Nationalité** Urbain Rural **Ensemble** Burkina Faso 12,7 87,3 100 Côte d'Ivoire 15,7 84,3 100 Niger 67,6 32,4 100 Ghana 19,8 80,2 100 Nigeria 30,9 69.1 100

Togo

Ensemble

Autres nationalités

Tableau 3.5: Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

Par milieu de résidence, la population étrangère Nigérienne (44,0%) est plus représentée en milieu

47,8

44,9

12,8

100

100

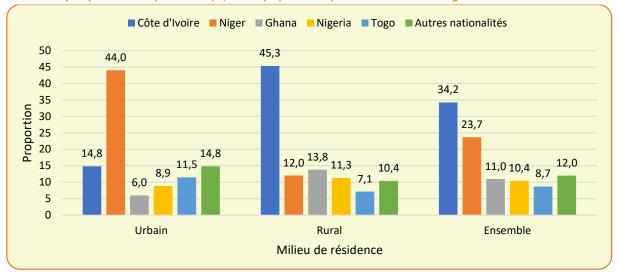
100

52,2

55,1

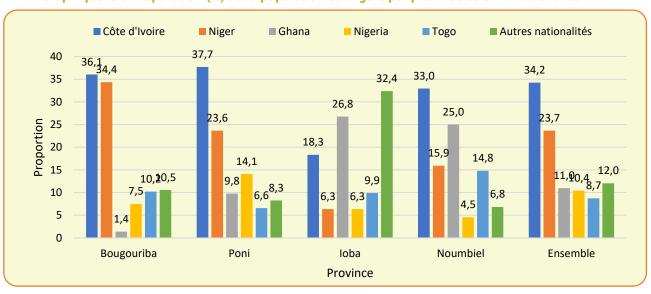
87,2

urbain que les autres nationalités. Par contre en milieu rural, c'est la population Ivoirienne (45,3%) qui est la mieux représentée (graphique 3.5).



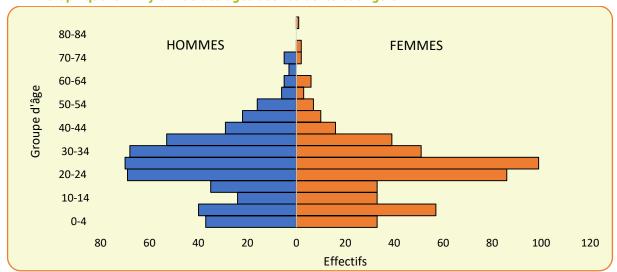
Graphique 3.5: Répartition (%) de la population par nationalité étrangère selon le milieu de résidence

Le graphique 3.6 indique que la population de nationalité Ivoirienne (36,1%) est mieux représentée dans toutes les provinces du Sud-Ouest. Elle représente 36,1% dans la Bougouriba, 37,7% dans la province du Poni, 33,0% dans le Noumbiel, mais ne représentent que 18,3% dans le Ioba. La proximité de ces provinces d'avec la cote d'ivoire pourrait expliquer la forte présence de la population ivoirienne dans ces 3 provinces. Tandis que la nationalité nigérienne est mieux représentée dans la Bougouriba, le Poni et le Noumbiel (34,4%). Elle ne représente que 6,3% de la population de la province du loba.



Graphique 3.6: Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité

La pyramide des âges de la population étrangère présente une allure très irrégulière tant pour les femmes que pour les hommes. Elle est totalement différente de la pyramide des âges des Burkinabés. Elle est caractérisée par une base moins large et irrégulière pour les enfants de moins de 5 ans en passant aux âges adultes jusqu'aux âges élevés.



Graphique 3.7: Pyramide des âges des résidents étrangers

CONCLUSION

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles indique que dans la région du Sud-Ouest, les animistes sont les plus nombreux. Ils représentent 48,1% de la population. Ils sont suivis des catholiques (23,1%), des musulmans (19,5%) et puis des protestants (7,0%). Les sans religion ne représentent que 2,0% de la population.

Les langues parlées sont le dagara, le lobiri, le birifor, le mooré et le dioula. La langue Dagara est la langue parlée dominante (35,6%), elle est suivie du Lobiri (25,0%), du Biririfor (13,2%), puis du Moore (12,2%). Les autres langues parlées sont peu représentées.

Les nationalités étrangères qui résident dans la région sont les Ivoiriens, les Ghanéens, les Nigériens, les Togolais, les Nigérians. La plupart vit en milieu rural.

CHAPITRE 4: **NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION**

INTRODUCTION

L'éducation constitue un des leviers majeurs sur lequel les pays d'Afrique Subsaharienne peuvent agir pour tirer profit d'un point de vue économique, de la part importante de la jeunesse au sein de leurs populations (Guenquant, 2011). Elle est également reconnue comme un droit fondamental que les Etats devront garantir à leurs citoyens. Il est donc important d'analyser la situation de l'éducation afin d'informer et d'éclairer les décideurs, les administrateurs, les gestionnaires, les planificateurs et l'ensemble de la communauté éducative.

Collecte des données

Le 5^e RGPH, réalisé en 2019, a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population. Ces informations ont été recueillies pour les personnes âgées de 3 ans ou plus.

La question sur l'alphabétisation était posée en ces termes :

« Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue quelconque ? ».

L'information sur la scolarisation a été recueillie à travers trois questions principalement :

- « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école formelle ? ».
- « En quelle classe est (NOM) actuellement ? »;
- « Quel est le diplôme le plus élevé obtenu par (NOM) ? ».

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la guestion suivante : « quelle est la dernière classe achevée avec succès? ».

Définition des concepts

Alphabétisation

Selon l'UNESCO, une personne est dite alphabétisée si « elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne ».

La définition adoptée dans le cadre du 5^e RGPH ne prend en compte que les critères de « savoir lire » et de « savoir écrire ». Ainsi, la définition de l'alphabétisé adoptée dans le cadre du présent recensement est moins restrictive et donc conduit à une estimation d'un niveau d'alphabétisation plus élevé que sur la base de la définition de l'UNESCO. Toutefois, il convient de souligner qu'il s'agit de la même définition adoptée au cours des recensements précédents, ce qui permet d'assurer une comparabilité dans le temps de l'ampleur de l'alphabétisation.

Dans le présent rapport, le niveau d'alphabétisation de la population est analysé à partir du taux d'alphabétisation en mettant l'accent sur la population de 15 ans ou plus.

Scolarisation

Le terme scolarisation décrit, dans cette analyse, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » (Kobiané, 2006, p.62). C'est une acception large de la scolarisation qui prend en compte plusieurs dimensions : i) l'accès à l'éducation qui différencie les personnes qui ont déjà été dans le système éducatif (qu'ils y soient toujours ou qu'ils n'y soient plus à un moment donné) de celles qui n'ont jamais été à l'école ; ii) la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement formel au moment du recensement ; iii) le parcours scolaire qui permet d'apprécier la progression au sein du système éducatif (achèvement des différents cycles, redoublements, réussite aux examens, abandons, etc.

Population scolaire

Elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

Population scolarisable ou en âge d'être scolarisée

Elle correspond aux populations des groupes d'âge officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation.

La lettre de politique éducative de 2009 portant organisation du système éducatif burkinabè, fixe les groupes d'âges officiels de fréquentation par cycle d'enseignement. Ce sont :

- 3-5 ans pour le préscolaire
- 6-11 ans pour l'enseignement primaire,
- 12-15 ans pour l'enseignement post-primaire
- 16-18 ans pour l'enseignement secondaire
- 19-24 ans pour l'enseignement supérieur.

Instruction

Elle est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degrés ou cycles.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle d'enseignement donné est le rapport du nombre d'enfants scolarisés dans ce cycle quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) est le rapport de l'effectif de la population d'âge officiel d'un cycle d'enseignement donné, scolarisée à ce cycle et de l'effectif total de la population du même âge.

Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

C'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

Taux d'alphabétisation

Il est le pourcentage de la population de 15 ans ou plus qui sait lire et écrire dans une langue donnée, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne. Il est calculé également pour des groupes d'âge spécifiques.

Taux d'instruction

C'est le rapport entre le nombre total des personnes instruites (niveau primaire ou plus) de 6 ans ou plus et le nombre total des personnes âgées de 6 ans ou plus.

4.1. ALPHABETISATION

Le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus s'élève à 21,8% dans la région du Sud-Ouest. Le taux d'alphabétisation le plus élevé s'observe dans la province de la Bougouriba où il atteint 24,0%. C'est la province du Noumbiel qui affiche le taux d'alphabétisation le plus faible soit 19,6%. Aussi bien pour l'ensemble de la région que pour chaque province qui la compose, le taux d'alphabétisation est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. De plus, l'analyse du taux d'alphabétisation suivant le sexe met en évidence des inégalités importantes en faveur des hommes. En effet, quelle que soit la province ou le milieu de résidence, le taux d'alphabétisation est nettement plus élevé chez les hommes que chez les femmes (tableau 4.1).

Tableau 4.1: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence et le sexe

	Milieu de résidence										
Province	Urbain			Rural			Ensemble				
	М	F	M+F	M	F	M+F	М	F	M+F		
Bougouriba	56,5	45,3	51,0	23,9	12,9	18,0	30,3	18,5	24,0		
Poni	63,9	48,9	56,1	19,7	10,1	14,3	26,5	15,2	20,2		
Ioba	53,5	41,6	47,3	26,1	15,8	20,7	29,0	18,4	23,5		
Noumbiel	45,2	31,0	38,2	20,1	10,7	15,1	25,1	14,4	19,6		
Sud-Ouest	57,1	43,9	50,4	22,6	12,4	17,0	27,8	16,6	21,8		

Gaoua (38,1%), Diébougou (31,2%) et Dissin (30,4%) sont les communes qui enregistrent les taux d'alphabétisation les plus élevés. A l'inverse, les communes de Malba (10,2%), Djigoué (9,3%) et de Bousséra (8,7%) sont les communes qui présentent les taux les plus faibles. Il convient de noter que, quelle que soit la commune, le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (tableau 4.2).

Tableau 4.2: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe

0		Sexe	
Commune	Masculin	Féminin	Ensemble
Bondigui	20,4	11,7	16,0
Diébougou	36,7	26,0	31,2
Dolo	36,5	20,4	27,9
Iolonioro	23,2	11,2	16,5
Tiankoura	30,9	14,2	21,0
Total Bougouriba	30,3	18,5	24,0
Bouroum-Bouroum	36,4	19,8	26,6
Bousséra	14,0	5,2	8,7
Djigoué	12,3	6,7	9,3
Gaoua	48,0	30,4	38,1
Gbomblora	16,9	8,4	12,2
Kampti	19,4	12,5	15,9
Loropéni	25,4	13,0	18,4
Malba	16,2	6,3	10,2

Commune		Sexe	
Commune	Masculin	Féminin	Ensemble
Nako	20,0	8,0	12,7
Perigban	25,8	14,6	19,1
Total Poni	26,5	15,2	20,2
Dano	33,3	22,8	27,7
Dissin	37,6	24,0	30,4
Guéguéré	22,7	13,8	18,1
Koper	26,6	16,2	21,1
Niégo	22,5	12,0	16,9
Oronkua	20,5	11,5	15,6
Ouessa	37,6	23,5	30,2
Zambo	23,0	14,5	18,6
Total loba	29,0	18,4	23,5
Batié	26,4	15,9	20,9
Boussoukoula	23,6	12,0	17,9
Kpuéré	18,8	10,5	14,2
Legmoin	28,8	16,0	22,1
Midebdo	20,5	11,7	15,8
Total Noumbiel	25,1	14,4	19,6
Sud-Ouest	27,8	16,6	21,8

Dans la région, seulement 3,0% de la population de 15 ans ou plus sont alphabétisés dans une des langues nationales. Dans toutes les provinces, le taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus en langues nationales est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. On note que 21,2% des personnes de 15 ans ou plus dans cette région sont alphabétisées dans au moins une langue étrangère. Ce taux est élevé en comparaison du taux d'alphabétisation dans les langues nationales, en grande partie à cause de la scolarisation en français. Le taux d'alphabétisation dans des langues étrangères est de 27,1% chez les hommes contre 16,2% chez les femmes (tableau 4.3).

Tableau 4.3: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon la langue alphabétisation

Province	Langues nationales Province				jues étranç	gères	Ensemble			
FIOVILLE	M	F	M + F	M	F	M+F	M	F	M + F	
Bougouriba	3,6	1,9	2,7	29,8	18,1	23,6	30,3	18,5	24,0	
Poni	4,2	2,2	3,1	26,0	14,7	19,7	26,5	15,2	20,2	
Ioba	5,2	2,2	3,6	27,8	17,9	22,6	29,0	18,4	23,5	
Noumbiel	2,6	0,9	1,7	24,6	14,2	19,2	25,1	14,4	19,6	
Sud-Ouest	4,2	2,0	3,0	27,1	16,2	21,2	27,8	16,6	21,8	

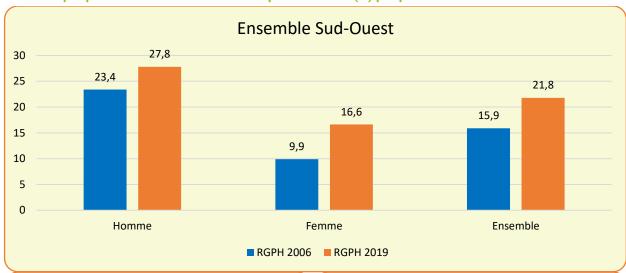
Suivant les groupes d'âge spécifiques, le taux d'alphabétisation s'élève à 39,4% chez les personnes âgées de 15 à 24 ans, 30,3% chez celles âgées de 15 à 35 ans, 23,0% chez celles de 15-64 ans et à 13,2% chez les individus âgés de 25 ans ou plus dans la région du Sud-Ouest. Le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes quel que soit le groupe d'âge considéré (tableau 4.4). C'est dans la province du loba que le taux d'alphabétisation des 15-24 ans est le plus élevé (44,7%).

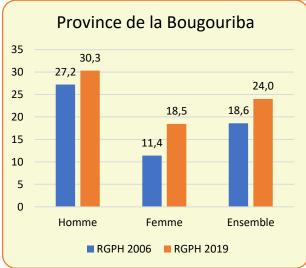
Tableau 4.4: Taux d'alphabétisation (%) par province selon le groupe d'âge spécifique

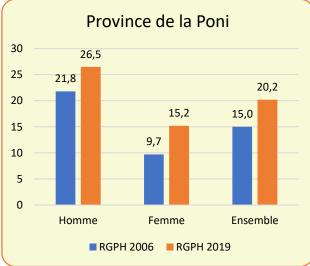
	Groupe d'âge											
Province		15-24			15-35			15-64		25 aı	ns ou p	lus
	M	F	M+F	М	F	M+F	М	F	M+F	М	F	M+F
Bougouriba	48,2	38,8	43,4	38,4	27,5	32,7	31,6	19,6	25,3	20,7	9,1	14,4
Poni	39,4	31,0	35,0	34,4	22,9	28,2	27,9	16,2	21,4	19,4	7,9	12,9
Ioba	47,9	41,5	44,7	37,4	28,2	32,6	30,3	19,7	24,8	19,7	8,2	13,5
Noumbiel	39,5	31,7	35,6	33,8	22,0	27,7	26,3	15,2	20,5	17,2	5,9	11,2
Sud-Ouest	43,5	35,5	39,4	36,0	25,2	30,3	29,1	17,7	23,0	19,5	8,0	13,2

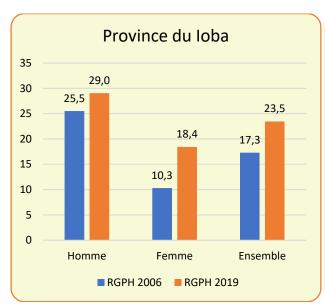
Le taux d'alphabétisation a connu une augmentation entre 2006 et 2019 en passant de 15,9% en 2006 à 21,8% en 2019 dans la région. Cette augmentation a été plus importante dans la province du Noumbiel. A l'exception du Noumbiel, l'augmentation du taux d'alphabétisation entre 2006 et 2019 a été plus importante chez les femmes que chez les hommes dans chacune des trois autres provinces (graphique 4.1).

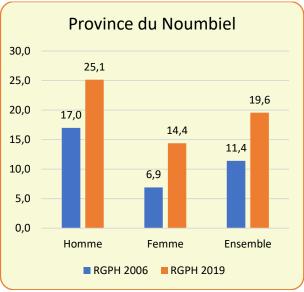
Graphique 4.1: Evolution des taux d'alphabétisation (%) par province











4.2. INSTRUCTION

La répartition de la population résidente de 3 ans ou plus par niveau d'instruction laisse observer une prépondérance des personnes sans aucun niveau d'instruction. Pour l'ensemble de la région, 69,1% des personnes n'ont aucun niveau d'instruction et 19,2% ont le niveau primaire. Seulement 0,6% des habitants de la région âgés de 3 ans ou plus ont atteint le niveau supérieur.

L'analyse du niveau d'instruction suivant le milieu de résidence et le sexe met en évidence un désavantage du milieu rural par rapport au milieu urbain et des femmes par rapport aux hommes. En effet, le pourcentage des personnes sans niveau d'instruction est plus élevé en milieu rural (72,9%) qu'en milieu urbain (43,8%). Les personnes sans niveau d'instruction représentent une proportion de 73,2% chez les femmes. Chez les hommes, cette proportion est de 64,8%.

La proportion des personnes de 3 ans ou plus ayant le niveau primaire s'élève à 19,2% pour l'ensemble de la région et à 25,8% et 18,3% respectivement en milieu urbain et en milieu rural (tableau 4.5).

Tableau 4.5: Répartition (%) de la population résidente de 3 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
Miveau u mstruction	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	39,4	48,0	43,8	68,6	76,8	72,9	64,8	73,2	69,1
Primaire	26,1	25,5	25,8	20,5	16,2	18,3	21,2	17,4	19,2
Post-primaire	17,7	18,1	17,9	7,9	5,9	6,8	9,2	7,4	8,3
Secondaire	13,0	7,3	10,1	2,5	1,0	1,7	3,9	1,8	2,8
Supérieur	3,8	1,2	2,4	0,5	0,1	0,3	1,0	0,2	0,6
Engandela	100,	100,	100,	100,	100,	100,	100,	100,	100,
Ensemble	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Le niveau d'instruction des personnes de 6 ans ou plus présente les mêmes tendances et inégalités que celui des 3 ans ou plus. En effet, on note une prépondérance des personnes sans niveau d'instruction (38,8% en milieu urbain et 69,7% en milieu rural). En outre, l'avantage du milieu urbain sur le milieu rural en matière d'instruction persiste quel que soit le niveau d'instruction considéré (primaire, post-primaire, secondaire, supérieur). La prise en compte du sexe révèle un avantage des hommes par rapport aux femmes en matière d'instruction quel que soit le milieu de résidence considéré.

Tableau 4.6: Répartition (%) de la population résidente de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
Miveau u mstruction	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	33,8	43,5	38,8	64,6	74,3	69,7	60,5	70,3	65,6
Primaire	28,2	27,4	27,8	22,9	17,9	20,3	23,6	19,1	21,3
Post-primaire	19,5	19,8	19,6	9,0	6,6	7,7	10,4	8,3	9,3
Secondaire	14,3	8,0	11,1	2,9	1,1	1,9	4,4	2,0	3,1
Supérieur	4,2	1,3	2,7	0,6	0,1	0,4	1,1	0,3	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Parmi les personnes de 10 ans ou plus de la région du Sud-Ouest, 32,0% sont instruites, c'est-à-

dire, ont au moins le niveau primaire. Ce taux d'instruction est de 25,3% chez les individus de 15 ans ou plus et de 15,3% chez ceux de 25 ans ou plus. Quel que soit le groupe d'âge considéré et la province, le taux d'instruction est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (tableau 4.7).

Tableau 4.7: Taux d'instruction de la population des groupes d'âges spécifiques par province selon le sexe

Province	10 ans ou plus			15 ans ou plus			25 ans ou plus		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Bougouriba	41,8	30,1	35,8	35,2	22,3	28,4	24,2	11,6	17,4
Poni	33,7	22,7	27,7	28,7	17,1	22,2	20,3	8,8	13,7
Ioba	42,1	31,5	36,6	35,1	22,8	28,6	24,1	11,2	17,2
Noumbiel	34,4	24,7	29,5	28,3	17,6	22,7	18,3	7,3	12,4
Sud-Ouest	37,8	26,8	32,0	31,8	19,7	25,3	22,0	9,8	15,3

Chez les jeunes de 15-24 ans, le taux d'instruction est de 45,8%, avec un niveau plus élevé chez les hommes (50,4%) que chez les femmes (41,4%). Le taux d'instruction est de 35,2% et 26,7% respectivement chez les jeunes de 15-35 ans et chez les personnes de 15-64 ans. Les femmes sont plus défavorisées que les hommes en matière d'accès à l'instruction quelle que soit la province et la tranche d'âge considérées (tableau 4.8).

Tableau 4.8: Taux d'instruction des personnes potentiellement actives par province selon le sexe

Province	15-24 ans			15-35 ans			15-64 ans		
Province	M	F	M+F	M	F	M+F	М	F	M+F
Bougouriba	55,7	45,8	50,7	45,1	33,0	38,8	36,8	23,8	29,9
Poni	44,1	35,1	39,4	37,8	25,9	31,4	30,3	18,2	23,6
Ioba	57,2	49,1	53,1	45,3	33,9	39,5	36,6	24,3	30,2
Noumbiel	46,4	38,5	42,5	38,8	26,8	32,6	29,6	18,5	23,8
Sud-Ouest	50,4	41,4	45,8	41,5	29,6	35,2	33,3	21,0	26,7

Les taux d'instruction les plus élevés s'observent dans les communes de Dolo (50,7%), de Ouessa (48,6%) et de Dissin (48,1%) alors que les taux les plus faibles sont enregistrés dans les communes de Malba (22,4%), de Bousséra (16,7%) et de Djigoué (15,9%). On constate que quelle que soit la commune, le taux d'instruction est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (tableau 4.9).

Tableau 4.9: Taux d'instruction de la population de 6 ans ou plus par commune selon le sexe

0		Sexe	
Commune	Masculin	Féminin	Ensemble
Bondigui	34,6	26,1	30,4
Diébougou	50,9	42,6	46,7
Dolo	59,3	42,4	50,7
Iolonioro	32,4	23,1	27,4
Tiankoura	42,4	27,1	34,0
Total Bougouriba	43,6	33,4	38,4
Bouroum-Bouroum	49,0	32,6	40,0
Bousséra	22,1	12,4	16,7
Djigoué	18,1	13,7	15,9
Gaoua	54,8	39,9	46,7
Gbomblora	28,3	20,7	24,3
Kampti	27,2	22,5	24,9
Loropéni	36,1	25,8	30,5
Malba	30,2	16,3	22,4

0		Sexe	
Commune	Masculin	Féminin	Ensemble
Nako	30,0	17,0	22,8
Perigban	36,8	25,6	30,5
Total Poni	34,9	25,2	29,7
Dano	47,6	38,3	42,8
Dissin	53,9	42,7	48,1
Guéguéré	35,9	27,7	31,8
Koper	45,4	34,5	39,8
Niégo	38,7	27,3	32,8
Oronkua	34,4	28,1	31,1
Ouessa	55,9	41,9	48,6
Zambo	39,0	30,6	34,8
Total loba	44,4	34,8	39,5
Batié	34,9	27,6	31,3
Boussoukoula	31,4	23,0	27,3
Kpuéré	34,2	26,1	29,9
Legmoin	44,3	32,9	38,6
Midebdo	31,7	24,7	28,1
Total Noumbiel	35,8	27,5	31,6
Sud-Ouest	39,5	29,7	34,4

4.3. SCOLARISATION

4.3.1. Statut scolaire des enfants en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans)

L'analyse du statut scolaire des enfants en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans)¹ suivant le milieu de résidence et le sexe montre que 45,7% des enfants de la région n'ont jamais fréquenté l'école. Cette proportion est de 18,4% en milieu urbain contre 49,2% en milieu rural et légèrement plus élevée chez les filles que chez les garçons quel que soit le milieu de résidence.

La déscolarisation concerne 11,2% des enfants de 6-16 ans de la région. Elle est plus forte en milieu urbain (13,6%) qu'en milieu rural (10,9%) mais touche plus les garçons que les filles.

La proportion des enfants scolarisés s'élève à 43,1% pour l'ensemble de la région et est nettement plus élevé en milieu urbain (68,0%) qu'en milieu rural (39,9%). Les écarts entre les filles et les garcons sont faibles, surtout en milieu rural (tableau 4.10).

Tableau 4.10: Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) selon le milieu de résidence et le sexe

Statut scolaire		Urbain			Rural			Ensemble		
Statut Scolaire	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	
Jamais fréquenté	17,0	19,8	18,4	48,6	49,8	49,2	45,4	46,1	45,7	
Déscolarisé	14,0	13,2	13,6	11,4	10,4	10,9	11,7	10,7	11,2	
Scolarisé	69,0	67,0	68,0	40,0	39,8	39,9	43,0	43,2	43,1	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Les communes de Ouessa (23,4%), de Dissin (23,0%) et de Dolo (21,8%) présentent les pourcentages d'enfants jamais scolarisés les plus faibles et les pourcentages d'enfants scolarisés les plus élevés (respectivement 66,5%, 66,3% et 69,3%). A contrario, ce sont les communes de Djigoué (73,2%) et de Bousséra (67,8%) qui enregistrent les pourcentages d'enfants jamais scolarisés les plus élevés et les pourcentages d'enfants scolarisés les plus faibles (respectivement 18,2% et 20,7%). Les communes de Bouroum-Bouroum, de Legmoin et de Zambo détiennent les pourcentages d'enfants déscolarisés les plus élevés de la région (tableau 4.11).

Tableau 4.11: Répartition (%) de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) par commune selon le statut scolaire

Commune	Statut scolaire						
Commune	Jamais fréquenté	Déscolarisé	Scolarisé	Total			
Bondigui	49,3	8,3	42,4	100,0			
Diébougou	28,8	10,4	60,8	100,0			
Dolo	21,8	8,9	69,3	100,0			
Iolonioro	55,0	11,4	33,6	100,0			
Tiankoura	46,5	13,0	40,5	100,0			
Total Bougouriba	40,4	10,5	49,1	100,0			
Bouroum-Bou-	40,4	20,7	38,9	100,0			
roum	40,4	20,1	30,9	100,0			
Bousséra	67,8	11,5	20,7	100,0			

¹ Loi N°013-2007/AN Portant Loi d'orientation de l'éducation

Commune	S	tatut scolaire		
Commune	Jamais fréquenté	Déscolarisé	Scolarisé	Total
Djigoué	73,2	8,6	18,2	100,0
Gaoua	35,4	13,0	51,6	100,0
Gbomblora	56,1	10,6	33,3	100,0
Kampti	60,3	11,3	28,4	100,0
Loropéni	50,2	12,0	37,8	100,0
Malba	58,6	6,0	35,4	100,0
Nako	59,6	13,3	27,1	100,0
Perigban	53,0	12,7	34,3	100,0
Total Poni	53,7	11,9	34,4	100,0
Dano	34,0	8,0	58,0	100,0
Dissin	23,0	10,7	66,3	100,0
Guéguéré	46,7	11,4	41,9	100,0
Koper	37,3	8,0	54,7	100,0
Niégo	46,1	13,8	40,1	100,0
Oronkua	45,8	10,9	43,3	100,0
Ouessa	23,4	10,1	66,5	100,0
Zambo	37,4	14,3	48,3	100,0
Total Ioba	36,2	10,3	53,5	100,0
Batié	51,4	12,0	36,6	100,0
Boussoukoula	56,6	13,7	29,7	100,0
Kpuéré	49,9	13,6	36,5	100,0
Legmoin	38,4	15,2	46,4	100,0
Midebdo	56,7	9,1	34,2	100,0
Total Noumbiel	50,2	12,5	37,3	100,0
Sud-Ouest	45,7	11,2	43,1	100,0

4.3.2. Niveau d'instruction de la population scolaire

Dans l'ensemble des communes de la région, on note un faible développement de l'enseignement préscolaire. En effet, parmi les élèves âgés de 3 ans ou plus, la proportion de ceux qui sont au préscolaire varie d'un minimum de 0,1% à un maximum de 2,4%. L'enseignement primaire est le plus développé, avec une proportion de 64,4% pour l'ensemble de la région. Entre les communes, la proportion des élèves du primaire varie d'un minimum de 54,6% à Gaoua à un maximum de 74,9% à Kpuéré. A partir du cycle primaire, la proportion des élèves des cycles suivants (post-primaire, secondaire, supérieur) diminue au fur et à mesure qu'on avance dans le système éducatif dans toutes les communes, pour atteindre des niveaux très faibles au supérieur (tableau 4.12).

Tableau 4.12: Répartition (%) de la population scolaire de 3 ans ou plus par commune selon le niveau d'études atteint

a ctades attent							
			Niveau d'ét	ude atteint			
Commune	Préscolaire	Primaire	Post-pri- maire	Secondaire	Supérieur	Total	
Bondigui	0,6	71,8	21,8	5,2	0,6	100,0	
Diébougou	2,1	60,7	26,7	8,8	1,7	100,0	
Dolo	0,2	68,1	24,0	6,8	0,9	100,0	
Iolonioro	0,2	67,0	26,7	4,9	1,2	100,0	
Tiankoura	0,1	67,6	28,1	3,7	0,5	100,0	

	Niveau d'étude atteint					
Commune	Préscolaire	Primaire	Post-pri- maire	Secondaire	Supérieur	Total
Total Bou- gouriba	1,2	64,7	25,8	7,0	1,3	100,0
Bouroum- Bouroum	0,5	59,7	32,3	7,2	0,3	100,0
Bousséra	1,4	64,6	28,7	4,8	0,5	100,0
Djigoué	0,4	73,1	22,1	4,0	0,4	100,0
Gaoua	2,4	54,6	26,2	13,7	3,1	100,0
Gbomblora	1,5	73,3	20,6	3,7	0,9	100,0
Kampti	1,3	69,6	21,8	6,4	0,9	100,0
Loropéni	0,7	63,7	28,5	6,5	0,6	100,0
Malba	0,1	74,0	22,6	2,6	0,7	100,0
Nako	0,3	71,0	22,5	5,3	0,9	100,0
Perigban	0,3	65,2	26,4	7,4	0,7	100,0
Total Poni	1,3	63,3	25,5	8,4	1,5	100,0
Dano	2,4	60,5	25,7	9,8	1,6	100,0
Dissin	0,7	61,9	27,8	8,7	0,9	100,0
Guéguéré	0,2	68,3	26,1	4,6	0,8	100,0
Koper	0,5	66,7	27,0	4,9	0,9	100,0
Niégo	0,3	73,6	23,2	2,5	0,4	100,0
Oronkua	0,2	69,8	25,2	4,5	0,3	100,0
Ouessa	1,1	60,9	29,0	8,3	0,7	100,0
Zambo	0,2	70,0	24,4	4,4	1,0	100,0
Total Ioba	1,1	64,4	26,4	7,1	1,0	100,0
Batié	1,3	64,4	25,2	8,3	0,8	100,0
Boussou- koula	0,3	70,5	24,1	4,4	0,7	100,0
Kpuéré	1,5	74,9	20,0	2,4	1,2	100,0
Legmoin	1,6	68,2	23,4	6,1	0,7	100,0
Midebdo	1,7	74,7	20,0	2,9	0,7	100,0
Total Noumbiel	1,4	68,0	23,6	6,2	0,8	100,0
Sud-Ouest	1,2	64,4	25,7	7,5	1,2	100,0

CONCLUSION

Des informations collectées lors du 5e RGPH, il ressort que dans la région du Sud-Ouest, le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus s'élève à 21,8%. Aussi, on note que 69,1% des personnes âgées de 3 ans ou plus n'ont aucun niveau d'instruction et 19,2% ont le niveau primaire tandis que seulement 0,6% ont atteint le niveau supérieur.

Parmi les enfants en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans), seulement 43,1% sont scolarisés alors que 45,7% de ces enfants n'ont jamais fréquenté l'école. Le niveau de la scolarisation demeure peu satisfaisant surtout au préscolaire et au supérieur.

L'accès à l'éducation est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain. Il est également plus faible chez les femmes que chez les hommes.

CHAPITRE 5: ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE

INTRODUCTION

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexes différents, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

Collecte des données

Les questions relatives à l'état matrimonial et à la nuptialité, formulées dans le questionnaire, ont été posées aux individus âgés de 12 ans ou plus lors de la collecte des données du recensement de 2019. La question permettant de traiter l'état matrimonial et la nuptialité a été formulée de la manière suivante : Est-ce que (NOM) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ?

Définition des concepts

Etat matrimonial

L'état matrimonial est la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage ou à la vie en union. Les personnes interrogées ont répondu à la question en référence à la situation au moment du recensement. La question portant sur le type de mariage est une question supplémentaire qui vient clarifier le (s) type (s) de mariage (s) contracté (s) par les répondants. Par ailleurs, le mariage représente qu'une modalité de l'état matrimonial.

Le mariage

Selon le code des personnes et de la famille, le mariage est la célébration d'une union entre un homme et une femme et repose sur les principes de l'égalité des droits et des devoirs entre époux. Ce code distingue deux types de mariage : le mariage informel et le mariage formel. Le premier s'observe pour toute célébration nuptiale autre que celle à l'état civil (coutumier et religieux) et le second seulement dans le cas de célébration nuptiale à l'état civil (légal).

Cependant, pour tenir compte des réalités sociales et des pratiques courantes le 5° RGPH a pris en compte l'ensemble des types d'unions, à savoir célibataire, marié, veuf, divorcé, en union libre.

Qui est mariée ou en union?

Dans le cadre de cette étude, est mariée ou en union libre, toute personne âgée de 12 ans ou plus qui, au moment de la collecte des données, n'est pas célibataire et qui a déclaré être mariée ou en union. D'après cette définition, le mariage peut être célébré civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers.

Par ailleurs, le mariage ne représentait qu'une modalité de l'état matrimonial. Le concept d'état matrimonial désignant la situation conjugale d'une personne : célibataire, marié, veuf, divorcé, en union libre.

Est célibataire

Toute personne âgée de 12 ans ou plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a

déclaré être célibataire au moment de la collecte des données.

Est veuf ou veuve

Toute personne âgée de 12 ans ou plus qui, au moment de la collecte des données, n'est pas célibataire et a déclaré être veuf ou veuve. D'après cette définition, l'union a été rompue par suite du décès de l'un des conjoints. Toutefois, un polygame dont l'une des épouses est décédée demeure toujours marié.

Toute personne de 12 ans ou plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissait avec son conjoint ou sa conjointe et qui ne s'est pas remariée est considérée comme divorcée. Cependant, un polygame divorcé d'avec l'une de ses épouses demeure marié. Toute personne de 12 ans ou plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé est considérée comme étant en séparation. Toutefois, un homme polygame séparé de l'une de ses épouses demeure marié. On peut aussi retenir que les personnes classées comme "séparées" comprennent les personnes séparées de mariage légal aussi bien que celles séparées de mariages reconnus socialement.

Est considérée comme en union libre toute personne de 12 ans ou plus vivant avec une autre de sexe différent sans que le mariage civil, coutumier ou religieux ait été célébré.

Nuptialité

L'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est à dire d'unions entre individus de sexes différents instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières (d'après le dictionnaire démographique multilingue).

Age médian au premier mariage

L'âge médian au premier mariage est l'âge auquel a lieu le mariage dont le rang est égal à la moitié du nombre total de mariages.

Age moyen au premier mariage

C'est une moyenne pondérée des âges au mariage avec l'hypothèse que les mariages se répartissent uniformément entre deux anniversaires successifs.

Célibat définitif

C'est la proportion des célibataires dont la probabilité de se marier est supposée nulle.

Quotient de nuptialité n_x : c'est la probabilité pour les célibataires d'âge x de se marier avant l'âge suivant x+1.

5.1. ETAT MATRIMONIAL

Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, concernant le mariage, des spécificités qui lui sont propres.

Les niveaux de l'état matrimonial de la population résidente selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la province sont présentés dans cette partie.

5.1.1. Etat matrimonial de la population

La répartition de la population de 12 ans ou plus de la région selon l'état matrimonial indique que 36,1% de cette population est célibataire et que plus de la moitié (52,1%) est mariée. La proportion des veufs et veuves est de 6,6%, celle des divorcés/séparés 1,8% et les personnes en union libre représentent 2,8% (tableau 5.1).

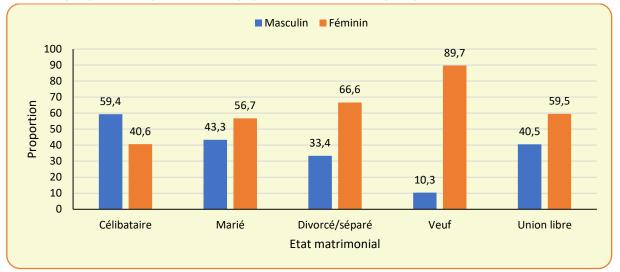
Il existe cependant, des disparités selon le sexe. En effet, la proportion des hommes célibataires (46,6%) est supérieure à celle des femmes célibataires (28,0%). La situation inverse est observée au niveau des mariés, des veufs, des divorcés et des unions libres où les femmes sont en plus grande proportion par rapport aux hommes.

Les ruptures d'union sont très faibles de manière générale (1,8%) ce qui dénote d'une certaine stabilité des liens du mariage. Le veuvage est cependant plus représenté chez les femmes (7,4 fois supérieur à celui des hommes).

Tableau 5.1: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	46,6	28,0	36,7
Marié	48,3	55,5	52,1
Divorcé/séparé	1,3	2,3	1,8
Veuf (ve)	1,5	11,1	6,6
Union libre	2,4	3,1	2,8
Ensemble	100	100	100

En considérant la répartition des personnes de chaque sexe par état matrimonial, en dehors des célibataires où les hommes sont majoritaires (59,4%), les proportions sont plus élevées chez les femmes pour tous les autres états matrimoniaux.



Graphique 5.1: Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe (%)

5.1.2. Etat matrimonial et milieu de résidence

La distribution de la population âgée de 12 ans ou plus met en évidence des inégalités par état matrimonial entre le milieu urbain et le milieu rural.

La proportion des célibataires est plus élevée en milieu urbain (44,5%) qu'en milieu rural (35,4%). Cependant, les mariés sont plus représentés en milieu rural (53,2%) qu'en milieu urbain (45,8%). Les personnes concernées par les ruptures d'union (divorcé/séparé, veuf) sont plus représentées en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les unions libres concernent 4,5% de la population urbaine de 12 ans ou plus et 2,5% de la population rurale de la même tranche d'âge (tableau 5.2).

de residence							
Etat matrimonial	Milieu de résidence						
Etat matrimoniai	Urbain	Rural	Ensemble				
Célibataire	44,5	35,4	36,7				
Marié	45,8	53,2	52,1				
Divorcé/séparé	1,4	1,9	1,8				
Veuf	3,9	7,0	6,6				
Union libre	4,5	2,5	2,8				
Total	100	100	100				

Tableau 5.2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le milieu de résidence

5.1.3. Etat matrimonial et âge

L'état matrimonial est également influencé par l'âge. Ainsi, de manière générale, le célibat est plus constaté au sein des jeunes, le mariage et les unions libres plus représentés dans la population adulte.

La proportion des célibataires diminue progressivement avec l'âge. Elle passe de 98,4% pour les 12-14 ans à 2,9% pour les 60 ans ou plus. La proportion des mariés quant à elle augmente avec l'âge jusqu'à l'âge de 40 ans et commence à baisser à partir de cet âge. Les ruptures d'union suite au décès du conjoint augmentent également avec l'âge. Cependant, elles sont plus nombreuses à partir de 50 ans.

L'analyse selon le sexe indique que la proportion des célibataires hommes est supérieure à celle des femmes quel que soit l'âge.

Au niveau des mariés, la proportion des hommes mariés décroit à partir de 60 ans. Par contre, la proportion des femmes mariées décroit plus tôt à partir de 40 ans. La proportion des veuves est plus élevée que celle des veufs quel que soit l'âge (tableau 5.3).

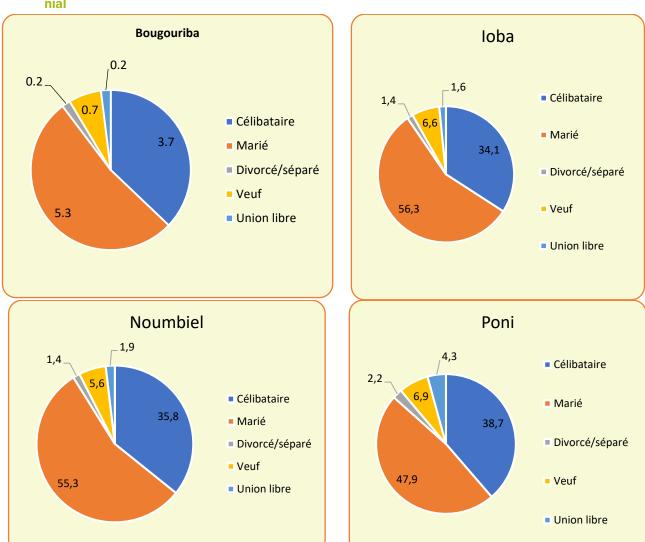
Tableau 5.3: Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

Groupe d'âge	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)/Séparé(e)	Veuf/Veuve	Union libre	Total		
Masculin								
12-14	99,0	0,6	0,0	0,0	0,3	100		
15-19	95,5	3,8	0,1	0,0	0,7	100		
20-24	69,1	27,8	0,6	0,1	2,4	100		
25-29	37,2	57,1	1,2	0,3	4,2	100		
30-34	18,6	74,6	2,0	0,6	4,3	100		
35-39	11,6	81,3	2,5	0,8	3,8	100		
40-44	7,4	85,0	2,8	1,6	3,2	100		
45-49	5,7	86,8	2,6	1,8	3,1	100		
50-54	4,9	86,5	2,3	3,4	2,9	100		
55-59	3,7	86,7	2,2	4,8	2,6	100		
60 ou +	3,2	83,2	2,0	9,8	1,8	100		
Ensemble	46,6	48,3	1,3	1,5	2,4	100		
	I		Féminin					
12-14	97,7	1,7	0,0	0,1	0,5	100		
15-19	68,1	28,5	0,5	0,1	2,8	100		
20-24	28,1	64,7	1,7	0,5	5,0	100		
25-29	12,8	78,4	2,7	1,4	4,8	100		
30-34	7,6	81,4	3,4	3,4	4,2	100		
35-39	4,9	81,7	3,5	6,0	3,9	100		
40-44	4,0	77,2	3,7	12,1	3,1	100		
45-49	3,7	71,8	3,9	17,8	2,8	100		
50-54	3,1	62,7	3,8	28,3	2,2	100		
55-59	2,5	57,2	3,4	35,1	1,7	100		
60 ou +	2,7	35,9	2,0	58,2	1,1	100		
Ensemble	28,0	55,5	2,3	11,1	3,1	100		
10.14	00.4	1.1	Ensemble	0.0	0.4	100		
12-14	98,4	1,1	0,0	0,0	0,4	100		
15-19	81,7	16,2	0,3	0,1	1,7	100		
20-24	47,3	47,4	1,2	0,3	3,8	100		
25-29	23,9	68,7	2,0	0,9	4,5	100		
30-34	12,6	78,2	2,8	2,1	4,2	100		
35-39 40-44	8,0 5.5	81,5 90.7	3,0	3,6	3,9	100		
40-44 45-40	5,5	80,7	3,3	7,3	3,2	100		
45-49 50-54	4,6	78,5	3,3	10,6	2,9	100		
	3,9	72,9	3,2	17,6	2,5	100		
55-59 60 ou +	3,0 2,9	69,8 56,3	2,9 2,0	22,1 37,3	2,1	100 100		
Ensemble	36,7	52,1	1,8	6,6	1,4 2,8	100		
Litoernoic					,			

5.1.4. Etat matrimonial et province

La situation matrimoniale présente des disparités entre provinces dans la région du Sud-Ouest. En effet, la proportion des célibataires la plus élevée se rencontre dans la province du Poni (38,7%) et tandis que sa valeur minimale est enregistrée dans le loba (34,1%). Quant aux mariés, ils sont plus représentés dans le loba (56,3%). La proportion des veufs (ves) est plus élevée dans le Poni (6,9). Dans les autres provinces, le veuvage occupe une proportion moindre de 6,6% dans la Bougouriba et le loba et 5,6% dans le Noumbiel (Graphique 5.2).

Graphique 5.2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province selon l'état matrimo-



La structure de l'état matrimonial observée selon le sexe au niveau provincial est similaire à celle de la région.

Dans toutes les provinces, la proportion d'hommes célibataires est plus élevée que celle de femmes célibataires. Considérant le mariage, la proportion de femmes mariées est plus élevée que celle ces hommes mariés, également dans toutes les provinces, certainement à cause de la polygamie qui est une pratique assez courante. Dans le Noumbiel, 60,4% des femmes de 12 ans ou plus sont mariées. C'est la proportion la plus élevée de toutes les provinces. Le Poni enregistre la plus faible proportion de femmes mariées (51,2%) parmi les femmes de 12 ans ou plus (tableau 5.4). A l'exception de la province du loba, la proportion de femmes divorcées ou séparées est plus élevée que celle des hommes vivant dans cette même situation de divorce ou de séparation dans les autres provinces. En ce qui concerne les unions libres, dans toutes les provinces, les proportions de femmes vivant dans cette situation sont plus élevées que celles des hommes, certainement à cause de la pratique de la polygamie.

Tableau 5.4: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial

Province/Se	xe	Célibataire	Marié (e)	Divorcé (e)/séparé (e)	Veuf/Veuve	Union libre	Total
	Homme	47,3	48,5	1,2	1,3	1,7	100,0
Bougouriba	Femme	27,8	56,4	2,2	11,4	2,2	100,0
	Ensemble	37,1	52,6	1,7	6,6	2,0	100,0
	Homme	42,6	53,0	1,4	1,5	1,5	100,0
Ioba	Femme	26,4	59,3	1,4	11,2	1,7	100,0
	Ensemble	34,1	56,3	1,4	6,6	1,6	100,0
	Homme	45,9	50,0	0,9	1,5	1,7	100,0
Noumbiel	Femme	26,1	60,4	1,9	9,5	2,1	100,0
	Ensemble	35,8	55,3	1,4	5,6	1,9	100,0
	Homme	49,5	44,0	1,3	1,5	3,7	100,0
Poni	Femme	29,7	51,2	3,0	11,3	4,8	100,0
	Ensemble	38,7	47,9	2,2	6,9	4,3	100,0

5.2. NUPTIALITE

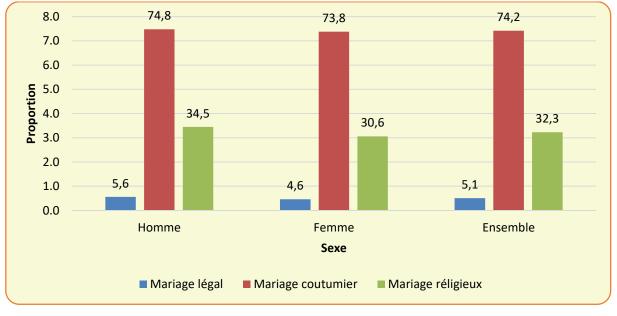
La nuptialité des célibataires (primo-nuptialité) peut être caractérisée par des indicateurs résumant son calendrier et son intensité. L'âge moyen au premier mariage et l'âge médian au premier mariage résument le calendrier de la primo-nuptialité. L'intensité du phénomène est estimée par la fréquence du célibat définitif.

La nuptialité des célibataires varie selon certaines variables sociodémographiques dont le sexe. Cette section analyse les types de mariage (légal, coutumier et religieux au sein de la sous-population des mariés) contractés dans la région et la nuptialité des célibataires selon le sexe.

5.2.1. Nuptialité par type de mariage

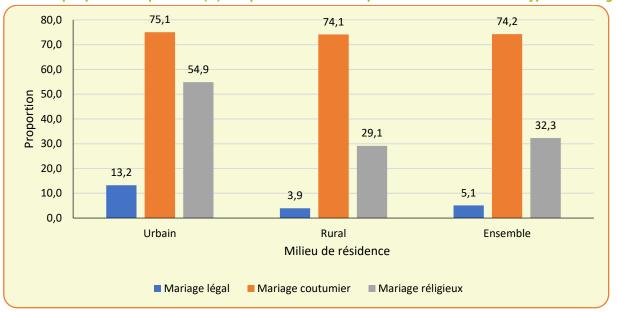
Le type de mariage le plus contracté dans la région est le mariage coutumier qui a été célébré par 74,2% des personnes mariées. Le mariage religieux est célébré par 32,3% des personnes mariées. Le mariage légal quant à lui ne concerne que 5,1% des mariés de la région (cf. graphique 5.3). Dans la société burkinabè, et d'une manière générale celle africaine, les us et les coutumes régissent le comportement et la vie communautaire. Le mariage ou l'union matrimoniale est la base et le fondement de la famille. Et le mariage confère à l'individu qui le contracte une reconnaissance et une considération au sein de la société. Ainsi, cet aspect explique la prépondérance des mariages coutumier et religieux constatée au sein de la population des mariés.

La tendance des formes de mariage contracté selon le sexe est similaire à celle observée au niveau régional. Cependant, les proportions chez les hommes sont relativement plus élevées à celles des femmes, quel que soit le type de mariage.



Graphique 5.3: Répartition (%) des personnes mariées par type de mariage selon le sexe

L'analyse des types de mariages selon le milieu de résidence indique des proportions de mariés du milieu urbain supérieures à celles du milieu rural, quel que soit le type de mariage. La proportion du mariage légal est 3 fois plus élevée en milieu urbain comparé au milieu rural (cf. graphique 5.4).



Graphique 5.4: Répartition (%) des personnes mariées par milieu de résidence et type de mariage

5.2.2. Primo-nuptialité par sexe

La table de nuptialité du moment est la table de nuptialité d'une cohorte fictive qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée.

Dans la région du Sud-Ouest, l'âge moyen au premier mariage des hommes est de 26,3 ans (il est de 26,9 ans pour l'ensemble du pays). Cet âge (pour les hommes) a augmenté (plus de 0,5 point) par rapport à 2006 (26,8 ans). Aussi, à 25,1 ans, la moitié des hommes célibataires de la région ont contracté un mariage. Comparé à 2006, cet âge médian a augmenté de 2,1 ans (23,0 ans en 2006).

En outre, la primo-nuptialité des hommes s'observe jusqu'à l'âge de 54 ans. Le célibat définitif est atteint à 55 ans avec une proportion de 4,4%. L'âge au célibat définitif a connu un recul par rapport à 2006 où il était constaté à 45 ans avec un taux de 3,6% (tableau 5.5).

Tableau 5.5: Table de primo-nuptialité des hommes

Age x	Célibataires Cx	Mariages M(x,x+a)	Quotients anx (%)
15	1000	157	157,0
20	843	317	376,0
25	526	263	500,0
30	263	121	460,1
35	142	50	352,1
40	92	28	304,3
45	64	11	171,9
50	53	9	169,8
55	44		
Age moyen	26,3 ans		
Age médian	25,1 ans		
Célibat définitif	4,4 %		

La nuptialité des femmes de la région est plutôt précoce (cf. tableau 5.6). En effet, l'âge moyen au premier mariage est de 20,3 ans (contre 20,1 ans en 2006) et la moitié des femmes se marient avant 19,4 ans (contre 17,0 ans en 2006). La comparaison avec 2006 indique un léger recul de l'âge au premier mariage chez les filles malgré le caractère précoce du phénomène. Par ailleurs, les femmes contractent leur premier mariage jusqu'à l'âge de 44 ans révolus. Le célibat définitif quant à lui est atteint à 45 ans avec une proportion de 3,8%. Cela dénote d'une forte intensité de la nuptialité chez les femmes à l'instar des hommes. Cependant, il faut mentionner une hausse significative de la proportion du célibat définitif par rapport à 2006 (0,7%) chez les femmes.

Tableau 5.6: Table de primo-nuptialité des femmes

Age x	Célibataires Cx	Mariages M(x,x+a)	Quotients anx (%)
12	1000	105	105,0
15	895	426	476,0
20	469	287	611,9
25	182	88	483,5
30	94	34	361,7
35	60	17	283,3
40	43	5	116,3
45	38		
Age moyen	20,3 ans		
Age médian	19,4 ans		
Célibat définitif	3,8 %		

CONCLUSION

En somme, l'analyse de l'état matrimonial et de la nuptialité dans la région du Sud-Ouest indique que les célibataires représentent plus du tiers de la population de 12 ans ou plus et 52,1% de la population est constitué de personnes mariées. Les veufs et veuves représentent 6,6% de la population de 12 ans ou plus de la région. Les autres états matrimoniaux représentent moins de 3%. Les types de mariages les plus contractés sont le mariage coutumier (74,2% des personnes mariées) suivi du mariage religieux (32,3%).

En ce qui concerne la nuptialité, il ressort une forte intensité du phénomène, quel que soit le sexe (4,4% d'hommes célibataires définitifs à 55 ans et 3,8% de femmes célibataires définitifs à 45 ans). On note aussi une précocité du phénomène chez les femmes malgré le recul de l'âge moyen au premier mariage (20,3 ans) par rapport à 2006 (20,1 ans).

CHAPITRE 6: CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA PO-**PULATION**

INTRODUCTION

Au Burkina Faso, plusieurs politiques, projets et programmes visant l'amélioration de la qualité de vie des populations se sont succédés. Pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de ces politiques économiques, une connaissance adéquate des caractéristiques économiques de la population est nécessaire.

En effet, les caractéristiques des acteurs économiques évoluent et diffèrent selon les domaines d'activité, les habitudes culturelles, le milieu de résidence, le contexte ou la tendance du moment. Une analyse plus fine de ces acteurs permet de mieux cerner la force productive de la région et les principales activités qui occupent la population dans l'emploi.

Collecte des données

Dans le cadre du recensement général de la population de 2019 du Burkina Faso, les données relatives à l'activité économique ont été collectées à partir des questions suivantes :

- Est-ce que (NOM) a travaillé au moins une heure durant les sept derniers jours contre une rémunération?
- Même si (NOM) n'a pas travaillé au cours des 7 derniers jours, a-t-il/ avait-il un emploi rémunéré?
- (NOM) a-t-il cherché un emploi au cours des 30 derniers jours ?
- (NOM) sera-t-il disponible pour travailler?
- Quelle est l'occupation principale qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces 7 jours?
- Quelle est (ou était) la situation de (NOM) dans cette occupation ?
- Que fait principalement l'entreprise ou l'établissement au sein de laquelle ou duquel (NOM) travaille ou a travaillé?

Ce chapitre aborde en premier lieu le volume et la structure de la main d'œuvre puis traite de la main d'œuvre occupée et celle au chômage. Il s'intéresse ensuite à la population hors main d'œuvre avant de faire un focus sur le travail des jeunes.

Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population à partir des données du 5° RGPH, il importe de présenter et définir les principaux concepts utilisés.

Période de référence

Une période de référence est une plage de temps à laquelle se rapportent les questions ou les renseignements collectés. Pour l'activité économique, la période de référence est la semaine ayant précédé la date de passage de l'agent recenseur. Les renseignements sur l'activité économique de la population se rapportent essentiellement à cette période d'une semaine (7 jours).

Activités économiques

On entend par activité économique le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité une rémunération en espèce ou en nature.

Population en âge de travailler

Au 5° RGPH, la population concernée par les questions sur le travail ou l'activité économique est âgée de 5 ans ou plus. Cependant, il n'a pas été fixé une limite d'âge supérieure de sortie d'activité pour tenir compte de certaines catégories de travailleurs. C'est le cas par exemple des « paysans » dont l'âge de sortie d'activité n'est pas toujours connu : ils ne cessent de travailler que lorsqu'ils sont totalement épuisés.

Au Burkina Faso, on considère qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure (18 ans ou plus selon le code des personnes et de la famille). Cependant, le Bureau international du travail (BIT) suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler, mais laisse la liberté aux pays de la réviser en fonction de leur réalité. Pour permettre une comparabilité des résultats avec ceux des autres pays, la population en âge de travailler retenue est celle âgée de 15 ans ou plus, conformément aux recommandations du BIT.

Main-d'œuvre (ou population active)

La main-d'œuvre est la population disponible sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler et disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population dans l'emploi) et ceux qui sont sans travail mais qui en cherchent et qui sont disponibles pour travailler (population au chômage). La main-d'œuvre au sens du 5e RGPH comprend les personnes qui déclarent exercer une activité rémunérée; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être aides familiales (même sans rémunération) ; être élève, étudiant ou retraité mais exerçant une activité; être chômeur (sans emploi et à la recherche d'un emploi).

Population dans l'emploi

La population dans l'emploi (population active occupée) est l'ensemble des personnes disposant d'un emploi permanent (même si elles sont en vacances, malades, en grève ou en arrêt provisoire de travail, etc.) et celles qui n'ont pas un emploi permanent, mais qui ont travaillé au cours de la période de référence de 7 jours.

Au 5^e RGPH, les agriculteurs et leurs aides familiaux sont considérés comme occupés même si la semaine de référence se situait dans une période de non activité pour des raisons saisonnières. Ainsi, après les récoltes, l'agriculteur qui n'exerce aucune activité économique est considéré comme occupé.

Population au chômage

C'est l'ensemble des personnes âgées de 15 ans ou plus qui n'ont pas travaillé pendant la période de référence, qui n'ont pas d'emploi, mais qui en ont recherché au cours des 30 derniers jours précédant l'interview et qui sont disponibles pour travailler au cours des 15 jours suivants.

Population hors main-d'œuvre

La population hors main-d'œuvre est une catégorie résiduelle formée des personnes qui ne sont ni pourvues d'un emploi, ni au chômage. Elle est composée de personnes dépourvues d'un emploi durant la période de référence et qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, d'individus qui ne cherchent pas un emploi mais sont disponibles à travailler et ceux qui ne cherchent pas un emploi et ne sont pas disponibles.

Elle englobe toutes les personnes qui, en raison d'un handicap physique, ne sont pas en mesure de travailler et toutes celles qui, pour des raisons de convenance personnelle, par exemple les études, les responsabilités familiales ou un âge avancé, ne désirent pas travailler.

Statut dans l'emploi

C'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé. Il s'agit de la position de cette personne dans l'exercice de l'activité.

Occupation principale

La détermination de l'emploi principal peut poser des problèmes dans le cas où l'enquêté exerce plusieurs emplois. Au 5º RGPH, l'emploi principal est celui qui est déclaré comme tel par le répondant. Dans le cas où l'enquêté exerce plusieurs emplois et qu'il a un doute pour déterminer son emploi principal, c'est celui auquel la personne consacre le plus de temps qui est considéré comme l'occupation principale. Si le critère de temps ne permet toujours pas d'identifier l'emploi principal, alors il est retenu celui qui lui procure le revenu le plus important. Les modalités de la variable occupation principale disponibles dans la base de données du 5e RGPH sont les métiers, professions, poste ou fonction (Niveau 5) de la Classification internationale type des professions de 2008 (CITP-08), nomenclature des métiers et professions. Cependant, sont considérés dans la présente analyse de l'activité économique les grands groupes (Niveau 1) de la « Nomenclature des métiers et professions ».

Branche d'activité

La branche d'activités renvoie à l'ensemble des établissements ou des unités de production engagés dans le même type d'activités ou dans des types d'activités similaires. C'est un regroupement de toutes les unités de production homogènes fabriquant ou produisant le même produit ou la même catégorie de produits.

Secteur d'activité

Un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire et tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité desdits établissements ou entreprises.

Taux d'activité

Ce taux est le rapport de la population pourvue d'un emploi et celle des chômeurs à la population de 15 ans ou plus. Il s'exprime en pourcentage et indique le niveau général de participation de la population de 15 ans ou plus au marché du travail. Le taux net d'activité montre aussi l'importance relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services.

Taux d'inactivité

Le taux d'inactivité désigne la proportion en pourcentage de la population hors main-d'œuvre. Ce taux s'obtient en divisant l'effectif de la population hors main-d'œuvre par la population de 15 ans ou plus.

Ratio emploi-population

Le ratio emploi-population est le rapport en pourcentage entre la population pourvue d'un emploi (population dans l'emploi) et la population active. Un ratio élevé signifie qu'une proportion importante de la population active est employée, tandis qu'un ratio faible signifie qu'une proportion importante de la population active ne participe pas directement aux activités du marché productif,

car elle est au chômage.

Taux de chômage

Le taux de chômage représente la proportion en pourcentage de la population active qui n'est pas pourvue d'un emploi. La population au chômage comprend toutes les personnes dépourvues d'un emploi, mais disponibles à travailler (immédiatement ou dans les 15 jours) et qui ont recherché du travail (dans les 30 derniers jours). Il est le nombre total des chômeurs du pays rapporté à la population active correspondante.

Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle est un taux de chômage assoupli qui inclut dans la population au chômage, la main-d'œuvre potentielle. Cette dernière représente les personnes en âge de travailler qui sont hors de la main-d'œuvre et (i) qui ont recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les 15 jours (les demandeurs d'emploi non disponibles) ; ou (ii) qui n'ont pas recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours, mais sont disponibles pour travailler dans les 15 jours (les demandeurs potentiels disponibles).

Taux de dépendance

Dans le cadre de l'analyse des caractéristiques économiques de la population à partir des données du 5° RGPH, le taux de dépendance économique est déterminé en rapport avec la définition de la population en âge de travailler. Dans ce cas, la population à charge est constituée des personnes qui ne sont pas en âge de travailler, des chômeurs et des personnes hors main-d'œuvre. Ce taux s'obtient donc en rapportant à la population active occupée, l'ensemble des personnes (i) âgées de moins de 15 ans, (ii) hors mains-d'œuvre et (iii) celles qui sont au chômage. Il correspond au nombre de personnes à charge pour 100 personnes occupées.

6.1. VOLUME ET STRUCTURE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Dans cette section, il sera fait une présentation analytique d'ensemble, par province et par commune de la participation (ou non) de la population à l'activité économique selon ses caractéristiques démographiques (âge et sexe).

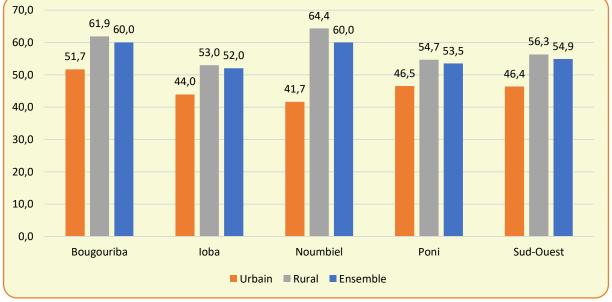
Dans la région du Sud-Ouest, les individus occupés représentent 53,2%, 1,7% pour les chômeurs et 45,1% pour les hors main-d'œuvre. Selon les provinces, la proportion des personnes occupées dans la population totale en âge de travailler est plus importante dans la province de la Bougouriba où 58,8% sont des actifs occupés (tableau 6.1). La province du loba affiche la plus faible proportion des actifs occupés (50,4%).

Tableau 6.1: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation

Dusvinas	Situation d'occupation						
Province	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	Total			
Bougouriba	58,8	1,2	40,0	100			
Ioba	50,4	1,7	48,0	100			
Noumbiel	58,5	1,5	40,0	100			
Poni	51,5	2,0	46,5	100			
Sud-Ouest	53,2	1,7	45,1	100			

Dans la région du Sud-Ouest, le taux d'activité est de 54,9% soit 56,2% en milieu rural et 46,4 en milieu urbain. Cela signifie que 54,9% de la population de 15 ans ou plus constitue une main d'œuvre disponible et que cette main-d'œuvre est plus représentée en milieu rural qu'en milieu urbain. Concernant les provinces, le taux d'activité est de 60,0% respectivement pour la Bougouriba et le Noumbiel. Il est de 53,5% dans de Poni et de 52,0% dans le Ioba (graphique 6.1).

Graphique 6.1: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence 64,4 61,9 60,0 60,0



Suivant le sexe des individus, on observe que dans les différentes provinces et communes de la région, le taux d'activité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, au niveau de la région, les actifs (occupés et chômeurs) sont prépondérants chez les hommes (61,9 %) par rapport aux femmes (48,9 %).

Au niveau des communes, Oronkua a le taux le plus élevé (73,5 %) suivie de la commune de Midebdo (72,1 %). La commune de Malba détient le taux d'activité le plus faible (24,0 %) dans la région (tableau 6.2).

Tableau 6.2: Taux d'activité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe

0		Sexe	
Commune	Masculin	Féminin	Ensemble
Bondigui	79,0	62,1	70,3
Diébougou	63,7	46,0	54,6
Dolo	54,3	46,2	50,0
Iolonioro	76,8	67,0	71,4
Tiankoura	50,2	43,1	46,0
Total Bougouriba	67,6	53,4	60,0
Dano	56,6	44,1	50,0
Dissin	46,2	37,0	41,3
Guégueré	63,6	55,7	59,6
Koper	47,7	40,2	43,7
Niego	49,8	46,3	47,9
Oronkua	76,7	70,8	73,5
Ouessa	67,9	56,9	62,1
Zambo	44,2	38,1	41,0
Total loba	56,7	47,9	52,0
Batié	62,3	46,0	53,9
Boussoukoula	78,7	51,6	65,4
Kpueré	81,2	63,8	71,5
Legmoin	65,0	50,7	57,5
Midebdo	78,4	66,7	72,1
Total Noumbiel	68,6	52,1	60,0
Bouroum-Bouroum	60,0	54,5	56,8
Boussera	48,3	34,9	40,2
Djigoué	67,8	52,1	59,5
Gaoua	61,1	43,9	51,4
Gbomblora	55,7	46,9	50,8
Kampti	67,0	48,0	57,4
Loropéni	67,6	55,9	61,0
Malba	28,0	21,4	24,0
Nako	52,7	45,9	48,6
Périgban	65,9	53,1	58,2
Total Poni	61,5	47,2	53,5
Total Sud-Ouest	61,9	48,9	54,9

Au sein de la population en âge de travailler, les groupe d'âges les plus actifs sont ceux de 25 à 59 ans pour l'ensemble des deux sexes. A l'exception du groupe d'âge 55-59 ans ayant un taux d'activité de 49,0%, dans les autres groupes d'âge quinquennaux (25-54 ans), le taux d'activité est supérieur à 50 %. Les taux d'activité les plus élevés sont observés au niveau du groupe d'âge 35 à 39 ans autant chez les hommes que chez les femmes. Les générations les plus jeunes (15-19 ans) ainsi que les plus anciennes (65 ans ou plus) enregistrent les taux d'activité les plus faibles (tableau 6.3).

Tableau 6.3: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe

Crowno d'âno	Sexe			
Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble	
15-19	35,6	33,5	34,6	
20-24	54,9	47,8	51,2	
25-29	70,2	54,5	61,7	
30-34	76,0	58,9	66,8	
35-39	76,7	60,4	67,8	
40-44	76,0	59,5	67,0	
45-49	74,8	57,0	65,0	
50-54	73,2	53,7	62,0	
55-59	70,3	49,0	58,1	
60-64	65,0	40,4	51,1	
65 ou +	49,8	26,5	36,5	
Ensemble	61,9	48,9	54,9	

6.2. MAIN D'ŒUVRE OCCUPEE

Le ratio emploi-population mesure la capacité d'une économie à créer des emplois par rapport à la population en âge de travailler. Dans l'ensemble de la région, on enregistre un ratio emploi-population de 53,2 %. Dans chaque province, le milieu rural présente les ratios les plus importants. Dans la région, 54,7 % de la population de 15 ans ou plus est occupée en milieu rural contre 44,0 % en milieu urbain. Il ressort également que les provinces de Bougouriba et du Noumbiel ont les ratio emploi-population les plus élevés (58,8 % et 58,5% respectivement) alors que le loba affiche la plus faible valeur de cet indicateur (Graphique 6.3).

70,0 62,9 61,1 58,8 58,5 60,0 54,7 _{53,2} 52,7 51.5 51,3 50.4 48,8 50,0 44,0 44,0 42,1 39,8 40,0 30,0 20,0 10,0 0,0 Bougouriba Ioba Noumbiel Poni Sud-Ouest ■ Urbain ■ Rural ■ Ensemble

Graphique 6.3: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence

Une analyse des données par commune selon le sexe montre que dans toutes les communes, le ratio emploi-population chez les hommes est plus important que chez les femmes. On note ainsi que, les hommes sont plus occupés (60,1%) que les femmes (47,3%) dans la région du Sud-Ouest. Ce résultat demeure valable dans l'ensemble des communes prises individuellement.

L'analyse des ratios emploi-population sans distinction de sexe révèle que les communes de Oronkua, de Kpuéré et de Iolonioro ont les ratios les plus élevés tandis que les communes de Boussera, Zambo et Malba ont les ratios les plus faibles (tableau 6.4).

Tableau 6.4: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par commune selon le sexe

Communic		Sexe	
Commune	Masculin	Féminin	Ensemble
Bondigui	78,5	61,5	69,8
Diébougou	62,0	44,0	52,8
Dolo	52,7	45,4	48,8
Iolonioro	76,7	66,7	71,1
Tiankoura	47,7	41,1	43,8
Total Bougouriba	66,4	52,1	58,8
Dano	53,5	41,9	47,4
Dissin	44,5	36,2	40,1
Guégueré	62,4	54,9	58,5
Koper	44,5	37,4	40,8
Niego	49,6	46,0	47,7
Oronkua	76,3	70,5	73,2
Ouessa	66,8	54,9	60,5
Zambo	41,7	35,6	38,6
Total loba	54,8	46,4	50,4
Batié	60,8	43,9	52,1
Boussoukoula	77,8	50,2	64,3
Kpueré	81,2	63,8	71,5
Legmoin	63,1	48,8	55,6
Midebdo	77,3	65,8	71,1
Total Noumbiel	67,2	50,5	58,5
Bouroum-Bouroum	57,6	51,9	54,2
Boussera	47,8	34,5	39,8
Djigoué	67,3	51,7	59,1
Gaoua	59,2	42,0	49,6
Gbomblora	51,8	43,7	47,3
Kampti	64,6	45,6	55,0
Loropéni	65,7	53,6	58,8
Malba	26,4	19,5	22,2
Nako	49,5	43,1	45,6
Périgban	64,3	51,7	56,8
Total Poni	59,5	45,1	51,5
Total Sud-Ouest	60,1	47,3	53,2

Les ratios emploi-population demeurent moins élevés aux jeunes âges et aux âges avancés. De 32,6 % dans la tranche d'âge 15-19 ans, ils augmentent régulièrement jusqu'à atteindre 66,2 % dans la tranche d'âge 35-39 ans avant d'entamer une baisse pour s'établir à 36,2 % dans la tranche de 65 ans ou plus. Des ratios moins élevés aux âges extrêmes sont aussi constatés chez les hommes que chez les femmes (tableau 6.5).

Tableau 6.5: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe

Croupe d'âne		Sexe	
Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	33,5	31,6	32,6
20-24	52,3	45,3	48,5
25-29	67,9	52,1	59,4
30-34	74,2	57,1	65,0
35-39	75,0	58,7	66,2
40-44	74,8	58,1	65,7
45-49	73,5	55,8	63,8
50-54	72,0	52,9	61,1
55-59	69,5	48,2	57,3
60-64	64,4	39,9	50,5
65 ou +	49,4	26,2	36,2
Total	60,1	47,3	53,2

La grande majorité de la main-d'œuvre occupée, soit 74,3%, exerce dans le secteur primaire suivi du secteur tertiaire (13,4%) et enfin du secteur secondaire (11,5%). Cette proportion élevée des personnes occupées dans le secteur primaire traduit la prééminence des activités agro-sylvo-pastorales dans la région. Le secteur secondaire qui représente les activités de production et de transformation de produits finis ou semi-finis est considérablement faible dans la région. Ainsi donc, la capacité de l'industrie à créer de l'emploi est très faible. Le secteur tertiaire regroupant les activités de services est toujours moins développé.

Dans les provinces de la Bougouriba, du Noumbiel et du Poni, la main d'œuvre occupée exerce majoritairement dans le secteur primaire. Les secteurs tertiaire et secondaire y occupent respectivement les 2è et 3è place dans la répartition de la main d'œuvre occupée par secteur d'activité. Dans la province du loba, l'ordre d'importance des secteurs d'activités est le suivant : primaire, tertiaire puis secondaire.

Tableau 6.6: Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon le secteur d'activité

Dravinas		Secteur d'activité						
Province	Primaire	Secondaire	Tertiaire	ND	Total			
Bougouriba	71,7	13,4	14,1	0,8	100			
Ioba	73,8	13,6	11,3	1,3	100			
Noumbiel	75,3	7,8	16,4	0,5	100			
Poni	75,6	10,3	13,6	0,5	100			
Sud-Ouest	74,3	11,5	13,4	0,8	100			

La répartition des personnes occupées du Sud-Ouest par la situation dans l'occupation renseigne que les indépendants sont majoritaires (53,4%). Les aides familiaux (38,3%), les salariés (5,3%) et les autres situations dans l'occupation (3,0%) occupent respectivement les 2e, 3e et 4e place dans le classement des personnes occupées par situation dans l'occupation. La répartition des personnes occupées par situation dans l'occupation dans chacune des provinces est similaire à la répartition régionale (tableau 6.7).

Tableau 6.7: Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon la situation dans l'occupation principale

Province		Situation dans l'occupation					
Province	Indépendants	Salariés	Aides familiaux	Autres	Total		
Bougouriba	56,2	5,8	34,1	4,0	100		
Ioba	58,1	4,8	34,8	2,3	100		
Noumbiel	48,1	4,3	44,9	2,7	100		
Poni	50,3	5,7	40,9	3,2	100		
Sud-Ouest	53,4	5,3	38,3	3,0	100		

6.3. POPULATION AU CHOMAGE

Le taux de chômage au sens du BIT demeure relativement faible pour la région, soit 3,1%, tandis que le taux de chômage combiné (population au chômage + main d'œuvre potentielle) est plus élevé, soit 24,0 %.

En fonction des provinces, le taux de chômage est plus faible dans la province de la Bougouriba. Selon la définition du BIT, 2,0% de la population active de la Bougouriba est au chômage. C'est le taux de chômage le plus faible de la région. Le taux de chômage le plus élevé est de 3,8% et est enregistré dans la province du Poni.

En intégrant la main-d'œuvre potentielle (taux combiné), le taux de chômage combiné le plus élevé se rencontre dans le Ioba (27,6%) et sa plus faible valeur est également observée dans la Bougouriba (16,1%).

Ces indicateurs montrent également que le chômage est plus faible en milieu rural par rapport au milieu urbain et ce, quelles que soient la province et la définition de chômage retenue (BIT ou taux combiné) (tableau 6.8).

Tableau 6.8: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par province selon le milieu de résidence

Province	Tau	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
Province	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Bougouriba	5,7	1,4	2,0	20,9	15,2	16,1	
Ioba	4,3	3,1	3,2	28,8	27,4	27,6	
Noumbiel	4,4	2,2	2,5	33,6	16,5	19,2	
Poni	5,5	3,5	3,8	34,3	24,6	25,9	
Sud-Ouest	5,1	2,9	3,1	30,1	23,0	24,0	

Le chômage touche plus les femmes (3,4 % pour le taux BIT et 27,6 % pour le taux combiné) que les hommes (2,9 % pour le taux BIT et 20,2 % pour le taux combiné). Ce résultat demeure valable dans trois provinces de la région : Bougouriba, Noumbiel et Poni. En considérant le taux combiné de chômage, le chômage touche plus les femmes que les hommes dans chacune des quatre provinces.

Les communes de Malba (7,4%), Gbomblora (6,9%), Koper (6,7%) et Nako (6,1%) affichent les taux de chômage au sens du BIT les plus élevés de la région. Les plus faibles valeurs sont enregistrées dans les communes de Niégo (0,5%), Oronkua (0,5%), Iolonioro (0,3%) et Kpuéré (0,0%).

En prenant en compte la main d'œuvre potentielle, le taux combiné de chômage est plus élevé dans les communes de Malba (61,9%), Zambo (43,6%), Koper (38,5%) et Dissin (37,1%). A l'opposée, les plus faibles taux de chômage combiné sont observés dans les communes de Iolonioro (8,1%), Oronkua (7,9%), Midebdo (5,7%) et Kpuéré (4,2%)(tableau 6.9).

Tableau 6.9: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par commune selon le sexe

Commune	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
Commune	M	F	M+F	M	F	M+F
Bondigui	0,6	1,0	0,8	9,3	21,1	15,0
Diébougou	2,6	4,3	3,3	14,0	22,5	17,9
Dolo	3,0	1,7	2,4	25,8	24,8	25,3
Iolonioro	0,2	0,4	0,3	6,6	9,5	8,1

2	Taux	chômage	BIT	Taux chômage combiné		
Commune	M	F	M+F	М	F	M+F
Tiankoura	5,1	4,6	4,8	24,4	28,6	26,8
Total Bougouriba	1,8	2,3	2,0	12,8	19,6	16,1
Dano	5,4	4,9	5,1	26,2	32,4	29,2
Dissin	3,6	2,3	3,0	34,3	39,9	37,1
Guégueré	2,0	1,5	1,8	19,7	22,4	21,0
Koper	6,7	6,8	6,7	36,9	40,0	38,5
Niego	0,5	0,5	0,5	25,3	27,7	26,5
Oronkua	0,6	0,4	0,5	7,6	8,1	7,9
Ouessa	1,6	3,6	2,6	14,6	24,1	19,4
Zambo	5,7	6,4	6,0	42,6	44,7	43,6
Total Ioba	3,4	3,1	3,2	25,6	29,5	27,6
Batié	2,4	4,7	3,4	18,1	29,9	23,6
Boussoukoula	1,1	2,6	1,7	10,3	26,2	17,1
Kpueré	0,0	0,0	0,0	3,2	5,1	4,2
Legmoin	2,9	3,8	3,3	21,6	32,1	26,8
Midebdo	1,4	1,3	1,4	4,4	7,0	5,7
Total Noumbiel	2,0	3,2	2,5	14,6	24,3	19,2
Bouroum-Bouroum	4,1	4,8	4,5	15,9	18,1	17,1
Boussera	1,1	1,2	1,2	29,1	41,2	36,0
Djigoué	0,7	0,8	0,7	8,9	13,7	11,2
Gaoua	3,0	4,2	3,6	21,5	34,3	28,1
Gbomblora	7,0	6,8	6,9	30,3	36,9	33,8
Kampti	3,6	5,0	4,2	21,1	31,3	25,7
Loropéni	2,8	4,1	3,5	14,7	23,3	19,3
Malba	5,8	8,7	7,4	55,4	66,1	61,9
Nako	6,0	6,2	6,1	30,6	33,2	32,1
Périgban	2,5	2,5	2,5	16,8	19,7	18,4
Total Poni	3,3	4,3	3,8	21,1	30,4	25,9
Total Sud-Ouest	2,9	3,4	3,1	20,2	27,6	24,0

Le chômage touche principalement les générations les plus jeunes. On constate une baisse du taux de chômage en fonction des groupes d'âge. Les groupes d'âge les plus jeunes sont donc ceux qui recherchent le plus activement un emploi. Le taux de chômage au sens du BIT le plus faible est ainsi observé dans le groupe d'âge 65 ans ou plus qui comprend les retraités. Les hommes de ce groupe d'âge ont un taux de chômage de 0,7% contre 1,0% pour les femmes.

Tableau 6.10: Taux de chômage (%) au sens du BIT de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Sexe				
Groupe a age	Masculin	Féminin	Ensemble		
15-19	5,9	5,7	5,8		
20-24	4,9	5,4	5,1		
25-29	3,2	4,3	3,7		
30-34	2,4	3,1	2,7		
35-39	2,1	2,9	2,5		
40-44	1,7	2,3	2,0		
45-49	1,7	2,0	1,9		
50-54	1,6	1,6	1,6		
55-59	1,1	1,8	1,4		
60-64	0,9	1,1	1,0		

C		Sexe				
Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble			
65 ou +		0,7	1,0	0,8		
Total		2,9	3,4	3,1		

En fonction du niveau d'instruction, le taux de chômage est moins important chez les individus sans niveau (2,7 %) ou de niveau primaire (3,7 %). Chez les hommes, les taux de chômage sont plus élevés chez les individus de niveau post-secondaire tandis que chez les femmes les taux de chômage sont plus élevés au niveau supérieur. La hausse des taux de chômage avec le niveau d'instruction s'explique par la prise en compte de la recherche active d'emploi dans la définition du chômage (tableau 6.11).

Tableau 6.11: Taux de chômage (%) au sens du BIT et taux combiné du chômage par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
Niveau a instruction	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	2,5	3,0	2,7	19,2	26,2	23,0
Primaire	3,3	4,4	3,7	21,4	31,4	25,4
Post-primaire	4,7	7,5	5,8	27,8	40,0	32,9
Secondaire	4,2	7,1	5,0	21,7	33,0	25,1
Supérieur	3,4	8,5	4,3	13,5	27,2	16,1
Total	2,9	3,4	3,1	20,2	27,6	24,0

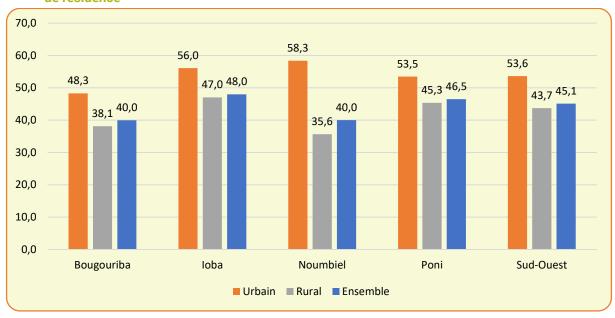
En 2019, dans la région du Sud-Ouest, les chômeurs en quête de leur premier emploi représentent 97,6% des chômeurs et ceux qui ont déjà travaillé représentent 2,4%. Le Noumbiel détient la proportion de chômeurs en quête de leur 1er emploi la plus élevée (98,9%). La plus forte proportion de chômeurs ayant déjà travaillé est enregistrée dans la province du loba (2,7%).

Tableau 6.12: Répartition (%) de la population de 15 ans et plus au chômage par province selon le statut au chômage

	Statut au c		
Province	Chômeur ayant déjà travaillé	Chômeur en quête du 1 ^{er} emploi	Total
Bougouriba	2,0	98,0	100
Ioba	2,7	97,3	100
Noumbiel	1,1	98,9	100
Poni	2,5	97,5	100
Sud-Ouest	2,4	97,6	100

6.4. POPULATION HORS MAIN-D'ŒUVRE

La proportion de la population hors main-d'œuvre est de 45,1 %. Cette proportion qui désigne le taux d'inactivité est plus élevée dans la province du loba (48,0 %) que dans les autres provinces. La plus faible proportion de population hors main-d'œuvre de 40,0% est enregistrée dans les provinces de la Bougouriba et du Noumbiel. En outre, dans toutes les provinces, cette proportion est plus élevée en milieu urbain par rapport au milieu rural (graphique 6.5).



Graphique 6.5: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence

Les cinq communes ayant les taux d'inactivité les plus élevés sont Malba (76,0%), Boussera (59,8%), Zambo (59,0%), Dissin (58,7%) et Koper (56,3%). A l'opposée, les communes de Bondigui (29,7%), Iolonioro (28,6%), Kpuéré (28,5%), Midebdo (27,9%) et Oronkua (26,5%) détiennent les taux d'inactivité les plus faibles de la région.

Tableau 6.13: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe

Commune		Sexe	
Commune	Masculin	Féminin	Ensemble
Bondigui	21,0	37,9	29,7
Diébougou	36,3	54,0	45,4
Dolo	45,7	53,8	50,0
Iolonioro	23,2	33,0	28,6
Tiankoura	49,8	56,9	54,0
Total Bougouriba	32,4	46,6	40,0
Dano	43,4	55,9	50,0
Dissin	53,8	63,0	58,7
Guégueré	36,4	44,3	40,4
Koper	52,3	59,8	56,3
Niego	50,2	53,7	52,1
Oronkua	23,3	29,2	26,5
Ouessa	32,1	43,1	37,9
Zambo	55,8	61,9	59,0
Total loba	43,3	52,1	48,0

0	Sexe				
Commune	Masculin	Féminin	Ensemble		
Batié	37,7	54,0	46,1		
Boussoukoula	21,3	48,4	34,6		
Kpueré	18,8	36,2	28,5		
Legmoin	35,0	49,3	42,5		
Midebdo	21,6	33,3	27,9		
Total Noumbiel	31,4	47,9	40,0		
Bouroum-Bouroum	40,0	45,5	43,2		
Boussera	51,7	65,1	59,8		
Djigoué	32,2	47,9	40,5		
Gaoua	38,9	56,1	48,6		
Gbomblora	44,3	53,1	49,2		
Kampti	33,0	52,0	42,6		
Loropéni	32,4	44,1	39,0		
Malba	72,0	78,6	76,0		
Nako	47,3	54,1	51,4		
Périgban	34,1	46,9	41,8		
Total Poni	38,5	52,8	46,5		
Total Sud-Ouest	38,1	51,1	45,1		

Les taux d'inactivité par groupe d'âge sont plus élevés aux jeunes âges (15-19 ans et 20-24 ans) et aux âges avancés (60-64 ans et 65 ans ou plus) comparativement aux âges intermédiaires où ils sont moins élevés et relativement stables. Ils suivent la même tendance dans les deux sexes. Aussi ces taux d'inactivité restent plus élevés chez les femmes par rapport aux hommes et ce quel que soit le groupe d'âge considéré (tableau 6.14).

Tableau 6.14: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge		Sexe	
oroupe a age	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	64,4	66,5	65,4
20-24	45,1	52,2	48,8
25-29	29,8	45,5	38,3
30-34	24,0	41,1	33,2
35-39	23,3	39,6	32,2
40-44	24,0	40,5	33,0
45-49	25,2	43,0	35,0
50-54	26,8	46,3	38,0
55-59	29,7	51,0	41,9
60-64	35,0	59,6	48,9
65 ou +	50,2	73,5	63,5
Total	38,1	51,1	45,1

Parmi la population hors main-d'œuvre de la région, 83,1 % résident en milieu rural contre 16,9 % pour le milieu urbain. Le milieu urbain abrite 27,9% et 22,1% de la population hors main-d'œuvre de la province, respectivement dans la province du Noumbiel et de la Bougouriba. Dans le Ioba, 12,2% de la population résidente hors main-d'œuvre habite en milieu urbain (Tableau 6.15).

Tableau 6.15: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par province selon le milieu de résidence

Drawinas	Milieu de résidence				
Province	Urbain	Rural	Total		
Bougouriba	22,1	77,9	100		
Ioba	12,2	87,8	100		
Noumbiel	27,9	72,1	100		
Poni	16,2	83,8	100		
Sud-Ouest	16,9	83,1	100		

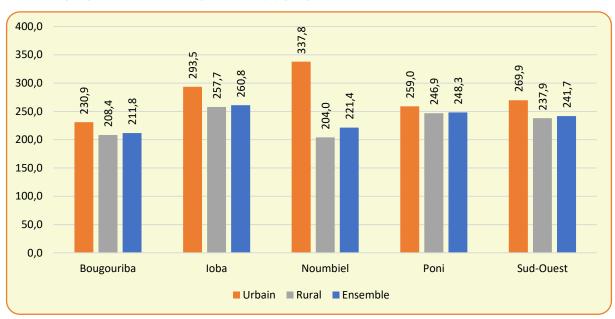
Dans la région, 69,8 % de la population hors main-d'œuvre est sans instruction. Cette proportion est plus élevée chez les femmes (76,0 %) que chez les hommes (60,0 %). Les individus de niveau supérieur sont faiblement représentés dans la population hors main-d'œuvre autant chez les hommes que chez les femmes. Les autres niveaux d'instruction assez bien représentés au sein de la population résidente hors main d'œuvre de la région sont le post-primaire (15,3%) et le primaire (8,5%) (tableau 6.16).

Tableau 6.16: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par sexe selon le niveau d'instruction

	Niveau d'instruction						
Sexe	Aucun	Primaire	Post- primaire	Secondaire	Supérieur	Total	
Masculin	60,0	10,3	19,3	9,3	1,0	100	
Féminin	76,0	7,4	12,8	3,6	0,3	100	
Total	69,8	8,5	15,3	5,8	0,6	100	

6.5. DEPENDANCE ECONOMIQUE

Le taux de dépendance est de 241,7% dans la région du Sud-Ouest. Cela traduit le fait qu'un actif occupé a en charge 2,4 autres personnes (en plus de lui-même) qui sont soit hors main-d'œuvre, soit âgées de moins de 15 ans, soit au chômage. La charge par actif occupé est plus élevée dans la province du loba où le taux de dépendance atteint 260,8%. Le taux de dépendance économique est de 248,3% dans le Poni contre 211,8% dans la Bougouriba où il atteint son niveau le plus faible. Dans toutes les provinces de la région, le taux de dépendance en milieu urbain est toujours plus élevé que celui en milieu rural. Ainsi, au niveau régional, le taux de dépendance en milieu urbain est de 269,9% contre 237,9% en milieu rural.



Graphique 6.6: Taux de dépendance (%) par province selon le milieu de résidence

6.6. TRAVAIL DES JEUNES

Cette section s'intéresse de manière spécifique à la jeunesse qui constitue le fer de lance de l'économie. Cependant, la notion de jeune n'est pas sans équivoque. Elle est analysée sous deux angles : les jeunes de 15-24 ans et ceux de 15-35 ans afin de permettre aux utilisateurs de l'une ou l'autre option de disposer d'informations sur la participation économique des jeunes.

Parmi les jeunes âgés de 15-24 ans que compte la région, 58,0 % sont hors main d'œuvre et 39,7 % sont des actifs occupés. Aussi, la proportion des occupés des 15-24 ans est plus importante chez les hommes (41,6 %) que chez les femmes (37,9 %). Elle demeure également plus élevée en milieu rural (43,1%) qu'en milieu urbain (22,4%).

Tableau 6.17: répartition (en %) de la population résidente de 15-24 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence

Ctatut d'accumation		Urbain	in Rural			Ensemble			
Statut d'occupation	M	F	M+F	M	F	M+F	М	F	M+F
Occupés	26,9	18,5	22,4	44,3	42,0	43,1	41,6	37,9	39,7
Chômeurs	2,9	2,8	2,8	2,2	2,1	2,2	2,3	2,2	2,3
Hors main-d'œuvre	70,2	78,7	74,8	53,5	55,9	54,7	56,1	59,9	58,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

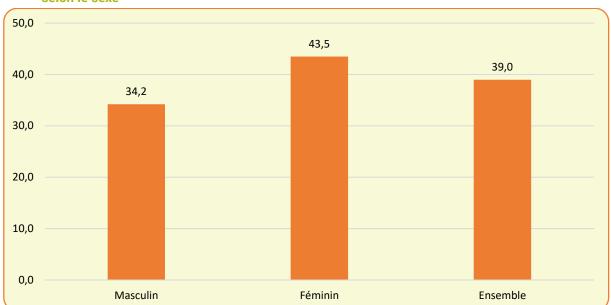
La répartition des actifs occupés de 15-24 ans de la région par niveau d'instruction apparait dans le tableau 6.18. La plupart (69,2%) de ces actifs occupés ont un niveau primaire. Ceux ayant le niveau primaire représentent 14,9% et 13,3% ont le niveau post-primaire. Avec respectivement 2,2% et 0,3%, les actifs occupés ayant les niveaux secondaire et supérieur sont peu représentés dans la population des actifs occupés de 15-24 ans de la région.

Dans les provinces, la répartition des actifs occupés de 15-24 ans par niveau d'instruction est à l'image de celle observée au niveau régional : prédominance des niveaux d'instruction « Aucun », « primaire », « post-primaire » et sous-représentation des niveaux d'instruction « secondaire » et « supérieur ». En effet dans les provinces de la Bougouriba, du loba et du Noumbiel, environ 66% des actifs occupés de 15-24 ans n'ont aucun niveau d'instruction, environ 16% ont le niveau primaire et environ 0,3% ont le niveau supérieur. Dans la province du Poni, 73,4% et 12,1% des actifs occupés de 15-24 ans ont respectivement les niveaux d'instruction « aucun » et « primaire ». Les niveaux d'instruction « secondaire » et « supérieur » ne concernent que respectivement 2,4% et 0,3% de cette population dans la province du Poni.

Tableau 6.18: répartition des actifs occupés de 15-24 ans par province selon le niveau d'instruction

Drovingo	Niveau d'instruction							
Province	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Total		
Bougouriba	65,8	16,5	14,7	2,7	0,4	100		
Ioba	66,1	17,9	14,1	1,6	0,3	100		
Noumbiel	67,4	15,6	14,4	2,3	0,3	100		
Poni	73,4	12,1	11,9	2,4	0,3	100		
Sud-Ouest	69,2	14,9	13,3	2,2	0,3	100		

La population âgée de 15-24 ans non scolarisée et n'exerçant aucune activité économique constitue 39,0 % des jeunes de ce groupe d'âge. La désagrégation par sexe renseigne que les jeunes femmes sont plus concernées par ce phénomène car 43,5 % d'elles vivent dans cette situation contre 34,2 % pour les hommes.



Graphique 6.8: Proportion (%) des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi selon le sexe

Près de la moitié (47,9%) des jeunes de 15-35 ans de la région est hors main d'œuvre et 2,2 % sont des chômeurs. Les occupés sont plus représentés chez les hommes (54,6 %) par rapport aux femmes (45,8 %). Le milieu urbain abrite une part importante de personnes hors main d'œuvre (59,2%) au sein des jeunes par rapport au milieu rural (45,7 %).

Tableau 6.19 : répartition (%) de la population résidente de 15-35 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence

Statut		Urbain			Rural		Er	rsemble	
d'occupation	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Occupés	48,0	28,6	37,9	55,9	49,1	52,3	54,6	45,8	50,0
Chômeurs	2,8	3,1	2,9	2,1	2,0	2,0	2,2	2,2	2,2
Hors main- d'œuvre	49,2	68,4	59,1	42,0	48,9	45,7	43,2	52,0	47,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

La répartition des actifs occupés de 15-35 ans de la région par niveau d'instruction apparait dans le tableau 6.20. La plupart (72,9%) de ces actifs occupés ont un niveau primaire. Ceux ayant le niveau primaire représentent 11,8% et 9,5% ont le niveau post-primaire. Avec respectivement 4,3% et 1,5%, les actifs occupés ayant les niveaux secondaire et supérieur sont peu représentés dans la population des actifs occupés de 15-35 ans de la région.

Dans les provinces, la répartition des actifs occupés de 15-35 ans par niveau d'instruction est à l'image de celle observée au niveau régional : prédominance des niveaux d'instruction « Aucun », « primaire », « post-primaire » et sous-représentation des niveaux d'instruction « secondaire » et « supérieur ». Dans chacune des provinces, plus de 71% des actifs occupés de 15-35 ans n'ont aucun niveau d'instruction et plus de 10% ont le niveau primaire. Dans chacune des provinces, moins de 5% des actifs occupés de 15-35 ans ont le niveau secondaire et environ 1,5% ont le niveau supérieur.

Tableau 6.20 : répartition des actifs occupés de 15-35 ans par province selon le niveau d'instruction

Drawings	Niveau d'instruction						
Province	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Total	
Bougouriba	71,0	13,1	10,1	4,3	1,5	100	
loba	71,2	14,1	9,4	3,7	1,6	100	
Noumbiel	72,7	11,5	10,0	4,5	1,3	100	
Poni	75,0	9,6	9,0	4,7	1,6	100	
Sud-Ouest	72,9	11,8	9,5	4,3	1,5	100	

Les jeunes de 15-35 ans qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi constituent 37,8 % des jeunes de ce groupe d'âge. La désagrégation par sexe indique que les jeunes femmes sont plus affectées par ce phénomène (43,8 % contre 31,1 % pour les hommes).

50,0 43,8 37,8 40,0 31,1 30,0 20,0 10,0 0,0 Masculin Féminin Ensemble

Graphique 6.9: jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par sexe

CONCLUSION

En somme, dans la région du Sud-Ouest les individus occupés représentent 53,2 % contre 1,7 % pour les chômeurs et 45,1 % pour les personnes hors main-d'œuvre. Le taux d'activité s'élève à 54,9%, avec un niveau plus élevé en milieu rural (56,3%) qu'en milieu urbain (46,4%).

Le taux de chômage au sens du BIT est de 3,1 %, tandis que le taux de chômage combiné atteint 24,0 %. Le taux de chômage est plus faible en milieu rural par rapport au milieu urbain et ce, quel que soit la province et la définition de chômage retenue (BIT ou taux combiné). Aussi, le chômage touche les femmes plus que les hommes. Ce résultat demeure valable dans les quatre provinces et dans la plupart de leurs communes.

CHAPITRE 7: NATALITE, FECONDITE ET MORTALITE

INTRODUCTION

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long terme. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

La question de la mortalité a toujours marqué les programmes et politiques nationaux, régionaux et internationaux et demeure une préoccupation majeure de santé publique dans les pays en voie de développement. En effet, la mortalité est l'un des trois phénomènes clés de la dynamique démographique aux côtés de la fécondité et de la migration. Elle reflète le degré de développement d'un pays (pour le cas particulier de la mortalité des enfants). Le niveau de mortalité agirait sur la transition démographique en tant que variable d'ajustement de la fécondité.

Dans le cadre de ce travail, l'accent est mis sur la mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans, problématique d'intérêt pour le Burkina Faso. Cette mortalité à l'enfance est désagrégée en plusieurs composantes à savoir : la mortalité infantile, pour les enfants de moins d'un an ; la mortalité juvénile pour les enfants de 1 à 4 ans révolus ou 1 à 5 ans exacts ; et la mortalité infanto-juvénile ou mortalité des enfants qui s'intéresse aux enfants de moins de cinq (5) ans.

Collecte des données

La natalité, la fécondité et la mortalité des enfants de moins de cinq ans ont été saisies à travers les questions suivantes :

- Combien d'enfants en tout sont nés vivants de (NOM) par sexe ?
- Parmi tous les enfants nés vivants de (NOM), combien sont encore en vie par sexe?
- Combien d'enfants de (NOM) sont nés vivants au cours des 12 derniers mois par sexe ?

Ces questions étaient adressées aux femmes âgées de 10 ans et plus.

Définition des concepts

Natalité

La natalité désigne la fréquence des naissances vivantes au sein de la population au cours d'une année.

Femme en âge de procréer

Les femmes en âge de procréer sont les femmes dont l'âge est compris entre 15-49 ans.

Fécondité

Elle désigne la fréquence des naissances vivantes au sein des femmes en âge de procréer.

Taux brut de natalité (TBN)

Il indique le nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif de la population résidente moyenne au dénombrement.

Taux de fécondité par groupe d'âge TF (x, x+a)

Il indique le nombre de naissances vivantes survenues au cours d'une année chez les femmes par groupe d'âge pour 1000 femmes de ce groupe d'âge de femmes en âge de procréer.

Il est obtenu pour un groupe d'âge donné de femmes, en rapportant les naissances vivantes issues des femmes du groupe d'âge à l'effectif des femmes du même groupe d'âge.

Indice synthétique de fécondité (ISF)

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des 12 derniers mois ayant précédé le recensement.

Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observé au cours des 12 derniers mois multipliés par l'amplitude des groupes d'âge.

Quotient de mortalité infantile (1q0)

C'est le risque pour un enfant qui naît de décéder avant son premier anniversaire.

Quotient de mortalité juvénile (4q1)

C'est la probabilité de décéder entre 1 et 5 ans.

Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)

C'est le risque pour un enfant de décéder entre 0 et 5 ans.

7.1. NATALITE

La natalité est appréhendée par le taux brut de natalité. La natalité influence positivement la croissance démographique. En effet, plus les naissances sont nombreuses, plus la croissance démographique est importante. Et moins les naissances sont nombreuses moins la croissance démographique est importante.

Dans la région du Sud-Ouest, le taux brut de natalité est estimé à 37,9 pour mille. Ce taux est plus élevé en milieu rural (38,6%) qu'en milieu urbain (33,4%). En effet, ces taux indiquent que les femmes font plus d'enfants en campagne qu'en ville.

L'analyse selon les provinces (tableau 7.1) de la région indique que le taux de natalité est presque identique dans les provinces du Poni (39,4%), du Noumbiel (39,4%) et du Ioba (38,2%). Il est cependant plus faible dans la province de la Bougouriba (33,1%).

Tableau 7.1: Taux brut de natalité (%) par milieu de résidence et province

	TBN (%)			
Milieu de résidence				
Urbain	33,4			
Rural	38,6			
Province				
Bougouriba	33,1			
Ioba	38,2			
Noumbiel	39,4			
Poni	39,4			
Ensemble	37,9			

7.2. FECONDITE

La fécondité exerce une influence certaine sur la croissance démographique. Elle est appréhendée par le taux global de fécondité générale et l'indice synthétique de fécondité (ISF) qui mesure le nombre moyen d'enfant par femme.

7.2.1. Structure par âge de la fécondité cumulée

La fécondité cumulée indique une faible natalité aux âges de 15 à 19 ans. Mais plus l'âge des femmes augmente plus le nombre d'enfant augmente jusqu'à la ménopause des femmes. Ainsi le nombre d'enfant passe de 0,3 enfant aux âges 15-19 ans à 1,2 enfants aux âges 20-24 ans et à 5, 4 enfants aux âges 45-49 ans.

La forte fécondité est soutenue par la fécondité des jeunes filles. En effet, 20% des filles âgées de moins de 20 ans ont déjà eu au moins une naissance vivante. En revanche, 49,1% de femmes âgées de plus de 45 ans ont eu au moins 6 enfants nées vivants. Et très peu de femme âgée 45 ans et plus (4,5%) n'ont pas eu de naissance vivante (tableau 7.2).

Tableau 7.2: Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants

Groupe	Nombre d'enfants nés vivants								Nombre
d'âge	0	1	2	3	4	5	6 ou +	Total	moyen d'enfants
15-19	78,5	16,9	3,5	0,8	0,2	0,1	0,0	100	0,3
20-24	33,2	30,8	21,7	9,0	3,4	1,3	0,5	100	1,2
25-29	13,8	17,2	23,2	21,4	13,1	6,9	4,5	100	2,4
30-34	7,2	8,6	14,2	18,9	19,3	15,4	16,4	100	3,6
35-39	4,8	5,1	8,8	14,1	17,2	18,5	31,4	100	4,5
40-44	4,2	3,6	6,6	10,4	14,4	16,9	43,8	100	5,1
45-49	4,5	3,6	5,9	9,0	12,3	15,6	49,1	100	5,4

Le nombre moyen d'enfant croit de façon exponentielle à l'âge d'entrée en fécondité (15-19 ans). Elle tend à se stabiliser aux vieux âges (45-49 ans) où la femme a atteint la ménopause. La tendance de la courbe indique une forte fécondité au niveau de la région (graphique 7.1).

Parité

6

5

4

3

2

1

0

15-19

20-24

25-29

30-34

35-39

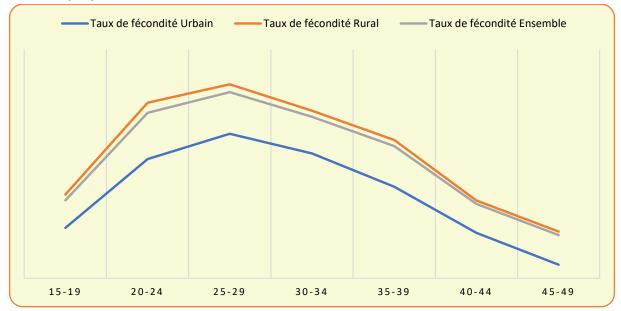
40-44

45-49

Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée

7.2.2. Structure par âge de la fécondité du moment

Au tableau 7.3 et au graphique 7.2, figurent les niveaux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu urbain et rural. Au niveau de l'ensemble de la région, la courbe des taux de fécondité par groupe d'âge présente une allure classique d'un pays à forte fécondité. Une fécondité précoce (102,1‰ aux âges 15-19 ans) qui augmente rapidement pour atteindre son maximum aux âges 20-29 ans (216‰ et 244‰ aux âges 20-24 ans et 25-29 ans)



Graphique 7.2: Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence

Les résultats du milieu rural mettent en évidence la précocité de la fécondité qui est d'environ 1,7 fois que celle du milieu urbain (respectivement 109,6% et 66% aux âges 15-19 ans). Ces taux atteignent 230,2%, 254,3% et 219,5% respectivement aux âges, 20-24 ans, 25-29 ans et 30-39 ans. Les taux de fécondité du milieu urbain présentent la même allure.

Aussi, la région présente-t-elle un taux global de fécondité générale de l'ordre de 158,6%.

0		Taux de fécondité	
Groupe d'âge	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	66	109,6	102,1
20-24	156,2	230,2	216,9
25-29	189,4	254,3	244
30-34	163,5	219,5	211,6
35-39	120	181,1	173,2
40-44	59,5	101,9	97,5
45-49	17,7	61,2	56,5
ISF	3,9	5,8	5,5

Tableau 7.3: Répartition (%) des taux de fécondité par groupe d'âge selon le milieu de résidence

7.2.3. Indice synthétique de fécondité

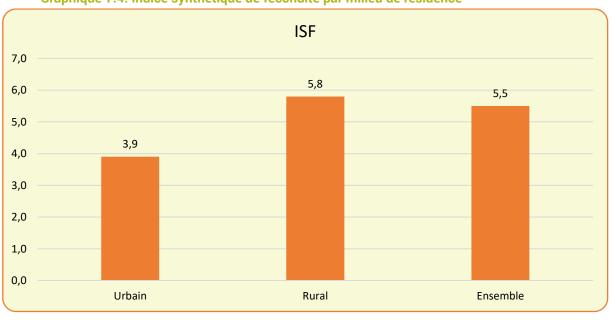
L'ISF ou somme des naissances réduites mesure le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde. L'ISF calculé au niveau de la région du Sud-Ouest est de 5,5 enfants par femme.

Il ressort du graphique 7.3 que l'ISF est très élevé dans toutes les provinces du Sud-Ouest qui s'établit à 5 enfants par femme en moyenne. Cependant quelques écarts peuvent s'observés. Les femmes de la province de Poni qui abrite la capitale de la région ont en moyenne 5,3 enfants. L'ISF le plus élevé est de 5,8 enfants pour les femmes du Noumbiel qui est la province la moins urbanisée.

7 5,8 5,7 Indice synthétique de fécondité 5,5 5,3 0 Bougouriba Ioba Noumbiel Poni **Provinces**

Graphique 7.3 : Indice synthétique de fécondité par province

L'ISF établit en milieu rural et urbain présente des écarts importants. Les résultats du graphique 7.4 indique que l'ISF du milieu rural (5,8 enfants) est plus élevé que celui du milieu urbain (3,9 enfants). Les grands centres urbains offrent souvent plus d'activités de type moderne souvent incompatible avec une descendance plus nombreuse. De même, c'est dans ces milieux que les filles sont le plus souvent scolarisées. Elles ont beaucoup plus de chance d'aller à l'école et d'y rester plus longtemps.



Graphique 7.4: Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence

7.3. MORTALITE

La mortalité abordée dans ce chapitre concerne la mortalité des enfants de moins de 5 ans : mortalité infantile, mortalité juvénile et mortalité infanto-juvénile. Dans la région du Sud-Ouest, la mortalité infantile (70,6%) est supérieure à celle du niveau national (55,9%). En effet, environ 71 enfants sur 1000 naissances meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire. Les garçons (78,5%) de moins d'un an meurent plus que les filles (63,6%).

Tableau 7.4. Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe

Quotients de mortalité (‰)	Masculin	Féminin	Ensemble
Quotient de mortalité infantile (1q0)	78,5	63,6	70,6
Quotient de mortalité juvénile (4q1)	41,8	41,5	41,6
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)	117,0	102,4	109,3

Pour les enfants ayant déjà atteint leur premier anniversaire, sur 1000 naissances considérées, 42 garçons comme fille n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire. Cependant, ce taux est nettement supérieur à celui du niveau national (33,3%).

Ces taux sont encore plus élevés avant l'âge de 5 ans. En effet, sur 1000 naissances, 117 garçons meurent avant d'atteindre l'âge de 5 ans contre 102 filles.

CONCLUSION

La fécondité est encore très élevée dans la région du Sud-Ouest comme cela fut au niveau national. L'analyse des données indique que le taux de natalité s'établit à 37,9% dans la population totale. Tandis que le taux de fécondité générale dans la population en âge de procréer est très élevé. Cette fécondité est précoce (102,1% aux âges 15-19 ans) qui augmente rapidement pour atteindre son maximum à 216% aux âges 20-24 ans et 244% aux âges 25-29 ans.

Le niveau de fécondité est encore plus élevé en milieu rural. La descendance finale s'établit à 5,5 enfants par femme en moyenne. En milieu rural l'ISF atteint 5,8 enfants contre 3,9 enfants par femme en milieu urbain.

CHAPITRE 8: MIGRATION

INTRODUCTION

L'objectif de ce chapitre est d'analyser, d'une part, les mouvements des populations à l'intérieur de la région du Sud-Ouest, entre la région du Sud-Ouest et les autres régions du Burkina Faso, entre cette région et le reste du monde et d'autre part, les prétentions migratoires ainsi que le transfert d'argent.

La région du Sud-Ouest, située dans une zone intermédiaire entre les zones sahélienne et côtière offre des conditions propices au développement d'un certain type d'arboricultures comme les agrumes, les anacardiers et les mangues. De ce fait, elle peut attirer des populations venues des autres parties du Burkina Faso et des pays frontaliers (Côte d'ivoire, Ghana).

Collecte des données

Les variables qui permettent d'étudier les migrations dans le cadre du 5e RGPH sont au nombre de sept, à savoir :

- le lieu de naissance : cette variable permet de saisir les migrants durée-de-vie ;
- la dernière résidence à l'étranger :elle permet de saisir les migrants de retour de l'étranger ;
- le lieu de résidence il y a un an: cette variable permet de saisir les immigrants (internes et internationaux) récents (au cours des 12 derniers mois) ;
- le lieu de résidence au recensement de 2006 : cette variable permet d'appréhender la migration inter censitaire;
- la date de départ à l'étranger au cours des 5 dernières années : cette variable permet de saisir les émigrants internationaux au cours des cinq dernières années;
- prétention à migrer : cette variable permet de saisir l'intention de l'individu à aller résider hors du Burkina Faso au cours des 12 mois qui suivent le dénombrement du 5^e RGPH;
- transfert de fonds : cette variable permet d'évaluer les transferts des fonds reçus par les ménages de la part des Burkinabè résidant à l'étranger.

Définition des concepts

Migration

Avant toute analyse, il est important de noter les problèmes inhérents à la définition et aux mesures de la migration qui font d'elle un phénomène difficile à saisir tant du point de vue théorique que pratique. En effet, toute définition de ce phénomène prend en compte des dimensions temporelles et spatiales d'où une diversité de méthodes d'approche. Cette diversité entraîne des difficultés de comparaison des résultats des études migratoires.

Le dictionnaire démographique multilingue² définit la migration ou le mouvement migratoire comme un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée. De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Le plus souvent, la définition

² Louis Henry, Dictionnaire démographique multilingue, seconde édition unifiée, volume français du 12 juin 2012.

de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps, il correspond généralement à une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace, il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, provinces, régions, pays, etc.). Par exemple, un même individu peut être un migrant aux yeux du chercheur qui étudie l'évolution de la population d'une province, et ne pas être un migrant pour un autre observateur qui analyse le mouvement démographique au niveau national. De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Migration interne

La migration interne (ou intérieure) est une migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un pays ou d'un territoire. Dans le cas du Burkina Faso, il s'agit de tous les déplacements s'effectuant entre entités administratives et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois). La migration interne peut s'effectuer entre régions du pays, il s'agit alors de migration inter-régionale. A l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre provinces, c'est la migration intra-régionale ou inter-provinciale. L'on peut également considérer les communes à l'intérieur des provinces, il s'agit des migrations intra-provinciales ou inter-communales.

Migration externe ou internationale

Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. Dans le cas du Burkina Faso, la migration internationale concerne tous les échanges migratoires avec le reste du monde. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger tandis que l'immigration concerne les entrées dans le pays.

Par exemple, dans le cadre de ce recensement, sont considérés comme émigrés :

- les personnes parties depuis plus de 6 mois à l'extérieur du pays ;
- les personnes parties depuis moins de 6 mois, mais avec l'intention de rester plus de 6 mois à l'extérieur du pays ;
- les personnes parties depuis plus de 6 mois à l'extérieur du pays mais qui, au moment du recensement sont revenues pour une raison quelconque (et qui restent moins de 6 mois, où avec l'intention de rester moins de 6 mois) avec l'intention de retourner à l'étranger et d'y rester pour une durée d'au moins 6 mois;
- les personnes parties depuis moins de 6 mois, mais qui au moment du recensement sont revenues pour une raison quelconque (et qui reste moins de 6 mois, où avec l'intention de rester moins de 6 mois) avec l'intention de retourner à l'étranger et d'y rester pour une durée d'au moins 6 mois.

Migration durée de vie

La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle, elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région de résidence) au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

Migration récente

La migration récente est la migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le dénombrement du 5e RGPH. Elle a trait aux individus dont le lieu de résidence à la date du dénombrement de 2019 est différent de celui il y a un an avant le dénombrement.

Solde migratoire

C'est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées dans une zone géographique donnée et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période donnée, c'est-à-dire la différence entre l'immigration et l'émigration.

8.1. MIGRATION INTERNE

Cette partie concerne les mouvements des populations à l'intérieur de la région du Sud-Ouest ainsi que les échanges de populations de celle-ci avec les autres régions du Burkina Faso. D'où viennent les résidents de la région du Sud-Ouest ? Où vont les natifs de cette région ? Elle met aussi en exergue les échanges migratoires entre les provinces de la région du Sud-Ouest.

Dans le Sud-Ouest, 22,3% des résidents sont des migrants, dont 11,6% de migrants internes et 10,7% de migrants internationaux. Selon le sexe, 23,5% des hommes sont des migrants tandis que chez les femmes 21,2% sont des migrantes. La migration interne concerne aussi bien les hommes que les femmes. Chez les hommes, 11,9% des résidents sont des migrants internes tandis que chez femmes, 11,4% des résidentes sont des migrantes internes. Quant à la migration à l'extérieur du territoire, 11,6% des hommes et 9,8% des femmes sont des migrants internationaux. Par ailleurs, 77,7% des résidents sont des non migrants (tableau 8.1).

Tableau 8.1: Statut migratoire des résidents par sexe

	Mascu	ılin	Fémir	nin	Ensem	ıble
Statut migratoire	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non migrants	304 869	76,5	336 405	78,8	641 274	77,7
Migrants internationaux	46 265	11,6	41 901	9,8	88 166	10,7
Migrants internes	47 271	11,9	48 489	11,4	95 760	11,6
Total migrant	93 536	23,5	90 390	21,2	183 926	22,3
Ensemble	398 405	100	426 795	100	825 200	100

Le rapport de masculinité montre qu'il y a plus de femmes que d'hommes migrants internes duréede-vie résidant dans le Sud-Ouest. Ce rapport est dans l'ensemble en faveur des femmes migrantes internes durée de vie avec 98,1 hommes pour 100 femmes. Il en est ainsi pour tous les groupes d'âge jusqu'à 29 ans. A partir de 30 ans, c'est l'effet contraire et le rapport est en faveur des hommes jusqu'à 49 ans. Le rapport de masculinité le plus élevé est de 129,8 hommes pour 100 femmes dans le groupe d'âge 40-44 ans (tableau 8.2).

Tableau 8.2: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes durée-de-vie

Croupo	Masculin		Fém	inin	Ensemb	ole	
Groupe d'âge	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	RM
1-4	3429	7,6	3467	7,5	6896	7,6	98,9
5-9	3838	8,5	4193	9,1	8031	8,8	91,5
10-14	3897	8,6	4386	9,5	8283	9,1	88,9
15-19	4970	11,0	5639	12,2	10609	11,6	88,1
20-24	5392	11,9	6631	14,4	12023	13,2	81,3
25-29	5557	12,3	5876	12,7	11433	12,5	94,6
30-34	5597	12,4	4825	10,5	10422	11,4	116,0
35-39	4189	9,3	3284	7,1	7473	8,2	127,6
40-44	2779	6,1	2141	4,6	4920	5,4	129,8
45-49	1796	4,0	1527	3,3	3323	3,6	117,6
50-54	1215	2,7	1215	2,6	2430	2,7	100,0
55-59	912	2,0	954	2,1	1866	2,0	95,6
60-64	632	1,4	713	1,5	1345	1,5	88,6
65-69	401	0,9	500	1,1	901	1,0	80,2

Croupe	Mascu	lin	Fém	Féminin Ensemble		ole	
Groupe d'âge	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	RM
70-74	297	0,7	356	0,8	653	0,7	83,4
75-79	153	0,3	176	0,4	329	0,4	86,9
80-84	94	0,2	100	0,2	194	0,2	94,0
85 ou +	74	0,2	120	0,3	194	0,2	61,7
Ensemble	45 222	100	46 103	100	91 325	100	98,1

La répartition des migrants internes récents montre que, dans l'ensemble, les femmes sont légèrement plus concernées que les hommes. En effet, le rapport de masculinité indique qu'il y a 98,1 hommes pour 100 femmes (tableau 8.3). En revanche, selon les tranches d'âges, on note qu'entre 30 et 49 ans, les hommes sont dominants dans cette migration. Ce rapport de masculinité est très élevé dans la tranche d'âge 40-44 ans (129,8%) et baisse à partir de 45 ans.

Tableau 8.3: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes récents

Groupe d'âge	Ма	sculin	Fémi	nin	Ensem	ble	DM
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	RM
1-4	342	9 7,6	3467	7,5	6896	7,6	98,9
5-9	383	8 8,5	4193	9,1	8031	8,8	91,5
10-14	389	7 8,6	4386	9,5	8283	9,1	88,9
15-19	497	0 11,0	5639	12,2	10609	11,6	88,1
20-24	539	2 11,9	6631	14,4	12023	13,2	81,3
25-29	555	7 12,3	5876	12,7	11433	12,5	94,6
30-34	559	7 12,4	4825	10,5	10422	11,4	116,0
35-39	418	9 9,3	3284	7,1	7473	8,2	127,6
40-44	277	9 6,1	2141	4,6	4920	5,4	129,8
45-49	179	6 4,0	1527	3,3	3323	3,6	117,6
50-54	121	5 2,7	1215	2,6	2430	2,7	100,0
55-59	91	2 2,0	954	2,1	1866	2,0	95,6
60-64	63	2 1,4	713	1,5	1345	1,5	88,6
65-69	40	1 0,9	500	1,1	901	1,0	80,2
70-74	29	7 0,7	356	0,8	653	0,7	83,4
75-79	15	3 0,3	176	0,4	329	0,4	86,9
80-84	9	4 0,2	100	0,2	194	0,2	94,0
85 et plus	7	4 0,2	120	0,3	194	0,2	61,7
Ensemble	45 22	2 100	46 103	100	91 325	100	98,1

L'analyse du tableau 8.4 fait apparaître que 87,2% de la population du Sud-Ouest résident en milieu rural. Selon le statut migratoire, il ressort que 89,5% des non migrants résident en milieu rural contre 10,5% pour le milieu urbain. Ces proportions sont respectivement de 79,2% et 20,8% pour les migrants.

Tableau 8.4: Statut migratoire selon le milieu de résidence

Statut	Statut Urbain			Rural	Ensemble		
migratoire	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
Non migrants	67 167	10,5	574 107	89,5	641 274	100	
Migrants	38 188	20,8	145 738	79,2	183 926	100	
Ensemble	105 355	12,8	719 845	87,2	825 200	100	

La répartition de la population du Sud-Ouest par statut migratoire montre que les proportions des migrants diffèrent peu, quel que soit le sexe (23,5% pour les hommes et 21,2% pour les femmes). Ce même constat est observé dans la Bougouriba, le Noumbiel et le Poni. Dans le loba, 19,1% des hommes sont des migrants pendant que 14,6% des femmes sont des migrantes (tableau 8.5).

Tableau 8.5: Répartition (%) de la population du Sud-Ouest par statut migratoire selon la province et le sexe

Province de résidence		Statut migratoire	
Province de residence	Non migrants	Migrants	Total
Bougouriba			
Masc.	78,3	21,7	100
Fém.	78,6	21,4	100
Total	113 344	31 165	144 509
loba			
Masc.	80,9	19,1	100
Fém.	85,4	14,6	100
Total	209 172	42 184	251 356
Noumbiel			
Masc.	78,2	21,8	100
Fém.	80,8	19,2	100
Total	74 158	19 077	93 235
Poni			
Masc.	71,8	28,2	100
Fém.	73,6	26,4	100
Total	244 600	91 500	336 100
Ensemble			
Masc.	76,5	23,5	100
Fém.	78,8	21,2	100
Total	641 274	183 926	825 200

La répartition des migrants intra province par sexe selon le type de migration (migration interne durée de vie et migration interne récente) montre qu'il y a plus de femmes parmi les migrants internes durée de vie et les migrants internes récents dans les provinces de la Bougouriba et du Ioba. En effet, dans la Bougouriba et le Ioba, la proportion de femmes parmi les migrants internes durée de vie est respectivement de 53,0% et 56,8%. Dans le loba, 54,3% des migrants internes récents sont des femmes contre 51,3% dans la Bougouriba.

Dans le Noumbiel et le Poni, l'on compte plus d'hommes que de femmes parmi les migrants internes durée de vie et parmi les migrants internes récents. Dans chacune de ces deux provinces, un peu plus de 52 migrants internes durée de vie sur 100 sont des hommes. Quant à la migration interne récente, la proportion d'hommes parmi les migrants internes récents est de 53,6% dans le Noumbiel et de 54,0% dans le Poni (tableau 8.6).

Tableau 8.6: Répartition des migrants intra province par sexe

	Mas	culin	Fém	inin	Ensei	mble
Type de migration	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Bougouriba						
Migrants internes durée-de-vie	8 896	47,0	10 021	53,0	18 917	100

	Maso	culin	Fém	inin	Ensei	mble
Type de migration	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Migrants internes récents	1 241	48,7	1 306	51,3	2 547	100
		Ioba				
Migrants internes durée-de-vie	8 343	43,2	1 0961	56,8	1 9304	100
Migrants internes récents	1 798	45,7	2 139	54,3	3 937	100
		Noumbiel				
Migrants internes durée-de-vie	4 782	52,4	4 343	47,6	9 125	100
Migrants internes récents	869	53,6	751	46,4	1 620	100
		Poni				
Migrants internes durée-de-vie	23 201	52,8	20 778	47,2	43 979	100
Migrants internes récents	4 538	54,0	3 858	46,0	8 396	100

La répartition des migrants inter province, c'est-à-dire les échanges migratoires entre les provinces de la région, montre une prédominance féminine tant pour les migrants internes durée de vie que pour les migrants internes récents. Ainsi, la proportion est de 52,5% pour les femmes contre 47,5% pour les hommes pour la migration interne durée-de-vie. Elle est respectivement de 52,4% et 47,6% pour la migration interne récente (tableau 8.7).

Tableau 8.7: Répartition des migrants inter province par sexe dans le Sud-Ouest

	N	1asculin		Féminin	Ensemble	
Type de migration	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Migrants internes durée- de-vie	745	47,5	824	52,5	1 569	100
Migrants internes récents	823	47,6	905	52,4	1 728	100

La répartition du flux migratoire durée de vie dans la Bougouriba montre que sur les cinq communes de la province, toutes sont excédentaires mais avec un faible excédent pour les communes de Dolo et de Tiankoura (tableau 8.8). Les communes de Diébougou, de Iolonioro et de Bondigui sont celles qui ont accueilli plus d'entrants durée de vie. Toutes les communes affichent également d'importants effectifs de sortants durée de vie. Le solde migratoire durée de vie qui en résulte est de +530 pour la commune de Diébougou, +565 pour la commune de Iolonioro, +284 pour la commune de Bondigui, +15 et +4 respectivement pour les communes de Tiankoura et de Dolo.

Tableau 8.8: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans la Bougouriba

Commune	Entrants	Sortants	Solde
Bondigui	3 660	3376	284
Diebougou	8 766	8236	530
Dolo	554	550	4
Iolonioro	5 396	4831	565
Tiankoura	541	526	15

La répartition du flux migratoire durée de vie dans le loba montre que sur les huit communes de la province, deux présentent un solde migratoire déficitaire. Il s'agit des communes de Dano et de Niego (tableau 8.9). Les communes de Dano, de Guéguéré et de Dissin sont celles ayant les plus grands effectifs d'entrants durée-de-vie.

Concernant les sortants, ce sont encore les communes de Dano, de Guéguéré et de Dissin qui ont

enregistré les plus gros effectifs de sortants durée-de-vie tandis que Oronkua, Koper et Niego sont les trois communes ayant enregistré les plus faibles effectifs de sortants durée-de-vie.

Le solde migratoire découlant des entrants et sortants durée de vie renseigne que les communes de Oronkua, de Ouessa et de Guéquéré sont les trois communes présentant les soldes migratoires durée-de-vie les plus importants (respectivement +629, +414 et +339). Les soldes migratoires durée-de-vie déficitaires se rencontrent dans les communes de Dano (-307) et de Niego (-28) (Tableau 8.9).

Tableau 8.9: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le loba

Commune	Entrants	Sortants	Solde
DANO	6400	6707	-307
DISSIN	2427	2352	75
GUEGUERE	3420	3081	339
KOPER	1284	1100	184
NIEGO	360	388	-28
ORONKUA	1818	1189	629
OUESSA	2233	1819	414
ZAMBO	1362	1299	63

La répartition du flux migratoire durée de vie dans le Noumbiel montre que toutes les cinq communes de la province présentent chacune un solde migratoire excédentaire. Les communes de Batié, de Boussoukoula et de Midebdo sont celles ayant les plus grands effectifs d'entrants durée-de-vie.

Concernant les sortants, ce sont encore les communes de Batié, de Boussoukoula et de Midebdo qui ont enregistré les plus gros effectifs de sortants durée-de-vie tandis que Legmoin et Kpuéré sont les deux communes ayant enregistré les plus faibles effectifs de sortants durée-de-vie.

Le solde migratoire découlant des entrants et sortants durée de vie renseigne que les communes de Boussoukoula, de Midebdo et de Batié sont les trois communes présentant les soldes migratoires durée-de-vie excédentaires les plus importants (respectivement +418, +394 et +161) (Tableau 8.9a).

Tableau 8.9a: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Noumbiel

Commune	Entrants	Sortants	Solde
BATIE	4336	4175	161
BOUSSOUKOULA	1711	1293	418
KPUERE	582	551	31
LEGMOIN	838	711	127
MIDEBDO	1658	1264	394

La répartition du flux migratoire durée de vie dans le Poni montre que toutes les dix communes de la province présentent chacune un solde migratoire excédentaire. Les communes de Gaoua, de Kampti et de Djigouè sont celles ayant les plus grands effectifs d'entrants durée-de-vie.

Concernant les sortants, ce sont encore les communes de Gaoua, de Kampti et de Djigouè qui ont enregistré les plus gros effectifs de sortants durée-de-vie tandis que Périgban, Malba et Boussera sont les trois communes ayant enregistré les plus faibles effectifs de sortants durée-de-vie.

Le solde migratoire découlant des entrants et sortants durée de vie renseigne que les communes

de Kampti, de Gaoua et de Djigouè sont les trois communes présentant les soldes migratoires durée-de-vie excédentaires les plus importants (respectivement +2256, +1628 et +674) (Tableau 8.9b).

Tableau 8.9b: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Poni

Commune	Entrants	Sortants	Solde
BOUROUM-BOUROUM	1288	1203	85
BOUSSERA	289	261	28
DJIGOUE	7631	6957	674
GAOUA	13467	11839	1628
GBOMBLORA	837	807	30
KAMPTI	12218	9962	2256
LOROPENI	6370	5771	599
MALBA	279	271	8
NAKO	1045	826	219
PERIGBAN	555	366	189

Les personnes nées et résidant dans le Sud-Ouest représentent 57,2 % des natifs de cette région. En effet, beaucoup de natifs du Sud-Ouest résident hors de cette région.

La proportion des natifs de la Bougouriba résidant dans le Poni est de 1,1%. En outre, le loba accueille 0,9% des natifs de la Bougouriba. Les natifs du Poni sonty assez bien représentés dans les autres provinces de la région. La répartition des natifs du Poni selon la province de résidence est la suivante : 20,6% dans la Bougouriba, 19,1% dans le Noumbiel, 10,3% dans le Ioba et enfin 50,0% résident toujours dans la province du Poni (tableau 8.10).

Tableau 8.10: Matrice migratoire interprovinciale de la région du Sud-Ouest

	Province de résidence					Poids (%) des
Province de naissance	Bougouriba	loba	Noumbiel	Poni	Total	natifs résidant dans la province
Bougouriba	97,9	0,9	0,1	1,1	100	97,9
Ioba	1,0	98,1	0,1	0,8	100	98,1
Noumbiel	0,2	0,2	98,5	1,1	100	98,5
Poni	20,6	10,3	19,1	50,0	100	50,0
Ensemble	28,0	52,6	18,4	1,0	100	57,2

Les natifs de la région représentent 89,4% du total des résidents de la région. Les autres résidents proviennent essentiellement d'autres pays (2,6%), des régions des Hauts-Bassins (2,0%), du Nord (1,0%) et de la Boucle du Mouhoun (0,9%).

Tableau 8.11: Répartition des résidents du Sud-Ouest selon la région de naissance

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Région de naissance	Effectif	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	7 220	0,9
Cascades	4 140	0,5
Centre	6 759	0,8
Centre-Est	2 233	0,3
Centre-Nord	6 390	0,8
Centre-Ouest	5 574	0,7
Centre-Sud	1 307	0,2

Région de naissance	Effectif	Proportion (%)
Est	2 106	0,3
Haut-Bassins	16 155	2,0
Nord	8 091	1,0
Plateau Central	2 699	0,3
Sahel	3 146	0,4
Sud-Ouest	737 991	89,4
Hors du Burkina Faso	21 389	2,6
Ensemble	825 200	100

A l'instar des populations des autres régions ou des autres pays qui résident dans la région du Sud-Ouest, les natifs de celle-ci migrent également vers d'autres régions du Burkina Faso et à l'étranger.

Globalement, sur 100 personnes nées dans la région du Sud-Ouest et résidant au Burkina Faso, un peu plus de 6 partent s'installer dans les autres régions du pays. On remarque aussi que la région du Centre est la principale destination des natifs du Sud-Ouest résidant au Burkina (2,3 %). Cette dernière est suivie de la région des Hauts Bassins (1,9 %) et des Cascades (0,7%). Les autres régions accueillent moins de natifs du Sud-Ouest (tableau 8.12). Ces mouvements de population ont également lieu entre la région du Sud-Ouest et d'autres pays.

Tableau 8.12: Répartition des natifs du Sud-Ouest résidant au Burkina Faso selon la région de destination

Région de destination	Effectifs	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	2 735	0,3
Cascades	5 716	0,7
Centre	18 424	2,3
Centre-Est	535	0,1
Centre-Nord	945	0,1
Centre-Ouest	3 559	0,5
Centre-Sud	448	0,1
Est	472	0,1
Haut-Bassins	15 292	1,9
Nord	1 128	0,1
Plateau Central	572	0,1
Sahel	460	0,1
Sud-Ouest	737 991	93,6
Ensemble	788 277	100

8.2. ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR

Cette partie met en exergue les mouvements de population entre la région du Sud-Ouest et les autres pays du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région du Sud-Ouest et les pays de destination des émigrés de cette région sont examinés ainsi que les immigrés durée-de-vie et les émigrations des 5 dernières années selon les groupes d'âge.

La répartition des immigrés par province et par type de migration montre que guelle que soit la province, les immigrés de type dernière résidence à l'étranger sont considérablement plus nombreux que les autres ; ils sont respectivement 46041 pour la province du Poni, 21231 pour le loba, 11239 pour la Bougouriba et 9624 pour le Noumbiel. Dans toutes les provinces et selon l'importance numérique, les immigrés durée-de-vie viennent en deuxième position après les « immigrants dernière résidence à l'étranger » (Tableau 8.13).

Tableau 8.13: Répartition des immigrants par type de migration internationale par province selon le

Time de minustion intermetionale	Immigrants					
Type de migration internationale	Masculin	Féminin	Ensemble			
Bougourib	a					
Migrations durée-de-vie	1 458	1 522	2 980			
Migrations récentes	163	205	368			
Migrations dernières résidence à l'étranger	5 911	5 328	11 239			
loba						
Migrations durée-de-vie	1 739	1 714	3 453			
Migrations récentes	395	322	717			
Migrations dernières résidence à l'étranger	14 448	6 783	21 231			
Noumbie	I					
Migrations durée-de-vie	965	995	1 960			
Migrations récentes	128	106	234			
Migrations dernières résidence à l'étranger	5 185	4 439	9 624			
Poni						
Migrations durée-de-vie	6 128	6 868	12 996			
Migrations récentes	1 146	1 337	2 483			
Migrations dernières résidence à l'étranger	20 705	25 336	46 041			

La répartition des immigrés durée vie par groupe d'âge (tableau 8.14) montre que, dans la région, les proportions sont plus élevées avant 40 ans et décroissent également à partir de 40 ans. Cette tendance demeure selon le sexe. Quant aux émigrations des 5 dernières années, il en ressort que les tranches d'âges des jeunes (15-34 ans) ont les plus fortes proportions d'émigrés. A partir de 35 ans, les proportions des émigrés sont faibles et décroissent. Selon le sexe, on note que ce sont les hommes qui sont plus concernés par l'émigration surtout après l'âge de 20 ans.

Tableau 8.14: Répartition (%) des immigrants durée-de-vie et des émigrants des 5 dernières années par groupe d'âges selon le sexe

Groupe	Immigrants durée-de-vie Emigrants des 5 dernières années			nées				
d'âge	Homme	Femme	Ensemble	RM	Homme	Femme	Ensemble	RM
0-4	12,9	11,3	12,1	105,5	4,5	8,3	5,5	167,1
5-9	22,2	21,9	22,0	94,0	3,7	8,5	4,9	135,0
10-14	17,5	15,7	16,6	102,9	5,6	9,5	6,5	180,1
15-19	11,5	13,2	12,4	80,6	16,1	22,9	17,8	214,9
20-24	7,9	9,8	8,9	74,8	21,3	17,5	20,4	373,2
25-29	6,5	8,3	7,4	73,1	17,3	14,1	16,5	375,9
30-34	7,2	6,5	6,8	102,9	11,7	8,4	10,9	426,4
35-39	5,2	4,5	4,8	107,2	7,8	4,5	7,0	537,7
40-44	3,4	3,2	3,3	98,1	4,6	2,3	4,1	603,9
45-49	2,4	1,8	2,1	122,8	2,9	1,1	2,5	818,8
50-54	1,2	1,3	1,3	83,8	1,6	0,8	1,4	589,1
55-59	0,8	0,9	0,8	83,2	0,8	0,4	0,7	606,7
60-64	0,6	0,6	0,6	82,6	0,5	0,1	0,4	1009,1
65-69	0,3	0,4	0,3	82,5	0,2	0,1	0,2	1325,0
70-74	0,2	0,3	0,3	80,6	0,1	0,1	0,1	875,0
75-79	0,1	0,1	0,1	66,7	0,0	0,0	0,0	366,7
80-84	0,1	0,0	0,0	150,0	0,0	0,0	0,0	400,0
85 ou +	0,0	0,1	0,1	57,1	1,1	1,4	1,1	240,6
Ensemble	100	100	100	92,7	100	100	100	306,3

La Côte d'Ivoire reste le principal pays de naissance des résidents du Sud-Ouest nés hors du Burkina Faso. Pour un effectif total de 21389 résidents nés hors du pays, 17669 sont nés en terre ivoirienne. Le Ghana et le Niger occupent respectivement la deuxième et la troisième place, avec des effectifs très inférieurs à celui de la Côte d'Ivoire. Très peu de résidents sont nés dans les autres continents (39).

Une répartition des résidents du Sud-Ouest nés hors du Burkina Faso par province de résidence selon le pays de naissance montre que dans chaque province et par ordre d'importance numérique, c'est la Côte d'Ivoire qui vient en première position comme pays de naissance des résidents de la province nés hors du pays. Pour le Ioba, le Poni et le Noumbiel, le deuxième pays de naissance le plus fréquent des résidents de la province nés hors du Burkina Faso est le Ghana. Pour la Bougouriba, le deuxième pays de naissance le plus fréquent pour les résidents de la province nés hors du Burkina Faso est le Niger (tableau 8.15).

Tableau 8.15: Répartition (%) des résidents du Sud-Ouest nés hors du Burkina selon le pays de naissance

Bougouriba		loba	
Pays de naissance	Effectif	Pays de naissance	Effectif
Côte d'Ivoire	2 582	Côte d'Ivoire	2 423
Niger	132	Ghana	887
Mali	81	Mali	52
Ghana	76	Niger	20
Autres pays CEDEAO	101	Autres pays CEDEAO	60
Autres pays d'Afrique	5	Autres pays d'Afrique	6
Pays autres continents	3	Pays autres continents	5
Total	2 980	Total	3 453
Noumbiel		Poni	

Pays de naissance	Effectif	Pays de naissance	Effectif
Côte d'Ivoire	1 179	Côte d'Ivoire	11 485
Ghana	714	Ghana	961
Niger	31	Niger	221
Togo	14	Mali	122
Autres pays CEDEAO	19	Autres pays CEDEAO	171
Autres pays d'Afrique	2	Autres pays d'Afrique	11
Pays autres continents	1	Pays autres continents	25
Total	1 960	Total	12 996

Région du Sud-Ouest

Pays de naissance	Effectif
Côte d'Ivoire	17 669
Ghana	2 638
Niger	404
Mali	268
Autres pays CEDEAO	352
Autres pays d'Afrique	19
Pays autres continents	39
Ensemble	21 389

Les pays de destination des émigrés de la région du Sud-Ouest sont principalement la Côte d'Ivoire et le Ghana. Une tendance ancienne et similaire à celle du niveau national demeure. En effet, la Côte d'Ivoire reçoit à elle seule 86,1% des émigrés de la région. Elle est suivie par le Ghana qui accueille 13,3% des émigrés de la région.

Une répartition des émigrants de la région selon la province montre que la tendance observée au niveau régional demeure également dans les provinces. Cependant, on enregistre, globalement, très peu d'émigrés ayant pour destination les autres pays d'Afrique. Il en est de même pour les autres continents du monde (tableau 8.16).

Tableau 8.16: Répartition des émigrés du Sud-Ouest par pays de destination selon la province

	Pays de destination							
Provinces	Côte d'Ivoire	Ghana	Sénégal	Autres pays CEDEAO	Autres pays Afrique	Pays autres continents	Total	
	·		Βοι	ıgouriba				
Effectifs	2 703	43	7	49	14	11	2 827	
Proportions (%)	95,6	1,5	0,2	1,7	0,5	0,4	100	
				Ioba				
Effectifs	3 167	1 842	159	108	31	30	5 337	
Proportions (%)	59,3	34,5	3,0	2,0	0,6	0,6	100	
			No	umbiel				
Effectifs	17 93	1 103	1	5	4	6	2 912	
Proportions (%)	61,6	37,9	0,0	0,2	0,1	0,2	100	
				Poni				
Effectifs	17 540	2 719	2	39	19	49	20 368	
Proportions (%)	86,1	13,3	0,0	0,2	0,1	0,2	100	
Sud-Ouest								
Effectifs	17 540	2 719	27	14	19	49	20 368	
Proportions (%)	86,1	13,3	0,1	0,1	0,1	0,2	100	

8.3. PRETENTION A MIGRER ET TRANSFERT D'ARGENT

Cette section s'intéresse aux intentions des populations du Sud-Ouest à migrer dans les 12 prochains mois qui suivent le recensement de 2019 et aux transferts d'argent de l'extérieur vers la région, notamment au niveau ménage. Il s'est agi de questionner les ménages sur le fait d'avoir reçu ou non un transfert d'argent au cours des 12 derniers mois de la part d'un Burkinabè vivant à l'extérieur.

Au total, 15 074 personnes résidant dans la région du Sud-Ouest ont l'intention de migrer dans les 12 prochains mois qui suivraient le dénombrement du 5° RGPH. C'est surtout ceux n'ayant jamais migré qui projettent migrer. Ils constituent 88,2% des potentiels émigrés suivis par ceux ayant déjà effectué une migration interne (11,8%). Selon les provinces, les proportions sont relativement les mêmes. La proportion des non migrants parmi les potentiels émigrants est de 87,1% dans la Bougouriba, 89,1% dans le Ioba, 90,4% dans le Noumbiel et de 87,3% dans le Poni (tableau 8.17).

Tableau 8.17: Répartition des potentiels émigrants internationaux dans le Sud-Ouest selon le sexe

	rusieud 6.777. Republició des potentielo eningranto internationado dano le oda odeot ocion le ococ							
Statut migratoire		Homme		Femme		insemble		
interne	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)		
Bougouriba								
Non migrant	932	87,9	641	86,0	1 573	87,1		
Migrant interne	128	12,1	104	14,0	232	12,9		
Ensemble	1 060	100	745	100	1 805	100		
			Ioba					
Non migrant	3440	91,5	1266	83,2	4706	89,1		
Migrant interne	318	8,5	255	16,8	573	10,9		
Ensemble	3 758	100	1 521	100	5 279	100		
		N	loumbiel					
Non migrant	594	86,8	483	95,1	1077	90,4		
Migrant interne	90	13,2	25	4,9	115	9,6		
Ensemble	684	100	508	100	1 192	100		
			Poni					
Non migrant	3 256	85,8	2677	89,1	5 933	87,3		
Migrant interne	537	14,2	328	10,9	865	12,7		
Ensemble	3 793	100	3 005	100	6 798	100		
Sud-Ouest								
Non migrant	8 222	88,5	5 067	87,7	13 289	88,2		
Migrant interne	1 073	11,5	712	12,3	1 785	11,8		
Ensemble	9 295	100	5779	100	15 074	100		

La proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent au cours des 12 derniers mois avant le dénombrement est de 5,7% dans le Sud-Ouest contre 7,7% au plan national. Selon le milieu de résidence, la proportion des ménages urbains ayant reçu un transfert d'argent est de 4,7% tandis que celle des ménages ruraux est de 5,9% (tableau 8.18).

Tableau 8.18: Proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois par milieu de résidence

Milieu de résidence		Ménages ayant reçu un trans l'étranger au cours des 12 dernie	
		Effectif	Proportion (%)
Urbain	25 437	1 186	4,7
Rural	141 591	8 371	5,9
Ensemble	167 028	9 557	5,7

La proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent, d'un Burkinabè de l'extérieur au cours des 12 derniers mois précédant le dénombrement de 2019 est de 8,3% dans le Poni, 5,4% dans la Bougouriba et 3,4% dans le Ioba et le Noumbiel (tableau 8.19).

Tableau 8.19: Proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois selon la province

Province	Nombre total de ménage	Ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois			
		Effectif	Proportion (%)		
Bougouriba	28 793	1 553	5,4		
Ioba	53 463	1 794	3,4		
Noumbiel	17 232	590	3,4		
Poni	67 540	5 620	8,3		
Ensemble	167 028	9 557	5,7		

CONCLUSION

L'analyse de la migration dans la région du Sud-Ouest a montré que 22,3% des résidents sont des migrants. Il ressort également que 57,2% des résidents de cette région sont des natifs. Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. La migration inter-provinciale se fait principalement vers la province du Poni abritant le chef-lieu de la région, sauf les natifs du loba qui résident plus dans la Bougouriba (1,0%) juste après leur province de naissance.

Concernant l'intention de migrer dans les 12 mois qui suivent le dénombrement, on retient que 20368 personnes résidant dans le Sud-Ouest ont cette intention. C'est surtout ceux n'ayant jamais migré qui ont cette intention; ils représentent 88,2% des potentiels émigrés.

Au titre du transfert d'argent, 5,7% des ménages ont reçu un transfert d'argent de la part d'un Burkinabè vivant à l'extérieur au cours des 12 mois ayant précédé le dénombrement du recensement 2019.

HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION **CHAPITRE 9:**

INTRODUCTION

Les personnes handicapées constituent l'un des groupes vulnérables les plus marginalisés au sein des sociétés, avec une faible participation à l'éducation, à la santé, à l'emploi, ou plus généralement aux activités sociales. Ces discriminations sont la résultante à la fois de l'indisponibilité de services prenant en compte leurs besoins spécifiques, de l'inadéquation et de la mauvaise qualité des services existants, mais aussi de la stigmatisation dont les personnes handicapées sont victimes.

L'agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) dont l'ambition est de « ne laisser personne de côté », intègre pleinement le handicap dans une perspective inclusive et participative des politiques de développement. Il répond ainsi aux attentes énoncées dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) adoptée en 2006 par les Nations Unies et entrée en vigueur en 2008. Le Burkina Faso fait partie des 177 pays ayant ratifié la CDPH et ayant souscrit aux ODD dont au total, 13 cibles incluent les personnes handicapées.³

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne handicapée. Plusieurs textes juridiques⁴ ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe. En complément de ces dispositifs, les personnes handicapées sont organisées en associations œuvrant pour la promotion de leur inclusion sociale. Les principales sont l'Antenne Locale d'Humanité et Inclusion (anciennement appelé Handicap international), la Fédération Burkinabè des Associations pour la Promotion des Personnes Handicapées (FEBAH), l'Association des Parents et Amis d'Enfants encéphalopathes (APEE), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'Association Être Comme les Autres (ECLA).

La bonne inclusion des personnes handicapées dans les politiques de développement implique de disposer de données de qualité permettant la connaissance des populations concernées, de leurs besoins spécifiques, des actions à mettre en œuvre pour y répondre et leur suivi. Plus spécifiquement, l'analyse de cette thématique concerne : (i) la prévalence du handicap au niveau régional ; (ii) ses variations selon les types de limitations fonctionnelles ; (iii) les caractéristiques sociodémographiques des personnes handicapées selon les entités de résidence.

Collecte de données

La détermination du handicap dans le 5^è RGPH suit les principes et recommandations des Nations Unies concernant les recensements de la population et des logements (Nations Unies, 2017). L'évaluation du handicap chez un individu est faite à partir des réponses fournies à six questions concernant les difficultés à réaliser les activités de base (ou fonctions) suivantes : voir, entendre, marcher ou monter des escaliers, se souvenir ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer

³ Les cibles mentionnant clairement les personnes handicapées sont : la cible 4.5 relative à l'égalité des chances de l' ODD4 (qui vise l'éducation de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie pour tous) ; la cible 8.5 relative au plein emploi et au travail décent de l'ODD8 (qui vise la croissance économique, le plein emploi productif et le travail décent pour tous); la cible 10.2 relative à l'autonomisation et l'intégration de l'ODD10 (qui vise la réduction des inégalités entre les pays et en leur sein) ; la cible 11.2 relative aux transports sûrs, accessibles et viables de l'ODD11: (qui vise l'accessibilité pour tous à des villes et établissements humains sûrs, résilients et durables) ; et la cible 17.18 relative au recueil de données de l'ODD17 (qui porte sur les partenariats pour la réalisation des

⁴ La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées; Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments; Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées. Constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

(expression et réception). Il n'est pas attendu du répondant qu'il identifie par lui-même son handicap. C'est l'analyste qui fait cette classification à partir des réponses fournies par les personnes qui déclarent éprouver « beaucoup de difficultés » ou qu'elles « ne parviennent pas du tout » à réaliser une certaine action au moins pour une des six questions posées sur le fonctionnement.

La détermination de la limitation fonctionnelle à partir des six questions de la brève série du Groupe de Washington ne permet pas de prendre en compte les différents aspects du modèle social du handicap. Il est complété, comme dans le cas du 5è RGPH, par des questions relatives à la participation des individus telles que sur l'éducation ou l'emploi. Ces questions permettent d'examiner l'influence de l'environnement sur la relation entre le fonctionnement individuel et la participation (Groupe de Washington, 2020).

Les questions relatives à la limitation de fonctionnement sur ces six domaines posés aux personnes interrogées lors du recensement sont :

- 1. (Nom) a-t-il/elle des difficultés à voir, même s'il/elle porte des lunettes?
- 2. (Nom) a-t-il/elle des difficultés à entendre, même à l'aide d'une prothèse auditive?
- 3. (Nom) a-t-il/elle des difficultés à marcher ou à monter des marches?
- 4. (Nom) a-t-il/elle des difficultés à se souvenir ou à se concentrer?
- 5. (Nom) a-t-il /elle des difficultés à prendre soin de lui-même, à effectuer des activités comme se laver ou à s'habiller ?
- 6. En utilisant sa langue habituelle (usuelle), (Nom) a-t-il/elle des difficultés à communiquer (par exemple à comprendre ou se faire comprendre par les autres) ?

Les questions sur la vision, l'audition et la motricité ont été posées pour les personnes âgées de 2 ans et plus, et celles sur la mémoire/concentration, la capacité de prendre soin de soi, et la communication à l'attention de celles âgées de 5 ans ou plus.

Définition des concepts

Handicap

Est en situation de handicap, une personne qui réduit ses activités dans un environnement donné, du fait d'une déficience ou d'une limitation. Le handicap fait référence, à la fois à ces troubles présents chez l'individu, et à l'interaction entre ces troubles et l'environnement, qui peut aussi être la cause de ces restrictions. La situation de handicap entendu comme restriction de participation sociale a ainsi pour origine un problème de santé ou un trouble du fonctionnement organique (Espagnac, 2015).

Personne handicapée

Selon les Nations Unies (2006), il s'agit d'une personne qui présente une (ou des) incapacité(s) physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle durable, et dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à sa pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. Dans le cadre du 5è RGPH, les personnes considérées comme handicapées sont celles pour lesquelles il a été répondu « beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas du tout » à au moins une des six questions relatives au fonctionnement.

Limitation fonctionnelle

La logique qui sous-tend la classification du handicap par la CIF est que les maladies, accidents ou malformations peuvent être la cause de dysfonctionnements ou lésions des organes, des tissus

ou du cerveau (tels que paralysie, la malvoyance, le trouble neuronal, etc.) donnant lieu à des déficiences. La détérioration des fonctions motrices, sensorielles ou mentales qui peuvent découler de ces déficiences constituent les limitations fonctionnelles (Espagnac, 2015).

Limitations fonctionnelles multiples ou multi handicap

Les limitations fonctionnelles font référence aux personnes pour les quelles il a été répondu « beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas du tout » pour au moins deux des six questions de la brève série de questions du Groupe de Washington. Ce terme est utilisé ici comme synonyme de multi handicap qui fait référence à l'association de diverses déficiences ou limitations associées. Le multi handicap est ainsi analysé dans ce rapport chez les individus qui ont déclaré une limitation fonctionnelle pour au moins deux domaines de fonctionnement.

Domaines de fonctionnement

Les limitations fonctionnelles sont classées en domaines fonctionnels qui sont la vision, l'audition, la mobilité, la mémoire et la concentration, la capacité de prendre soin de soi et la communication.

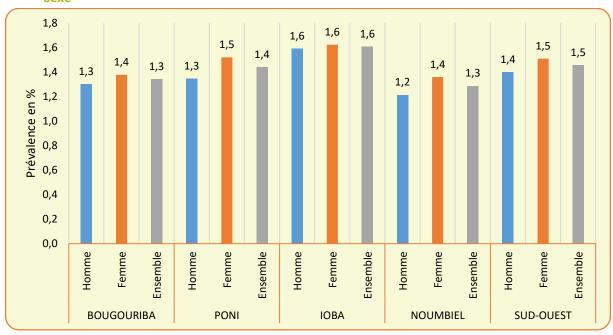
Prévalence du handicap

La prévalence du handicap est le rapport entre le nombre de personnes identifiées comme handicapées dans une population donnée et l'effectif total de cette population. Ce rapport présente la prévalence globale du handicap au sein de la population de 5 ans ou plus.

Prévalence du handicap = $\frac{\text{Nombre de personnes handicapées dans une population donnée}}{\text{Nombre de personnes handicapées dans une population donnée}} \times 100$ Effectif de cette population

9.1. PREVALENCE DU HANDICAP

La prévalence du handicap au sein de la population de 5 ans ou plus dans la région du Sud-Ouest est élevée. Elle atteint 1,5% dans l'ensemble de la population. Elle est respectivement de 1,3% dans la population de la province du Bougouriba, 1,4% dans le Poni et 1,6% dans le Ioba. C'est dans la province du loba qui a la plus grande prévalence du handicap avec 1,5% au sein de la population des 5 ans ou plus. Cependant elle est identique et faible dans les provinces de Poni et du Noumbiel.



Graphique 9.1: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par province selon le sexe

La situation du handicap selon le milieu de résidence est variable. La prévalence en milieu rural est de 1,5 tandis qu'elle est de 0,9 en milieu urbain.

Tableau 9.1: Prévalence du handicap dans la population de 5 ans ou plus par milieu de résidence

Milieu de résidence	Prévalence (%)
Urbain	0,9
Rural	1,5

En considérant les groupes d'âge et le sexe, la prévalence du handicap est plus élevée au sein de la population des personnes âgées. Elle touche aussi bien les hommes (1,4%) comme les femmes (1,5%). A partir de 60 ans la situation est très critique. Pratiquement un quart des personnes âgées homme comme femme est concerné (tableau 9.2). À partir de 60 ans la prévalence du handicap augmente et passe de 4,9 à 24,2 pour les hommes de 85 ans et plus. Tandis qu'il passe de 5,5 pour les femmes de 60 ans à 25,6 à l'âge de 85 ans et plus.

Tableau 9.2: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par groupe d'âge et par sexe

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9	0,5	0,4	0,4
10-14	0,5	0,4	0,4
15-19	0,6	0,6	0,6
20-24	0,6	0,6	0,6
25-29	0,8	0,7	0,8
30-34	1,0	0,9	0,9
35-39	1,2	1,0	1,1
40-44	1,8	1,4	1,6
45-49	2,1	1,9	2,0
50-54	2,5	2,8	2,7
55-59	3,3	3,2	3,3
60-64	4,9	5,5	5,2
65-69	7,4	7,1	7,3
70-74	11,1	11,0	11,0
75-79	16,1	14,4	15,1
80-84	21,4	22,0	21,7
85 ou +	24,2	25,6	25,1
Sud-Ouest	1,4	1,5	1,5

9.2. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES HANDI-CAPEES

Le handicap touche différemment les groupes d'âges de la population du sud-ouest. Cependant elle est moins sentie par les groupes d'âges 20-24 ans (3,9%) et 4,3% des 25-29 ans de l'ensemble des handicapés. Il y a plus de personnes comptabilisées pour les groupes d'âge 60-64 ans (8,1%), 65-69 ans (7,9%) et 70-74 ans (8,9%). En considérant les sexes, les femmes sont les plus nombreuses pour les groupes d'âges 53,9% contre 46,1% d'hommes.

L'âge moyen des personnes handicapées est de 51,1 ans. Aussi l'âge moyen des personnes handicapées est de 53,0 ans pour les femmes contre 48,9 ans pour les hommes. L'âge médian est plus élevé chez les femmes (57,0 ans) que chez les hommes (50,0 ans)

Tableau 9.3: Répartition (%) des personnes handicapées de 5 ans ou plus par groupe d'âges selon le

SCAC			
Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9	3,2	2,5	5,7
10-14	2,6	2,1	4,7
15-19	2,3	2,4	4,7
20-24	1,9	2,0	3,9
25-29	2,2	2,1	4,3
30-34	2,3	2,5	4,9
35-39	2,3	2,3	4,6
40-44	2,8	2,7	5,5
45-49	2,6	2,8	5,5
50-54	2,5	3,8	6,2
55-59	2,6	3,4	6,0
60-64	3,3	4,8	8,1
65-69	3,5	4,4	7,9
70-74	3,9	5,0	8,9
75-79	3,2	3,5	6,7
80-84	2,3	3,5	5,8
85 ou +	2,4	4,2	6,6
Ensemble	46,1	53,9	100,0
Age moyen	48,9	53,0	51,1
Age médian	50,0	57,0	55,0

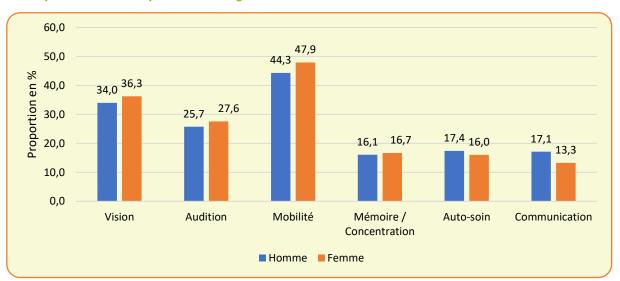
9.3. TYPE DE LIMITATION FONCTIONNELLE

Le graphique 9.2 révèle qu'il y a au sein de la population handicapée plus de limitations fonctionnelles relatives à la mobilité, vision et audition. En effet l'analyse du graphique montre que la proportion de personnes handicapées moteur est de 47,9% pour les femmes contre 44,3% pour les hommes. Pour l'audition elle est de 36,3% pour les femmes contre 34,0% pour les hommes. S'agissant de la vision, elle est de 27,6% pour les femmes contre 25,7% pour les hommes.

Cette analyse montre que le handicap touche plus de femmes que d'hommes.

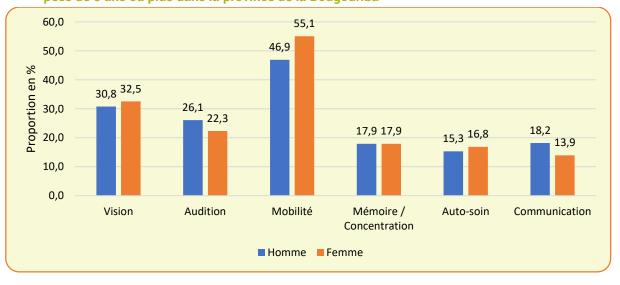
Sauf en « auto-soin » et « communication » où se sont les hommes qui sont les plus touchés avec

respectivement 17,4% contre 16,0% et 17,1% contre 13,3%.



Graphique 9.2: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la région du Sud-Ouest

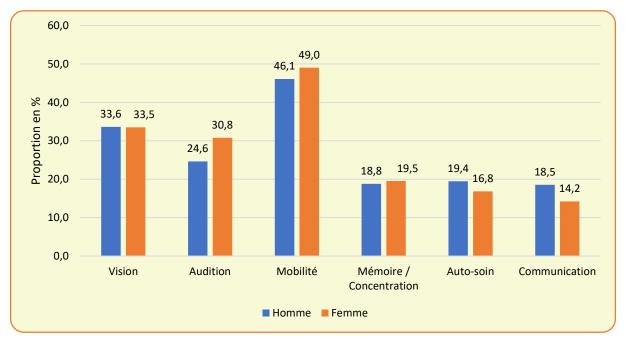
Dans la province de la Bougouriba, le handicap de mobilité est fortement représenté avec une proportion plus élevée de femmes que d'hommes (47,9% contre 44,3%). Il est suivi du handicap de vision de femmes (36,3%) contre 34,0% d'hommes. Quant au handicap d'audition est de 27,6% de femmes contre 25,7% d'hommes. Elle est moins représentée pour le handicap de communication avec 17,1% d'hommes contre 13,9% de femmes.



Graphique 9.3: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province de la Bougouriba

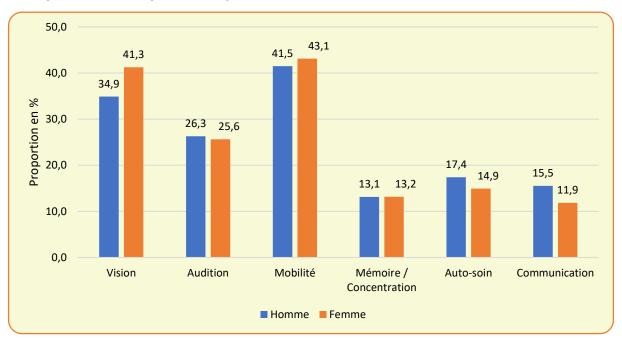
Dans la province du Poni, le handicap de mobilité est aussi fortement représenté avec une proportion plus élevée de femmes que d'hommes soit 49,0% contre 46,1%. Le handicap de mobilité est suivi du handicap de vision 33,5% de femmes contre 33,6% d'hommes. Quant au handicap d'audition il concerne 30,8% de femmes contre 24,6% d'hommes. Le handicap de communication concerne 18,5% d'hommes contre 14,2% de femmes.

Graphique 9.4: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province du Poni



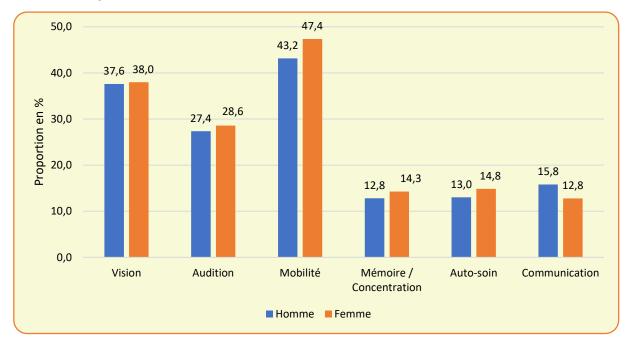
Dans la province du loba, le handicap de mobilité est fortement représenté avec une proportion plus élevée de femmes que d'hommes : 43,1% contre 41,3%. Il est suivi du handicap de vision qui touche 41,9% de femmes contre 34,9% d'hommes. Quant au handicap d'audition, il concerne 25,6% de femmes contre 26,3% d'hommes. Le handicap de communication concerne 15,5% d'hommes contre 11,9% de femmes.

Graphique 9.5: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province du Ioba



Dans la province du Noumbiel, le handicap de mobilité est fortement représenté avec une proportion plus élevée de femmes que d'hommes : 47,4% contre 43,2%. Il est suivi du handicap de vision qui touche 38,6% de femmes contre 37,6% d'hommes. Quant au handicap d'audition, 28,6% de femmes et 27,4% d'hommes vivent avec cette limitation fonctionnelle. Le handicap de communication concerne 15,8% d'hommes contre 12,8% de femmes.

Graphique 9.6: Poids par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées dans la province du Noumbiel



9.4. TYPE DE LIMITATION FONCTIONNELLE ET MILIEU DE RESI-**DENCE**

L'examen selon le milieu de résidence montre que 46,3% de la population ont des handicaps moteurs. Cette proportion est de 35,2% pour le handicap de vision et de 26,7% pour le handicap d'audition. Le handicap moteur et visuel restent dominants quel que soit le milieu de résidence. En milieu urbain, ils concernent respectivement 50,6%, 26,3%. En milieu rural, ces proportions de personnes concernées par le handicap moteur et visuel sont respectivement de 45,9% et 36,0%.

Tableau 9.4: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle des personnes handicapées âgées de 5 ans ou plus selon le sexe et le milieu de résidence

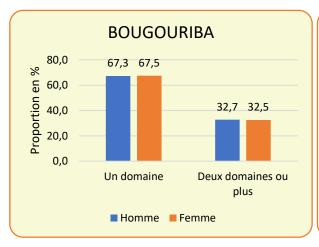
Milieu de résidence	Sexe	Vision	Audition	Mobilité	Mémoire concentration	Auto soin	Communi cation
	Masculin	22,6	22,6	41,3	13,8	17,9	23,1
Urbain	Féminin	29,7	19,6	59,0	17,1	21,4	17,1
	Ensemble	26,3	21,0	50,6	15,5	19,8	19,9
Rural	Masculin	35,0	26,0	44,6	16,3	17,4	16,6
	Féminin	36,8	28,3	47,0	16,7	15,6	12,9
	Ensemble	36,0	27,2	45,9	16,5	16,4	14,6
	Masculin	34,0	25,7	44,3	16,1	17,4	17,1
Ensemble	Féminin	36,3	27,6	47,9	16,7	16,0	13,3
	Ensemble	35,2	26,7	46,3	16,4	16,7	15,1

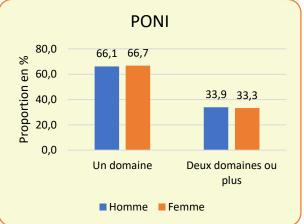
9.5. MULTI HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION HANDICA-PEE DE 5 ANS OU PLUS

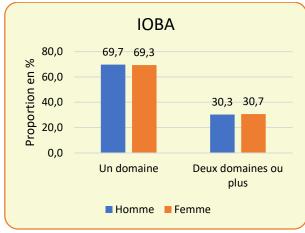
Cette section présente la répartition des personnes handicapées de 5 ans ou plus de la région selon qu'ils soient ou non dans une situation de multi handicap. Dans la région du Sud-ouest, la population en situation de multi handicap est importante car près d'un tiers de cette population handicapée est dans cette situation.

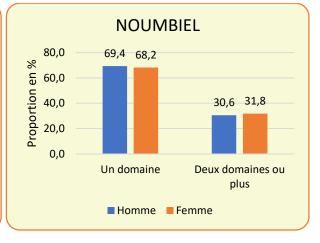
L'analyse selon la province et le sexe (graphique 9.7) montre des proportions pratiquement identiques dans les 4 provinces. En effet, les hommes et les femmes souffrant plus d'une limitation fonctionnelle est respectivement de 32,7% et 32,5% pour la Bougouriba, 33,9% et 33,3% pour Poni, 30,3% et 30,7% pour le loba et 30,6% et 31,8% pour le Noumbiel.

Graphique 9.7: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par province et par sexe selon le multi handicap-









Au niveau du milieu de résidence, l'analyse du tableau 9.5 indique qu'en milieu rural, près d'un tiers de la population handicapée est en situation de multifonctionnelle. Cette proportion est pratiquement la même pour les femmes comme pour les hommes. Par contre en milieu urbain, il est de 34,6% pour les femmes et 25,9% pour les hommes.

Tableau 9.5: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par sexe et par milieu de résidence selon le multi handicap

Milieu de		Nombre de	Nombre de domaines de limitations fonctionnelles				
résidence	Sexe	Un domaine	Deux domaines ou +	Total			
	Masculin	74,1	25,9	100,0			
Urbain	Féminin	65,4	34,6	100,0			
	Ensemble	69,5	30,5	100,0			
	Masculin	67,3	32,7	100,0			
Rural	Féminin	68,0	32,0	100,0			
	Ensemble	67,7	32,3	100,0			
	Masculin	67,9	32,1	100,0			
Ensemble	Féminin	67,8	32,2	100,0			
	Ensemble	67,9	32,1	100,0			

9.6. STATUT SCOLAIRE DES PERSONNES HANDICAPEES

Cette section porte sur la fréquentation scolaire des personnes handicapées âgées de 6 à 16 ans ainsi que sur l'alphabétisation de celles âgées de 15 ans ou plus. L'éducation est un droit fondamental. Au Burkina Faso, l'âge scolaire obligatoire est de 6 à 16 ans. Tout enfant doit être maintenu dans le système scolaire jusqu'à 16 ans, sans distinction de sexe ni de statut social. Cette recommandation n'est pas effective pour tous les enfants surtout pour certains groupes spécifiques.

Le niveau de scolarisation des personnes handicapées âgées de 6 à 16 ans de la région du sud-ouest est à l'image des autres régions. En effet, les personnes handicapées sont pour la plupart moins scolarisées. Elles représentent 72,4% n'ayant jamais été à l'école, 10,2% déclarent ayant fait l'école et 17,4% fréquentent actuellement l'école.

9.6.1. STATUT SCOLAIRE ET PROVINCE DE RESIDENCE

Le graphique 9.6 indique dans toutes les provinces de la région du sud-ouest, très peu de personnes handicapées ne fréquentent pas l'école. On observe que la province du Noumbiel enregistre le taux de fréquentation le plus élevé (24,8%). La province du Poni détient le taux le plus faible avec 11,4%.

Tableau 9.6: Répartition (%) des personnes handicapées de 6 à 16 ans par province et par sexe selon le statut scolaire

Duradinas	0	Statut scolaire					
Province	Sexe	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total		
	Masculin	64,0	12,4	23,6	100,0		
Bougouriba	Féminin	76,5	9,4	14,1	100,0		
	Ensemble	69,3	11,1	19,6	100,0		
	Masculin	78,9	10,1	11,0	100,0		
Poni	Féminin	75,7	12,4	11,9	100,0		
	Ensemble	77,4	11,2	11,4	100,0		
	Masculin	70,0	8,5	21,5	100,0		
Ioba	Féminin	66,9	11,6	21,5	100,0		
	Ensemble	68,6	9,9	21,5	100,0		
	Masculin	66,7	7,0	26,3	100,0		
Noumbiel	Féminin	71,4	5,4	23,2	100,0		
	Ensemble	69,0	6,2	24,8	100,0		
	Masculin	72,4	9,6	18,0	100,0		
Sud-Ouest	Féminin	72,3	11,0	16,7	100,0		
	Ensemble	72,4	10,2	17,4	100,0		

9.6.2. STATUT SCOLAIRE ET MILIEU DE RESIDENCE

L'analyse du tableau 9.7 indique le statut de scolarisation suivant le milieu de résidence dans le Sud-Ouest. Les personnes handicapées de 6-16 ans qui fréquentent actuellement l'école sont plus nombreuses en milieu urbain (28,2%) qu'en milieu rural (16,5%). Aussi les femmes sont moins favorisées que les hommes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 9.7: Répartition (%) des personnes handicapées de 6 à 16 ans par milieu de résidence et par sexe selon le statut scolaire

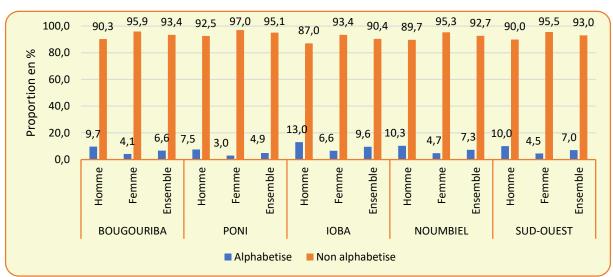
Milieu de rési- dence	Sexe	Statut scolaire					
		N'a jamais fré- quenté	A fréquenté	Fréquente actuel- lement	Total		
Urbain	Masculin	60,5	13,2	26,3	100,0		
	Féminin	55,3	14,9	29,8	100,0		
	Ensemble	57,7	14,1	28,2	100,0		
Rural	Masculin	73,2	9,4	17,4	100,0		
	Féminin	74,1	10,6	15,3	100,0		
	Ensemble	73,6	9,9	16,5	100,0		

9.7. ALPHABETISATION DES PERSONNES HANDICAPEES

9.7.1. ALPHABETISATION ET PROVINCE DE RESIDENCE

L'alphabétisation concerne les personnes handicapées de 15 ans et plus. Dans la région du sud-ouest, la proportion de personnes handicapées de 15 ans qui sait lire et écrire dans une langue quelconque est très faible (7,0%). En analysant par sexe, elle est de 10,0% pour les hommes contre 4,5% pour les femmes.

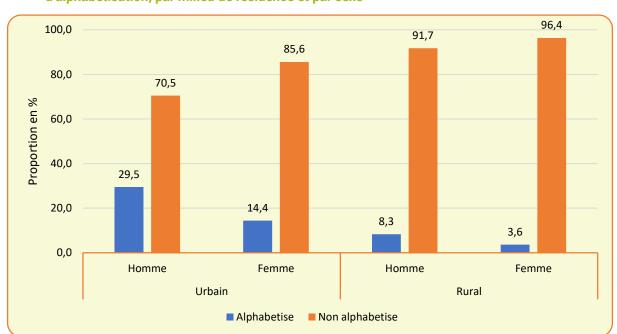
L'analyse par province montre que les proportions des personnes handicapées sont très faibles et en dessous du taux d'alphabétisation national. Elle varie de 4,9% dans le Poni à 9,6% dans le Ioba.



Graphique 9.8: Répartition (%) des personnes handicapées âgés de 15 ans ou plus selon le niveau d'alphabétisation par province et par sexe

9.7.2. ALPHABETISATION ET MILIEU DE RESIDENCE

L'analyse selon le milieu de résidence, montre que les personnes handicapées de 15 ans et plus sont plus alphabétisées en milieu urbain qu'en milieu rural. Aussi, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes et cette tendance s'observe dans les 2 milieux de résidence. En milieu urbain les hommes sont 2 fois plus alphabétisées que les femmes. Et il en ait de même en milieu rural.



Graphique 9.9: Répartition (%) des personnes handicapées âgés de 15 ans ou plus selon le niveau d'alphabétisation, par milieu de résidence et par sexe

9.8. ETAT MATRIMONIAL DES PERSONNES HANDICAPEES

Le tableau 9.8 analyse l'état matrimonial des personnes handicapées âgées de 12 ans. En effet 44,0% d'entre elles sont mariées. Les hommes (56,0%) sont plus représentés que les femmes (34,1%). Cependant en milieu urbain 37,3% des hommes sont célibataires contre 20,9% de femmes. Tandis qu'en milieu rural ils sont 29,3% d'hommes célibataires contre 17,9% de femmes célibataires.

Tableau 9.8: Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 12 ans ou plus par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial

Milieu de résidence	Sexe	Statut matrimonial					
		Célibataire	Marié (e)	Divorcé (e)/ séparé (e)	Veuf / Veuve	Union libre	Total
Urbain	Masculin	37,3	50,0	3,7	6,1	2,9	100,0
	Féminin	20,9	35,6	2,7	37,8	3,0	100,0
	Ensemble	28,5	42,3	3,2	23,1	2,9	100,0
Rural	Masculin	29,3	56,5	3,4	9,4	1,4	100,0
	Féminin	17,9	34,0	3,4	43,1	1,6	100,0
	Ensemble	23,0	44,2	3,4	27,9	1,5	100,0
Ensemble	Masculin	30,0	56,0	3,4	9,1	1,5	100,0
	Féminin	18,1	34,1	3,4	42,7	1,7	100,0
	Ensemble	23,5	44,0	3,4	27,5	1,6	100,0

CONCLUSION

La prévalence du handicap au sein de la population de 5 ans et plus dans la région du Sud-Ouest est élevée. Elle atteint 1,5% dans l'ensemble de la population. Elle est de 1,3% dans la population de la province du Bougouriba, 1,4% dans le Poni et dans la province du Noumbiel.

La prévalence du handicap est plus élevée au sein de la population des personnes âgées. Elle touche aussi bien les hommes (1,4%) comme les femmes (1,5%). A partir de 60 ans la situation est très critique. En milieu urbain les hommes sont 2 fois plus alphabétisées que les femmes. Et il en ait de même en milieu rural.

Aussi, il y a au sein de la population handicapée plus de limitations fonctionnelles relatives à la mobilité, vision et audition. La proportion de handicap moteur est de 47,9% pour les femmes contre 44,3% pour les hommes. Pour l'audition elle est de 36,3% pour les femmes contre 34,0% pour les hommes. S'agissant de la vision, elle est de 27,6% pour les femmes contre 25,7% d'hommes.

CHAPITRE 10: POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE

INTRODUCTION

Le système d'état civil au Burkina Faso est peu développé. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonne qualité à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui en ont besoin pour être scolarisés.

Collecte des données

La question qui a été posée lors du 5° RGPH pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il/elle un acte de naissance ou toute autre pièce justifiant sa date de naissance »?

Définition des concepts

Possession d'un acte de naissance : c'est le fait d'avoir un acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance.

DONNEES GLOBALES 10.1.

Dans la région du Sud-Ouest, 71,4% de la population disposent d'un acte de naissance et 28,6% n'en disposent pas. Une analyse différentielle selon le sexe permet de dégager les mêmes tendances avec une proportion de personnes possédant un acte de naissance légèrement supérieure chez les hommes (73,6% contre 69,3% chez les femmes) (graphique 10.1).



Graphique 10.1: Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif

Une attention particulière sera portée sur les enfants de 0 à 6 ans et sur les groupes d'âge.

10.2. POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR GROUPE D'AGE

Lorsqu'on s'intéresse aux enfants de 0 à 6 ans sans distinction de sexe, les proportions de possession d'acte de naissance varient entre 61,0% et 66,4%. Une analyse différentielle selon le sexe montre que la proportion des garçons possédant un acte de naissance est presque identique à celle des filles.

En considérant les groupes d'âge et le sexe, c'est le groupe d'âge 85 ans ou plus qui affiche la plus faible proportion de personnes de sexe masculin possédant un acte de naissance (55,6%). La proportion de personnes de sexe masculin possédant un acte de naissance est la plus élevée dans le groupe d'âge 55-59 ans où elle vaut 84,8%. Chez les femmes, la proportion de personnes possédant un acte de naissance affiche sa valeur minimale de 50,2% dans le groupe d'âge 85 ans ou plus. La plus forte proportion de femmes possédant un acte de naissance est de 74,5% et est également enregistrée dans le groupe d'âge 55-59 ans. Ainsi, beaucoup de personnes manquent encore d'acte de naissance. Plus d'une personne sur cinq (21,1%) de personnes du groupe d'âge 55-59 ans n'ont pas d'acte de naissance. La proportion la plus élevée de personnes ne possédant d'acte de naissance est de 47,7% et est enregistrée dans le groupe d'âge 85 ans ou plus (tableau 10.1).

Tableau 10.1: Répartition (%) de la population par âge, groupe d'âge et par sexe selon la possession d'acte de naissance

A	Possession d'un acte de naissance								
Age	Sexe	Oui	Non	Total					
	Homme	63,4	36,6	100					
0	Femme	62,9	37,1	100					
	Ensemble	63,1	36,9	100					
	Homme	66,7	33,3	100					
1	Femme	66,2	33,8	100					
	Ensemble	66,4	33,6	100					
	Homme	63,4	36,6	100					
2	Femme	63,3	36,7	100					
	Ensemble	63,4	36,6	100					
	Homme	62,4	37,6	100					
3	Femme	61,3	38,7	100					
	Ensemble	61,8	38,2	100					
	Homme	61,9	38,1	100					
4	Femme	62,6	37,4	100					
	Ensemble	62,2	37,8	100					
	Homme	61,1	38,9	100					
5	Femme	60,9	39,1	100					
	Ensemble	61,0	39,0	100					
	Homme	62,5	37,5	100					
6	Femme	61,3	38,7	100					
	Ensemble	61,9	38,1	100					
Groupe d'âge	Sexe	Oui	Non	Total					
	Homme	63,5	36,5	100					
0-4	Femme	63,1	36,9	100					
	Ensemble	63,3	36,7	100					
5-9	Homme	63,6	36,4	100					
ປ - ສ	Femme	63,4	36,6	100					

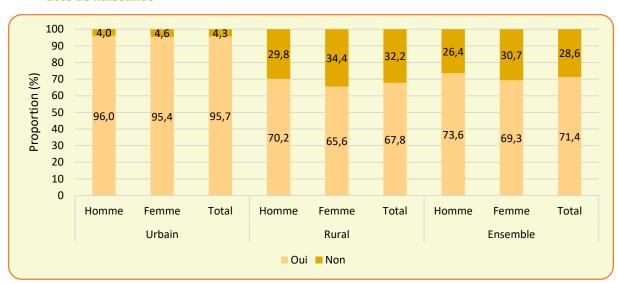
Ago		Possession d'un acte de na	d'un acte de naissance			
Age	Sexe	Oui	Oui Non			
	Ensemble	63,5	36,5	100		
	Homme	71,0	29,0	100		
10-14	Femme	71,4	28,6	100		
	Ensemble	71,2	28,8	100		
	Homme	76,2	23,8	100		
15-19	Femme	73,6	26,4	100		
	Ensemble	74,9	25,1	100		
	Homme	79,4	20,6	100		
20-24	Femme	74,2	25,8	100		
	Ensemble	76,6	23,4	100		
	Homme	81,2	18,8	100		
25-29	Femme	72,1	27,9	100		
	Ensemble	76,2	23,8	100		
	Homme	83,3	16,7	100		
30-34	Femme	72,8	27,2	100		
	Ensemble	77,6	22,4	100		
	Homme	83,8	16,2	100		
35-39	Femme	71,9	28,1	100		
	Ensemble	77,3	22,7	100		
	Homme	83,7	16,3	100		
40-44	Femme	72,1	27,9	100		
	Ensemble	77,4	22,6	100		
	Homme	83,3	16,7	100		
45-49	Femme	72,7	27,3	100		
	Ensemble	77,5	22,5	100		
	Homme	82,3	17,7	100		
50-54	Femme	71,7	28,3	100		
	Ensemble	76,2	23,8	100		
	Homme	84,8	15,2	100		
55-59	Femme	74,5	25,5	100		
	Ensemble	78,9	21,1	100		
	Homme	81,3	18,7	100		
60-64	Femme	68,3	31,7	100		
	Ensemble	74,0	26,0	100		
	Homme	81,6	18,4	100		
65-69	Femme	70,2	29,8	100		
	Ensemble	75,2	24,8	100		
	Homme	78,7	21,3	100		
70-74	Femme	64,0	36,0	100		
-	Ensemble	70,4	29,6	100		
	Homme	76,8	23,2	100		
75-79	Femme	60,7	39,3	100		
	Ensemble	67,9	32,1	100		
	Homme	66,0	34,0	100		
80-84	Femme	54,2	45,8	100		
5001	Ensemble	58,9	41,1	100		
	Homme	55,6	44,4	100		
85 ou +	Femme	50,2	49,8	100		
50 0d ·	Ensemble	52,3	47,7	100		
Ensemble	Homme	73,6	26,4	100		
LUSCITIOIE	понние	73,0	20,4	100		

Age		Possession d'un acte de naissance									
	Sexe	Oui	Non	Total							
	Femme	69,3	30,7	100							
	Ensemble	71,4	28,6	100							

POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE ET MILIEU DE 10.3. **RESIDENCE**

Dans le milieu urbain, 95,7 % des résidents possèdent un acte de naissance. Dans ce milieu, la répartition des individus par sexe selon la possession d'un acte de naissance révèle que 96,0 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 95,4 % de femmes.

Dans le milieu rural, 67,8 % des résidents ont un acte de naissance. Le niveau de la possession d'acte de naissance est plus bas en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu rural, la désagrégation selon le sexe indique que 70,2% des hommes possèdent un acte de naissance contre 65,6% des femmes. Dans ce milieu l'écart entre femmes et hommes en matière de possession d'acte de naissance est plus considérable que dans le milieu urbain (cf. graphique 10.2).



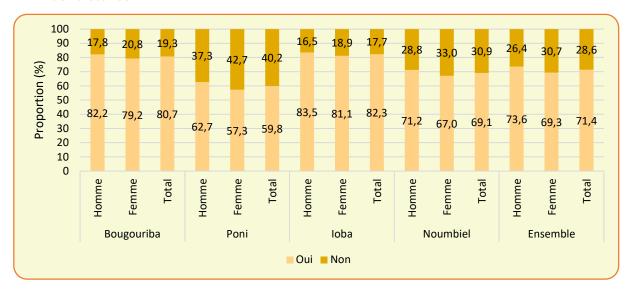
Graphique 10.2: Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance

POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE 10.4.

Dans les provinces, la proportion de personnes possédant un acte de naissance varie entre une valeur minimale de 59,8% dans la province du Poni et une valeur maximale de 82,3% dans la province du Ioba. Dans les provinces de la Bougouriba et du Noumbiel, respectivement 80,7% et 69,1% de personnes possèdent un acte de naissance.

L'analyse des inégalités entre hommes et femmes en matière de possession d'acte de naissance révèle un avantage du sexe masculin dans chacune des quatre provinces de la région. Ainsi au niveau régional, 73,6% des hommes possèdent un acte de naissance contre 69,3% chez les femmes.

Graphique 10.3: Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance



10.5. POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE DANS LES COM-**MUNES**

Dans la région du Sud-Ouest, 71,4% de la population possèdent un acte de naissance. Des parités existent entre les différentes communes de la région. Les cinq communes enregistrant les proportions les plus élevées de leur population possédant un acte de naissance sont Diébougou (90,8%), Ouessa (89,7%), Dissin (89,1%), Dolo (88,3%) et Zambo (86,8%). Les cinq communes enregistrant les plus faibles proportions de personnes possédant un acte de naissance sont Kampti (53,3%), Nako (51,1%), Boussera (47,7%), Djigoue (46,0%) et Midebdo (42,5%).

Tableau 10.2: Répartition (%) de la population par commune selon la possession d'acte de naissance

	e la population par commune se	acte de naissance	icte de naissance
Commune	Oui	Non	Ensemble
Bougouriba	 		
Bondigui	71,7	28,3	100
Diebougou	90,8	9,2	100
Dolo	88,3	11,7	100
Iolonioro	71,9	28,1	100
Tiankoura	71,0	29,0	100
Ensemble	80.7	19.3	100
Poni			
Bouroum-Bouroum	74,1	25,9	100
Boussera	47,7	52,3	100
Djigoue	46,0	54,0	100
Gaoua	76,9	23,1	100
Gbomblora	62,6	37,4	100
Kampti	53,3	46,7	100
Loropeni	56,5	43,5	100
Malba	54,6	45,4	100
Nako	51,1	48,9	100
Perigban	75,7	24,3	100
Ensemble	59.8	40.2	100
loba			
Dano	82,3	17,7	100
Dissin	89,1	10,9	100
Gueguere	80,2	19,8	100
Koper	84,0	16,0	100
Niego	72,2	27,8	100
Oronkua	71,0	29,0	100
Ouessa	89,7	10,3	100
Zambo	86,8	13,2	100
Ensemble	82.3	17.7	100
Noumbiel	70.5	07.5	100
Batie	72,5	27,5	100
Boussoukoula	62,9	37,1	100
Kpuere	77,4	22,6	100
Legmoin Midalada	83,6	16,4	100
Midebdo	42,5	57,5	100
Ensemble	69.1	30.9	100
Sud-Ouest	71,4	28,6	100

En examinant la possession d'acte de naissance chez les enfants de moins de 5 ans dans les communes, il s'avère que c'est également dans les communes de Diébougou, Dolo, Dissin, Ouessa et Zambo que les proportions d'enfants de moins de 5 ans possédant un acte de naissance sont les plus élevées. Ces proportions sont de 91,4% dans la commune de Diébougou, 84,2% à Dolo, 82,4%

à Dissin, 78,9% à Ouessa et 78,6% dans la commune de Zambo. A l'opposé, les plus faibles proportions d'enfants de moins de 5 ans possédant des actes de naissance sont enregistrées dans les communes de Boussoukoula (44,4%), Nako (43,9%), Djigouè (38,8%), Boussera (35,6%) et Midebdo (26,6%).

Tableau 10.3: Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'acte de naissance

0	Possession d'un	acte de naissance	
Commune	Oui	Non	Total
Bougouriba			
Bondiaui	60,5	39,5	100
Diebouaou	91,4	8,6	100
Dolo	84,2	15,8	100
Iolonioro	61,4	38,6	100
Tiankoura	65,8	34,2	100
Ensemble	74.3	25.7	100
Poni			
Bouroum-Bouroum	66,9	33,1	100
Boussera	35,6	64,4	100
Diiaoue	38,8	61,2	100
Gaoua	73,3	26,7	100
Gbomblora	65,7	34,3	100
Kampti	45,6	54,4	100
Loropeni	46,4	53,6	100
Malba	50,7	49,3	100
Nako	43,9	56,1	100
Perigban	66,9	33,1	100
Ensemble	52.5	47.5	100
loba			
Dano	72,9	27,1	100
Dissin	82,4	17,6	100
Gueauere	72,1	27,9	100
Koper	74,9	25,1	100
Nieao	66,8	33,2	100
Oronkua	59,6	40,4	100
Ouessa	78,9	21,1	100
Zambo	78,6	21,4	100
Ensemble	73.3	26.7	100
Noumbiel			
Batie	63,7	36,3	100
Boussoukoula	44,4	55,6	100
Kpuere	66,1	33,9	100
Leamoin	73,9	26,1	100
Midebdo	26,6	73,4	100
Ensemble	56.6	43.4	100
Sud-Ouest	63,3	36.7	100

CONCLUSION

La possession d'un acte de naissance constitue l'un des droits fondamentaux de tout individu et, particulièrement les enfants. Il existe cependant des enfants qui ne possèdent pas un acte de naissance. En effet, dans la région du Sud-Ouest, environ 29 personnes sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance.

Dans le milieu urbain, 95,7 % des personnes possèdent un acte de naissance contre 67,8 % dans le milieu rural. Les écarts entre femmes et hommes sont moindres en milieu urbain (95,4 % contre

96,0 %) qu'en milieu rural (65,6% contre 70,2%).

Au niveau provincial, le loba affiche des proportions de possession d'actes de naissance plus élevées (82,3%) que les autres provinces.

Au niveau communal, on note que les communes de Diébougou, Ouessa, Dissin et Dolo sont les quatre communes où la possession d'acte de naissance est la plus importante. A l'opposé, les communes de Bousséra, Djigouè et de Midebdo sont celles dans lesquelles les niveaux de possession d'acte de naissance par la population sont les plus faibles.

CHAPITRE 11: CARACTERISTIQUES DES MENAGES

INTRODUCTION

L'examen des principales caractéristiques des ménages permet d'avoir une bonne connaissance des conditions de vie des populations. Il permet d'avoir la répartition spatiale des ménages et constitue une source importante d'informations pour l'élaboration des politiques en matière d'amélioration des conditions de vie des ménages.

Deux grandes parties font l'objet de ce chapitre sur les caractéristiques des ménages. Une première partie examine les effectifs et la taille moyenne des ménages et une deuxième partie qui s'intéresse à la structure par sexe, par âge et quelques caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage.

Collecte des données

Le statut de résidence, le lien de parenté avec le chef de ménage, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, la religion, l'occupation, renseignent sur les caractéristiques des ménages et du chef de ménage.

Définition des concepts

Concession

La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités sont considérés comme des concessions. La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

Logement

Il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

Ménage

Le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Ménage ordinaire : la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci. En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

Ménage collectif : un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement mis à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte dans cette analyse.

Taille du ménage : C'est le nombre de personnes qui vivent habituellement dans le ménage. La taille moyenne des ménages correspond à la moyenne du nombre de personnes qui vivent habituellement dans les ménages.

EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES 11.1.

Au 5° RGPH, il a été dénombré 175875 ménages dans la région du sud-ouest. Un peu plus de 15,6% de ces ménages réside en milieu urbain contre 84,4% en milieu rural. La taille moyenne des ménages dans la région est plus faible que celle au plan national. En effet, en moyenne 5,0 personnes vivent habituellement dans chaque ménage tandis que pour l'ensemble du pays cette moyenne est de 5,2 personnes. Les ménages en milieu urbain comptent en moyenne 4,2 personnes contre 5,1 personnes en milieu rural (tableau 11.1).

Tableau 11.1: Effectifs et taille moyenne des ménages par milieu de résidence

Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportion (%)	Taille moyenne des ménages
Urbain	27402	15,6	4,2
Rural	148473	84,4	5,1
SUD-OUEST	175875	100,0	5,0

11.2. EFFECTIFS ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR **PROVINCE**

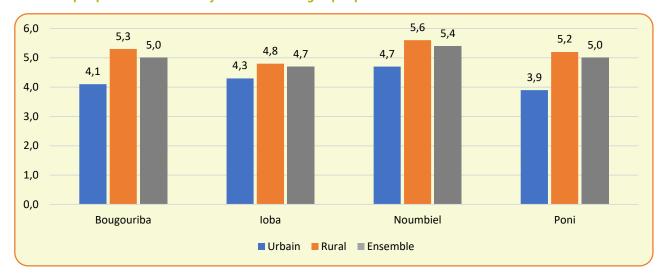
L'analyse du tableau 11.2 montre que la taille moyenne la plus élevée s'observe dans la province du Noumbiel (5,4 personnes). Cependant la taille moyenne la plus petite s'observe dans la province du loba avec 4,7 personnes. Les provinces de la Bougouriba et du Poni ont une taille moyenne de 5,0 personnes équivalant à celle du niveau national.

Tableau 11.2: Effectifs et Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence

Province	Milieu de	Nombre de		Taille moyenne des
	résidence	ménages	Proportion (%)	ménages
	Urbain	6126	20,1	4,1
BOUGOURIBA	Rural	24277	79,9	5,3
	Ensemble	30403	100,0	5,0
	Urbain	5972	10,6	4,3
IOBA	Rural	50202	89,4	4,8
	Ensemble	56174	100,0	4,7
	Urbain	3831	21,0	4,7
NOUMBIEL	Rural	14396	79,0	5,6
	Ensemble	18227	100,0	5,4
	Urbain	11473	16,1	3,9
PONI	Rural	59598	83,9	5,2
	Ensemble	71071	100,0	5,0

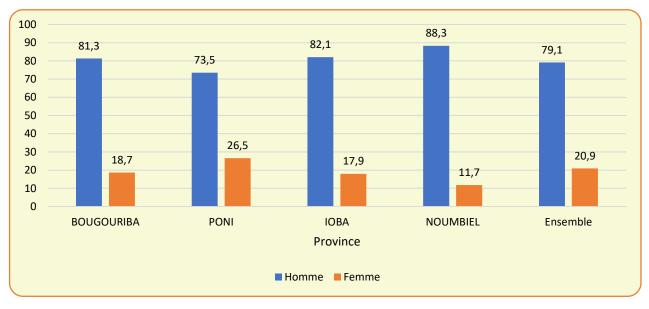
L'analyse par milieu de résidence de chaque province montre que les tailles moyennes des ménages des villes sont plus faibles que ceux des campagnes. La taille moyenne se situe en moyenne à 4 personnes en milieu urbain contre 5 personnes en milieu rural dans chaque province.

Graphique 11.1: Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence



STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE 11.3.

La répartition des chefs de ménage selon le sexe met en évidence que ceux-ci sont majoritairement des hommes quelle que soit la province (graphique 11.2). Mais la proportion des ménages dirigés par des femmes est de 20,9%. Cependant, elle varie légèrement d'une province à l'autre. Elle est plus représentée dans le Poni (26,5%) et respectivement de 18,7%, 17,9% et 11,7% dans les provinces du la Bougouriba, Ioba et Noumbiel.



Graphique 11.2: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon la province

La structure par âge des chefs de ménage peut permettre d'apprécier certaines attitudes sur le plan démographique, social et économique. Plusieurs raisons peuvent entrainer une personne à assumer à un âge relativement jeune le rôle de chef de ménage.

La moyenne d'âge des chefs de ménage est de 41,6 ans dans la région du Sud-Ouest. Cette moyenne est plus faible en milieu urbain (37,8 ans) qu'en milieu rural (42,3 ans) (tableau 11.3). Aussi, la proportion des chefs de ménage ayant un âge compris entre 25 et 44 ans est élevée. En effet les ménages dont le chef est âgé de 25-44 ans représentent plus de la moitié des ménages de la région (50,9%). Cette proportion varie en fonction du milieu de résidence. Elle est de 59,0% pour le milieu urbain et 49,6% pour le milieu rural.

Tableau 11.3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Urbain Rural				Ensemble			
Groupe a age	Masc	Fem	Ensemble	Masc	Fem	Ensemble	Masc	Fem	Ensemble		
10-14	0,2	0,3	0,2	0,2	0,4	0,2	0,2	0,4	0,2		
15-19	3,2	5,1	3,6	2,2	3,4	2,5	2,4	3,7	2,7		
20-24	9,9	12,9	10,6	8,4	6,1	7,9	8,6	7,1	8,3		
25-29	15,6	12,6	15,0	13,2	8,8	12,3	13,5	9,4	12,7		
30-34	19,0	15,1	18,2	14,6	11,2	13,9	15,3	11,8	14,5		
35-39	15,4	11,3	14,5	12,9	10,9	12,5	13,3	11,0	12,8		
40-44	11,9	9,1	11,2	10,9	10,7	10,9	11,1	10,5	10,9		
45-49	8,5	7,3	8,2	9,1	10,0	9,3	9,0	9,5	9,1		

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble			
Groupe a age	Masc	Fem	Ensemble	Masc	Fem	Ensemble	Masc	Fem	Ensemble	
50-54	5,3	6,7	5,6	7,6	9,5	8,0	7,2	9,0	7,6	
55-59	4,0	6,4	4,5	6,1	8,2	6,5	5,8	8,0	6,3	
60-64	2,6	5,3	3,2	5,4	7,3	5,8	5,0	7,0	5,4	
65-69	1,9	3,2	2,2	3,7	5,2	4,0	3,4	4,9	3,7	
70-74	1,2	2,5	1,5	2,7	3,7	2,9	2,5	3,5	2,7	
75-79	0,7	0,9	0,7	1,5	2,0	1,6	1,4	1,8	1,5	
80 et +	0,6	1,3	0,8	1,5	2,6	1,7	1,3	2,4	1,6	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Age moyen	37,4	39,3	37,8	41,6	45,0	42,3	41,0	44,1	41,6	
Age médian	35	36	35	39	43	40	38	42	39	

11.4. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE SELON LA PROVINCE

Les proportions des chefs de ménages observées au niveau des provinces de la région respectent ce qui est observé au niveau de la région. Les tranches d'âges de 25 à 44 ans, ont les proportions de chefs de ménage les plus élevés quelle que soit la province d'une part et quel que soit le milieu de résidence de la province d'autre part. Les groupes d'âge de 10 à 19 ans et de 60 ans ou plus ont de faible proportion de chef de ménage. Ceci peut s'expliquer du fait que ce sont le plus souvent des personnes inactives.

Tableau 11.4: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon la province et le milieu de résidence

Groupe	В	DUGOUR	IBA		PONI			IOBA		1	NOUMBI	EL
d'âge	Ur- bain	Rural	En- semble	Urbain	Rural	En- semble	Ur- bain	Rural	En- semble	Ur- bain	Rural	En- semble
10-14	0,2	0,2	0,2	0,1	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,5	0,2	0,2
15-19	2,9	2,3	2,4	3,7	2,6	2,8	3,2	2,4	2,5	4,9	2,5	3,0
20-24	9,4	7,5	7,9	11,7	7,0	7,7	8,7	8,9	8,9	11,9	9,2	9,7
25-29	14,7	12,1	12,6	16,6	11,1	11,9	13,0	13,5	13,5	13,3	13,1	13,1
30-34	18,3	14,3	15,1	18,4	12,9	13,8	17,6	14,8	15,1	18,5	14,1	15,0
35-39	14,8	12,6	13,0	14,4	11,4	11,9	14,8	13,6	13,7	14,2	12,6	12,9
40-44	12,4	10,5	10,9	10,2	10,9	10,8	12,0	11,0	11,1	11,8	11,0	11,2
45-49	8,0	9,5	9,2	7,6	9,5	9,2	9,4	8,9	8,9	8,4	9,5	9,3
50-54	6,2	7,8	7,5	5,0	8,6	8,1	6,4	7,3	7,2	5,3	8,0	7,4
55-59	4,8	7,3	6,8	4,1	7,1	6,6	5,3	5,7	5,6	4,2	6,3	5,9
60-64	2,8	5,4	4,9	3,3	6,8	6,3	3,3	4,9	4,7	3,3	5,0	4,7
65-69	2,3	4,3	3,9	2,1	4,4	4,0	2,6	3,5	3,4	1,6	3,6	3,2
70-74	1,7	3,0	2,8	1,5	3,3	3,0	1,6	2,6	2,5	1,0	2,4	2,1
75-79	0,7	1,7	1,5	0,7	1,8	1,6	0,9	1,5	1,5	0,6	1,3	1,2
80 et +	0,8	1,5	1,3	0,6	2,3	2,0	1,1	1,3	1,3	0,5	1,2	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen Age mé-	38,3	42,5	41,6	37,1	43,6	42,5	39,3	41,0	40,8	37,0	41,2	40,4
dian	35	36	35	39	43	40	38	42	39	35	36	35

11.5. AUTRES CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DU CHEF DE MENAGE

Les ménages dont les chefs de ménages sont mariées sont plus représentés dans la région. Ils représentent les trois quarts des chefs de ménages. Les célibataires chefs de ménages sont peu représentés (9,7%). Les divorcés/séparés ne représentent que 2,4% des chefs de ménage.

En considérant la religion, les chefs de ménages animistes sont plus représentés dans l'ensemble de la région, viennent ensuite les chefs de ménages catholiques, puis les musulmans. Et il en est de même pour le milieu rural. Cependant, en milieu urbain, ce sont les chefs de ménages musulmans qui sont plus représentés (38,4%) et les catholiques de 31,3%. Ils sont également pour la plupart sans niveau d'instruction (77,1%). Par ailleurs, 67,5% d'entre eux ont une occupation au moment du recensement (tableau 11.5).

Tableau 11.5: Répartition (%) des chefs de ménage par caractéristiques sociodémographiques et économiques selon le milieu de résidence

Caractéristiques	Urbain	Rural	Ensemble
Etat matrimonial			
Célibataire	20,7	7,8	9,7
Marié	65,4	76,7	75,0
Divorcé (e)/ séparé (e)	2,1	2,4	2,4
Veuf (ve)	5,9	10,0	9,4
Union libre	5,9	3,1	3,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Religion			
Animiste	17,9	52,5	47,2
Musulman	38,4	18,0	21,1
Catholique	31,3	22,3	23,6
Protestant	10,1	5,9	6,6
Autre	0,4	0,3	0,3
Sans religion	1,9	1,0	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Niveau d'instruction			
Aucun	47,5	82,4	77,1
Primaire	13,5	8,0	8,8
Post-primaire	15,1	5,1	6,6
Secondaire	17,5	3,6	5,7
Supérieur	6,4	0,9	1,8
ND	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Situation d'occupation			
Occupés	66,1	67,8	67,5
Chômeurs	1,6	1,3	1,4
Hors main d'œuvre	32,3	30,9	31,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Le tableau 11.6 indique que la répartition des chefs de ménage selon les caractéristiques sociodémographiques diffère très peu selon la province. En effet, on peut noter que quelle que soit la province, que les chefs de ménages mariés, sans niveau d'instruction, de religions animistes et ceux occupés sont plus représentés que les autres.

Tableau 11.6: Répartition (%) des chefs de ménages par caractéristiques sociodémographiques et économiques selon la province

Caractéristiques	BOUGOURIBA	PONI	IOBA	NOUMBIEL	Ensemble
Etat matrimonial					
Célibataire	9,4	12,2	6,9	9,4	9,7
Marié	76,0	68,5	80,8	80,3	75,0

Divorcé (e)/ séparé	2,4	2,8	2,2	1,5	2,4
Veuf (ve)	<u> </u>	11,0	8,2	6,4	9,4
Union libre	2,6	5,5	1,9	2,4	3,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Religion					
Animiste	49,8	56,6	33,3	49,5	47,2
Musulman	30,1	25,7	9,4	24,2	21,1
Catholique	12,7	8,1	51,6	15,9	23,6
Protestant	6,7	8,1	4,1	7,7	6,6
Autre	0,1	0,6	0,1	0,3	0,3
Sans religion	0,6	0,9	1,5	2,4	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Niveau d'instruction					
Aucun	74,8	78,8	75,7	78,6	77,1
Primaire	9,9	6,5	11,8	6,9	8,8
Post-primaire	7,1	6,7	6,1	6,8	6,6
Secondaire	6,3	6,1	4,8	6,0	5,7
Supérieur	1,9	1,9	1,6	1,7	1,8
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Situation d'occupation					
Occupés	75,2	65,3	62,8	77,7	67,5
Chômeurs	0,8	1,5	1,7	0,8	1,4
Hors main d'œuvre	24,0	33,2	35,5	21,5	31,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

EVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS 11.6.

Le nombre de ménages dans la région du Sud-Ouest est passé de 89812 en 2006 à 175875 en 2019. Le nombre de ménage a presque doublé en 13 ans. La proportion des ménages résidant en milieu urbain et rural n'a véritablement pas évolué entre les deux (2) recensements. Par contre, la taille moyenne des ménages a connu une évolution passant de 6 à 5 personnes. Il est à noter également une croissance de la proportion des chefs de ménage de sexe féminin. Elle est passée de 13,8% à 20,9% en 2019 (tableau 11.7).

Tableau 11.7: Evolution de quelques indicateurs

Année	Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportion (%) des ménages	Proportion (%) des ménages dirigés par des femmes	Taille moyenne des ménages	Taux d'accroissement (%) des ménages entre 2006 et 2019
	Urbain	14042	13,5	18,6	5,0	NA
2006	Rural	89812	86,5	13,1	6,1	NA
	Ensemble	103854	100	13,8	6,0	NA
	Urbain	27402	15,2	21,3	4,2	80,1
2019	Rural	148473	84,8	20,8	5,1	56,6
	Ensemble	175875	100	20,9	5,0	59,8

CONCLUSION

La région du Sud-Ouest compte 175 875 ménages selon le 5e RGPH de 2019. Un peu plus de 15,6% de ces ménages réside en milieu urbain contre 84,4% en milieu rural.

La taille moyenne des ménages dans la région est plus faible que celle au plan national. En effet, en moyenne 5,0 personnes vivent habituellement dans chaque ménage tandis que pour l'ensemble du pays cette moyenne est de 5,2 personnes. Les ménages en milieu urbain comptent en moyenne 4,2 personnes contre 5,1 personnes en milieu rural.

Au niveau des provinces, la taille moyenne la plus élevée s'observe dans la province du Noumbiel (5,4 personnes), tandis que la taille moyenne la plus petite s'observe dans la province du Ioba avec 4,7 personnes. Les provinces de la Bougouriba et du Poni ont une taille moyenne de 5,0 personnes équivalant à celle du niveau national.

Les chefs de ménage sont en grande majorité de sexe masculin. Mais les chefs de ménages de sexe féminin ne représentent que 20,9%.

CHAPITRE 12: CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

INTRODUCTION

Les milieux socioéconomique, culturel et physique déterminent les caractéristiques de l'habitation et le cadre de vie des populations. Les ménages, selon le milieu physique, les habitudes culturelles et le niveau de vie, ont un type d'habitation bien spécifique. Les politiques et programmes visant l'amélioration des conditions de vie des populations doivent tenir compte des informations comme l'accès à un logement décent et sûr, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, etc.

En plus des précisions sur la collecte et les définitions de base, ce chapitre traite des caractéristiques des unités d'habitation et des conditions de vie des ménages dans la région du Sud-Ouest.

Collecte des données

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments et le type d'aisance.

Définition des concepts

Type d'habitation

C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeubles à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case.

Unité d'habitation

C'est l'ensemble des bâtiments occupés par le ménage.

Immeuble à appartements

C'est un bâtiment de type moderne d'un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

Villa

C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes : cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

Maison individuelle simple

C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)

Construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

Case

Construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvert de paille.

Type d'aisance

Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature.

Chasse d'eau personnelle

Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage.

Chasse d'eau en commun

Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destinée à un usage collectif.

Latrine simple

Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération.

Latrine ventilée

Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie.

Brousse/Nature

Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

12.1. TYPE D'HABITATION

Le type d'habitation utilisé est le reflet des habitudes culturelles de la localité. A cet effet, il peut se modifier avec le temps.

12.1.1. Type d'habitation et milieu de résidence

Le type d'habitation essentiellement utilisé par les ménages est la maison individuelle simple. Elle représente 77,6% de l'ensemble des unités d'habitations de la région. Elle est suivie de la construction des bâtiments à plusieurs logements (14,5%), puis des cases (3,5%).

Les analyses selon le milieu de résidence permettent de voir qu'en milieu rural 78,0% des ménages possèdent des maisons individuelles simples contre 75,6% des ménages du milieu urbain. Les ménages ayant des bâtiments à plusieurs logements sont plus nombreux en zone urbaine (17,4%) qu'en zone rurale (13,9%) (tableau 12.1). Les villas sont un type d'habitation plus répandue en milieu urbain qu'en milieu rural : 4,6% des ménages du milieu urbain contre 0,7% des ménages du milieu rural ont la villa comme type d'habitation.

Tableau 12.1: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence

Type d'Habitation	Urbain	Rural	Ensemble
Immeuble à appartements	0,6	0,2	0,2
Villa	4,6	0,7	1,3
Maison individuelle simple	75,6	78,0	77,6
Bâtiment à plusieurs	17,4	13,9	14,5
logements (non immeuble)			
Case	0,4	4,0	3,5
Tente	0,1	1,2	1,0
Autres	1,3	2,0	1,9
Ensemble	100	100	100

12.1.2. Type d'habitation et province

L'observation des types d'habitations selon les provinces laisse apparaître que les ménages qui ont des maisons individuelles simples sont les plus importants dans toutes les provinces. Dans la province de la Bougouriba (respectivement du Poni, du Ioba et du Noumbiel), les maisons individuelles simples sont le type d'habitation de 79,5% des ménages (respectivement 73,9%, 80,2% et 80,9%).

Après les maisons individuelles simples, ce sont les bâtiments à plusieurs logements (non immeuble) qui sont le deuxième type d'habitation le plus répandu dans chacune des quatre provinces. Ils représentent 15,3% de ménages du loba, 15,2% de ménages de la Bougouriba, 14,3% des ménages du Poni et 11,2% des ménages du Noumbiel.

Dans chaque province, la case occupe la troisième place dans la répartition des ménages par type d'habitation. Dans le Noumbiel et le Poni, 4,4% des ménages ont la case comme habitation. Cette proportion est de 2,5% dans la Bougouriba et 2,6% dans le loba (tableau 12.2).

Tableau 12.2: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon la province

Type d'Habitation	BOUGOU- RIBA	PONI	IOBA	NOUMBIEL	SUD- OUEST
Immeuble à appartements	0,1	0,4	0,1	0,1	0,2
Villa	0,7	2,1	0,8	0,4	1,3
Maison individuelle simple	79,5	73,9	80,2	80,9	77,6
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	15,2	14,3	15,3	11,2	14,5
Case	2,5	4,4	2,6	4,4	3,5
Tente	0,3	1,8	0,3	1,4	1,0
Autres	1,7	3,1	0,7	1,6	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

MODE D'ECLAIRAGE 12.2.

Dans cette section, il est analysé le principal mode d'éclairage des ménages de la région selon le milieu de résidence et selon la province.

12.2.1. Mode d'éclairage et milieu de résidence

Dans la région du Sud-Ouest, 44,7% des ménages utilisent comme mode principal d'éclairage la lampe torche (44,7%) suivie des panneaux solaires (32,2%) et des lampes rechargeables (11,1%).

Le mode principal d'éclairage varie selon le milieu de résidence. En effet, en milieu urbain, la majorité des ménages (37,7%) utilisent l'électricité de la SONABEL tandis gu'en milieu rural les ménages s'éclairent beaucoup plus avec les lampes torches (49,0%). On note que les panneaux solaires sont également utilisés par une grande partie des ménages urbains (26,1%) et également une grande partie des ménages ruraux (33,3%). Le bois/paille est utilisé par 0,9% des ménages ruraux comme mode principal d'éclairage (tableau 12.3).

Tableau 12.3: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon le milieu de résidence

Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Ensemble
Electricité du réseau SONABEL	37,7	1,7	7,2
Plateformes multifonctionnelles	1,0	0,2	0,3
Panneau solaire	26,1	33,3	32,2
Groupe électrogène et batterie	1,6	1,4	1,5
Lampe à gaz	0,0	0,0	0,0
Lampe à pétrole	0,2	0,4	0,4
Lampe à huile	0,1	0,2	0,1
Lampe rechargeable	10,0	11,3	11,1
Lampe torche	20,8	49,0	44,7
Bougie	0,0	0,0	0,0
Bois/paille	0,0	0,9	0,8
Autres	2,5	1,6	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

12.2.2. Mode principal d'éclairage et province

La distribution des ménages par mode principal d'éclairage selon la province fait apparaître que les panneaux solaires, la lampe torche et les lampes rechargeables sont les trois principaux modes d'éclairage et cela, quelle que soit la province. Si les panneaux solaires sont les plus utilisés dans la Bougouriba (37,0%), la lampe torche est la plus utilisée dans les trois autres provinces : Poni (46,5%), Ioba (46,9%), Noumbiel (47,1%). Dans le Ioba, le Noumbiel et le Poni, les panneaux solaires occupent le deuxième rang avec respectivement 32,6%, 31,6% et 29,8% des ménages de la province qui utilisent ce mode d'éclairage. Dans la Bougouriba, la deuxième place est plutôt occupée par les lampes torches qui sont utilisées par 34,9% des ménages.

L'électricité du réseau SONABEL est utilisé comme mode principal d'éclairage par 10,0% des ménages de la Bougouriba, 7,4% des ménages du Poni, 6,3% des ménages du Ioba et 4,9% des ménages du Noumbiel (tableau 12.4).

Tableau 12.4: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon la province

Mode d'éclairage	BOUGOURIBA	PONI	IOBA	NOUMBIEL	SUD-OUEST
Electricité du réseau SONABEL	10,0	7,4	6,3	4,9	7,2
Plateformes multifonction- nelles	0,1	0,4	0,2	0,4	0,3
Panneau solaire	37,0	29,8	32,6	31,6	32,2
Groupe électrogène et batterie	4,9	0,5	0,7	1,8	1,5
Lampe à gaz	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Lampe à pétrole	0,2	0,4	0,6	0,2	0,4
Lampe à huile	0,1	0,1	0,3	0,0	0,1
Lampe rechargeable	10,7	11,4	10,9	11,3	11,1
Lampe torche	34,9	46,5	46,9	47,1	44,7
Bougie	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Bois/paille	0,4	1,2	0,5	0,7	0,8
Autres	1,7	2,3	0,9	2,0	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON 12.3.

Le type de combustible utilisé par les ménages a un impact sur le cadre de vie et la préservation de l'environnement. L'analyse sur la source principale d'énergie pour la cuisson est faite selon le milieu de résidence et la province.

12.3.1. Source principale d'énergie pour la cuisson et milieu de résidence

L'utilisation des combustibles solides est très répandue dans la région du Sud-Ouest. En effet, plus de 80% des ménages utilisent le bois (79,1% en foyer simple et 2,1% en foyer amélioré) et 8,7% utilisent le charbon de bois comme source d'énergie pour la cuisson. Le gaz est relativement peu utilisé par les ménages comme source d'énergie pour la cuisson (6,5%).

En milieu urbain, en plus du bois (39,4%) et de charbon du bois (28,7%), le gaz (24,4%) est également un moyen de cuisson utilisé par une bonne partie des ménages. En milieu rural, les trois principales sources d'énergie utilisées pour la cuisson par les ménages sont le bois (foyer simple) (86,6% des ménages), le charbon de bois (5,1%) et le gaz ou biogaz (3,3%) (tableau 12.5).

Tableau 12.5: Proportion des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence

Source principale d'énergie pour la cuisson	Urbain	Rural	Sud-Ouest
Electricité	2,9	0,2	0,6
Gaz ou Biogaz	24,4	3,3	6,5
Pétrole	0,1	0,1	0,1
Charbon de bois	28,7	5,1	8,7
Bois (foyer amélioré)	2,4	2,0	2,1
Bois (foyer simple)	37,0	86,6	79,1
Non concerné	2,2	1,2	1,3
Autres	2,3	1,5	1,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

12.3.2. Source principale d'énergie pour la cuisson et province

Le bois (foyer simple) est la source principale d'énergie pour la cuisson des aliments la plus utilisée dans chacune des provinces avec une utilisation plus élevée dans le loba (86,8%) que dans les autres provinces. La deuxième source d'énergie pour la cuisson la plus utilisée dans le Poni et le Noumbiel est le charbon de bois : 11,9 % des ménages du Poni et 11,3% des ménages du Noumbiel l'utilisent pour la cuisson. Dans la Bougouriba et le loba, la deuxième source d'énergie pour la cuisson la plus utilisée par les ménages est le gaz ou biogaz (tableau 12.6).

Tableau 12.6: Proportion (%) des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon la province

Source principale d'énergie pour la cuisson	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Sud-Ouest
Electricité	0,2	0,9	0,5	0,3	0,6
Gaz ou Biogaz	7,7	8,1	4,7	4,1	6,5
Pétrole	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1
Charbon de bois	7,5	11,9	4,5	11,4	8,7
Bois (foyer amélioré)	2,0	2,3	2,0	2,0	2,1

Source principale d'énergie pour la cuisson	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Sud-Ouest
Bois (foyer simple)	79,8	72,3	86,8	80,1	79,1
Non concerné	1,5	1,6	0,9	1,2	1,3
Autres	1,3	2,7	0,5	0,9	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.4. PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU **DE BOISSON**

La santé des populations et surtout des enfants est très tributaire de la qualité de l'eau consommée. Cette section permet d'appréhender les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson des ménages de la région selon le milieu de résidence et la province.

12.4.1. Principale source d'approvisionnement en eau de boisson et milieu de résidence

L'eau de robinet n'est utilisée pour la boisson que par 4,1% des ménages de la région du Sud-Ouest. Les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson les plus utilisées par les ménages sont le forage (41,5%), le puits ordinaire (20,6%) et la fontaine publique (18,0%).

La réalité est différente selon le milieu de résidence. En effet, en milieu urbain les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson sont la fontaine publique (39,2%), le robinet (24,8%) et le puits ordinaire (13,7%) tandis qu'en milieu rural ce sont plutôt le forage (46,8%) et le puits (25,8%) qui sont utilisés. Encore 10,3% des ménages du milieu rural consomment l'eau de barrage, de rivière, de lac ou de cours d'eau (tableau 12.7).

Tableau 12.7: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Urbain	Rural	Ensemble
Barrage/rivière/cours d'eau/lac	1,3	10,3	9,0
Puits ordinaire	13,7	21,9	20,6
Puits busé ordinaire	5,2	3,9	4,1
Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	1,4	1,6	1,6
Forage	12,0	46,8	41,5
Fontaine publique	39,2	14,2	18,0
Robinet compteur intérieur propre	12,2	0,1	1,9
Robinet compteur intérieur partagé	11,4	0,2	1,9
Robinet dans une autre cour	1,2	0,1	0,3
Autres	2,4	0,9	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

12.4.2. Principale source d'approvisionnement en eau de boisson et province

L'analyse de la principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province permet de voir que dans toutes les provinces, le puits et le forage sont les sources d'eau de boisson les plus répandues. En effet, les proportions de ménages utilisant l'eau de forage sont respectivement de 37,8% dans la Bougouriba, 37,6% dans le Poni, 41,8% dans le Ioba et 62,1% dans le Noumbiel. Les puits sont la principale source d'eau de boisson de 36,5% des ménages de la Bougouriba, 18,7% des ménages du Poni, 36,1% des ménages du Ioba et 8,2% pour les ménages du Noumbiel. La fontaine publique est une source d'eau de boisson également utilisée par les ménages. Dans le Poni, 23,0% des ménages utilisent la fontaine publique comme source d'eau de boisson. Cette proportion est de 17,0%, 14,6% et 13,9% respectivement pour les ménages de la province du Noumbiel, de la Bougouriba et du Ioba. Dans le Poni et la Bougouriba, respectivement 6,1% et 5,7% de ménages s'approvisionnent en eau de boisson à partir de robinet.

Le barrage, la rivière, le lac ou le cours d'eau demeure la source d'eau de boisson de certains ménages. Ces ménages représentent 10,8% des ménages du Noumbiel, 12,7% des ménages du Poni, 6,3% des ménages du loba et 4,1% des ménages de la Bougouriba (tableau 12.8).

Tableau 12.8: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Sud-Ouest
Barrage/rivière/cours d'eau/lac	4,1	12,7	6,3	10,8	9,0
Puits ordinaire	28,5	15,1	27,7	7,1	20,6
Puits busé ordinaire	5,4	1,8	7,3	1,0	4,1
Puits busé ordinaire équipé d?un système de pompage	2,6	1,8	1,1	0,1	1,6
Forage	37,8	37,6	41,8	62,1	41,5
Fontaine publique	14,6	23,0	13,9	17,0	18,0
Robinet compteur intérieur propre	3,1	2,7	0,8	0,8	1,9
Robinet compteur intérieur partagé	2,3	3,0	0,7	0,6	1,9
Robinet dans une autre cour	0,3	0,4	0,1	0,3	0,3
Autres	1,3	1,9	0,3	0,2	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.5. TYPE D'AISANCE

Le type d'aisance des ménages est analysé dans cette section selon le milieu de résidence et la province.

12.5.1. Type d'aisance et milieu de résidence

Au plan régional,53,5% des ménages utilisent la brousse / nature comme type d'aisance. Les deux autres types d'aisance les plus répandus sont les latrines simples en commun et les latrines simples personnelles utilisés respectivement par 27,2% et 10,5% des ménages de la région.

Tenant compte du milieu de résidence, les trois types d'aisance les plus répandus en milieu urbain sont les latrines simples en commun, les latrines simples personnels et la brousse / nature, utilisées respectivement par 50,4%, 22,3% et 16,2% des ménages urbains. En milieu rural, c'est la brousse/nature, les latrines simples en commun et les latrines simples personnelles qui sont dans cet ordre les types d'aisance les plus utilisés. Environ un ménage rural sur six (60,2%) utilisent la brousse / nature, 23,0% utilisent des latrines simples en commun et 8,4% de ménages ruraux utilisent des latrines simples personnelles.

Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, les toilettes avec chasse d'eau sont très peu utilisées. En ville, 5,0% des ménages utilisent des toilettes avec chasse comme lieu d'aisance. En zone rurale, cette proportion est de 4,8% (tableau 12.9).

Tableau 12.9: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence

Type d'aisance	Urbain	Rural	Ensemble
Chasse d'eau personnelle	1,7	1,6	1,7
Chasse d'eau en commun	3,3	3,2	3,2
Latrine simple personnel	22,3	8,4	10,5
Latrine simple commun	50,4	23,0	27,2
Latrine ventilée personnel	0,8	0,5	0,5
Latrine ventilée commun	0,7	0,4	0,4
Brousse/nature	16,2	60,2	53,5
Autres	4,6	2,7	3,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

12.5.2. Type d'aisance et province

Quelle que soit la province, le premier type d'aisance des ménages est la brousse/ nature. Elle est le type d'aisance utilisé par 60,5% des ménages du Noumbiel, 55,7% des ménages du Poni, 55,0% des ménages du loba et 41,3% des ménages de la Bougouriba. Les latrines simples en commun et les latrines simples personnelles sont respectivement les deuxième et troisième type d'aisance les plus utilisés dans chacune des provinces. Les toilettes avec chasse d'eau sont utilisées par 6,2% des ménages de la Bougouriba, 5,8% des ménages du Poni, 5,0% des ménages du Noumbiel et 3,0% des ménages du loba. Les toilettes ventilées occupent une place marginale et sont utilisées par moins de 2% des ménages de chaque province (tableau 12.10).

Tableau 12.10: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon la province

Type d'aisance	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Sud-Ouest
Chasse d'eau personnelle	2,0	2,5	0,3	2,0	1,7
Chasse d'eau en commun	4,2	3,3	2,7	3,0	3,2
Latrine simple personnel	13,1	9,9	8,5	14,3	10,5
Latrine simple commun	34,2	22,9	31,5	18,9	27,2
Latrine ventilée personnel	1,0	0,5	0,4	0,3	0,5
Latrine ventilée commun	0,8	0,5	0,3	0,1	0,4
Brousse/nature	41,3	55,7	55,0	60,5	53,5
Autres	3,4	4,7	1,3	0,9	3,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

MODE D'EVACUATION DES ORDURES **12.6.**

L'analyse des données selon le principal mode d'évacuation des ordures permet de mieux cerner les conditions environnementales et socio-économiques dans lesquelles vivent les ménages. Elle s'intéresse particulièrement à la gestion des ordures ménagères aussi bien dans les milieux urbains que ruraux dans les provinces.

12.6.1. Principal mode d'évacuation des ordures et milieu de résidence

La répartition des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence indique que très peu de ménages (3,3%) utilisent les bacs à ordures pour l'évacuation des ordures. Cette proportion demeure faible, quel que soit le milieu de résidence avec respectivement 9,2% en milieu urbain et 2,2% en milieu rural. Par contre, une grande partie des ménages jettent leurs ordures sur les tas d'immondices (26,7 %) ou dans la rue (51,0 %). En milieu urbain, la majorité des ménages jettent les ordures dans la rue (43,3%). Cependant, les tas d'immondes sont également utilisés par 26,4% des ménages urbains. En milieu rural, c'est la rue qui est le mode principal d'évacuation des ordures (52,4%) (tableau 12.11).

Tableau 12.11: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence

Principal mode d'évacuation des ordures	Urbain	Rural	Ensemble
Ramassage privé	7,3	4,0	4,5
Tas d'immondices	26,4	26,8	26,7
Fosses fumières	4,4	7,7	7,2
Bac à ordures	9,2	2,2	3,3
Rue	43,3	52,4	51,0
Fossé (fosses/caniveaux)	1,3	0,4	0,6
Autres	8,1	6,5	6,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

12.6.2. Principal mode d'évacuation des ordures et province

Dans les provinces de la Bougouriba, du Poni et du Noumbiel, les ménages utilisent en majorité la rue comme principal mode d'évacuation des ordures. En effet, 66,9% des ménages du Noumbiel, 64,0% des ménages de la Bougouriba 53,9% des ménages du Poni utilisent ce mode. Dans le loba, ce sont plutôt les tas d'immondices qui viennent en première position avec 42,9% des ménages qui utilisent ce mode d'évacuation. Quoiqu'encore peu développé, le ramassage privé occupe une place non négligeable pour l'évacuation des ordures des ménages. Dans le Poni et le Noumbiel, respectivement 7,4% et 6,8% de ménages utilisent ce mode d'évacuation des ordures (tableau 12.12).

Tableau 12.12: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon la province

Principal mode d'évacuation des ordures	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Sud-Ouest
Ramassage privé	2,7	7,4	1,1	6,8	4,5
Tas d'immondices	6,9	21,5	42,9	13,9	26,7
Fosses fumières	2,2	2,1	15,5	1,7	7,2

Principal mode d'évacuation des ordures	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Sud-Ouest
Bac à ordures		4,4	3,0	2,1	3,3
Rue	64,0	53,9	35,2	66,9	51,0
Fossé (fosses/caniveaux)	0,4	0,7	0,4	0,7	0,6
Autres	7,2	10,0	1,9	7,9	6,7
Ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0

PRINCIPAL MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES 12.7.

Le mode principal d'évacuation des eaux usées par les ménages est révélateur de la problématique de l'hygiène et l'assainissement et du niveau de vie dans la région. Cette partie analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et selon la province.

12.7.1. Principal mode d'évacuation des eaux usées et milieu de résidence

Les principaux modes d'évacuation des eaux usées dans la région du Sud-Ouest sont la rue/ nature et la cour, utilisées respectivement par 74,7% et 17,9 % des ménages de la région. La nature ou la rue demeure le principal mode d'évacuation en milieu urbain (67,7%) comme en milieu rural (76,0%). Certains ménages évacuent les eaux usées dans la cour (20,0% des ménages du milieu urbain et 17,5% des ménages du milieu rural) (tableau 12.13).

Tableau 12.13: Répartition des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Principal mode d'évacuation des eaux usées	Urbain	Rural	Ensemble
Cour	20,0	17,5	17,9
Rue/Nature	67,7	76,0	74,7
Puisards	1,4	0,8	0,9
Caniveau	2,2	0,3	0,6
Fosse septique	2,6	1,1	1,3
Autres	6,1	4,3	4,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

12.7.2. Principal mode d'évacuation des eaux usées et province

Dans chacune des provinces, plus de 7 ménages sur 10 évacuent les eaux usées dans la rue ou la nature (80,5% dans le Noumbiel, 76,0% dans le Ioba, 74,4% dans la Bougouriba, 72,4% dans le Poni). Aussi, certains ménages évacuent les eaux usées dans la cour (18,4% des ménages de la Bougouriba, 16,7% des ménages du Poni, 19,8% des ménages du loba et 16,2% des ménages du Noumbiel) (tableau 12.14).

Tableau 12.14: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province

Principal mode d'évacuation des eaux usées	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Sud-Ouest
Cour	18,4	16,7	19,8	16,2	17,9
Rue/Nature	74,4	72,4	76,0	80,5	74,7
Puisards	0,4	1,0	1,0	0,8	0,9
Caniveau	0,1	1,0	0,3	0,2	0,6
Fosse septique	1,6	1,4	1,3	0,4	1,3
Autres	5,1	7,5	1,6	1,9	4,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.8. BIENS D'EQUIPEMENT

Les biens d'équipement traduisent les richesses du ménage. Pendant le recensement il a été demandé le nombre des biens possédés dans le ménage. Pour un bien précis, l'analyse fait simplement la distinction entre les ménages qui en possèdent au moins un et les ménages qui n'en possèdent pas du tout.

12.8.1. Biens d'équipement et milieu de résidence

Dans la région du Sud-Ouest, les biens les plus possédés par les ménages sont le téléphone cellulaire (69,1%), vient ensuite la radio (39,6%), puis la télévision (15,1%) et les décodeurs ou parabole (9,0%). La proportion de ménages ayant accès à la connexion internet (8,3%) est relativement faible.

En milieu urbain, près de neuf ménages sur dix possèdent des téléphones cellulaires (89,3%). Les ménages détiennent au moins une télévision et au moins une radio dans presgue les mêmes proportions (44,1% et 47,4%). Les décodeurs, les points de connexion et la cuisinière à gaz /électrique sont détenus par les ménages, respectivement à 32,6%, 22,1% et 24,2%.

La possession de téléphone cellulaire au sein des ménages est quasi universelle en milieu urbain (89,3% des ménages en possèdent) et dans une proportion moindre au sein des ménages ruraux (65,5%). Par contre, la connexion internet reste une réalité urbaine (22,1% des ménages) même si en tant que moyen de communication, il gagne également du terrain en milieu rural (5,9%) (tableau 12.15).

Tableau 12.15: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon le milieu de résidence

Biens d'équipements	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	47,4	38,2	39,6
Télévision	44,1	9,9	15,1
Téléphone fixe	1,7	2,2	2,1
Téléphones cellulaires	89,3	65,5	69,1
Réfrigérateur / Congélateur	12,4	1,0	2,7
Ordinateur	10,3	1,2	2,6
Foyer amélioré	12,3	3,7	5,0
Décodeur /parabole	32,6	4,8	9,0
Cuisinière à gaz/électrique	24,2	4,8	7,7
Connexion internet	22,1	5,9	8,3

12.8.2. Possession de biens d'équipement dans les provinces

Dans toutes provinces, les téléphones cellulaires, la radio et la télévision sont les trois bien les plus possédés par les ménages. En effet, 77,0% des ménages de la Bougouriba, 68,2 des ménages du Poni, 68,1% des ménages du loba et 62,5% des ménages du Noumbiel possèdent au moins un téléphone cellulaire. La proportion de ménages possédant la radio est de 41,0% dans la Bougouriba, 38,9% dans le Poni, 42,1% dans le Ioba et 32,9% dans le Noumbiel. La télévision est un bien possédé par une minorité de ménages. La proportion de ménages pourvues de télévision est de 19,6% dans la Bougouriba, 17,1% dans le Poni, 10,8% dans le loba et 13,4% dans el Noumbiel.

Concernant l'internet, 11,9% des ménages de la Bougouriba ont accès à l'internet. Cette proportion est de 7,8%, 6,5% et 10,0% respectivement dans les provinces du Poni, du Ioba et du Noumbiel

(Tableau 12. 16).

Tableau 12.16: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon la province

Biens d'équipements	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Sud-
					Ouest
Radio	41,0	38,9	42,1	32,9	39,6
Télévision	19,6	17,1	10,8	13,4	15,1
Téléphone fixe	3,3	2,5	1,3	1,1	2,1
Téléphones cellulaires	77,0	68,2	68,1	62,5	69,1
Réfrigérateur / Congélateur	3,5	3,1	2,0	2,1	2,7
Ordinateur	3,0	2,8	2,1	2,5	2,6
Foyer amélioré	4,5	5,8	4,6	4,1	5,0
Décodeur /parabole	10,5	10,2	6,7	8,9	9,0
Cuisinière à gaz/électrique	8,3	8,7	7,1	4,9	7,7
Connexion internet	11,9	7,8	6,5	10,0	8,3

BIENS DE DEPLACEMENT 12.9

Les moyens de déplacement sont indispensables aux membres des ménages pour mener les différentes activités. L'analyse ne s'intéresse qu'à la possession d'au moins un bien par type.

12.9.1. Biens de déplacement et milieu de résidence

Le moyen de déplacement le plus disponible dans les ménages de la région du Sud-Ouest est la bicyclette. En effet, 63,7% des ménages possèdent au moins une bicyclette. Elle est suivie par la mobylette qui est possédée par 39,2% des ménages. Cependant, la voiture demeure toujours un moyen de déplacement de luxe. Sa possession est marginale et ne représente que 1,2% des ménages.

En milieu rural, les ménages utilisent le plus la bicyclette (65,4%) contre 54,2% en milieu urbain comme moyen de déplacement. La motocyclette est diversement utilisée en milieu rural (35,6%) et milieu urbain (58,8%) par les ménages.

Cependant, les ménages ruraux ne possèdent pratiquement pas de voiture (0,6%) par rapport aux ménages de la ville (4,0%) (tableau 12.17).

Tableau 12.17: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon le milieu de résidence

Biens de déplacement	Urbain	Rural	Ensemble
Bicyclette	54,2	65,4	63,7
Mobylette/Moto	58,8	35,6	39,2
Bicyclette pour handicapé	1,0	1,5	1,4
Moto tricycle	0,2	0,1	0,1
Moto tricycle pour handicapé	3,1	2,9	2,9
Voiture	4,0	0,6	1,2
Pirogue	0,1	0,2	0,2
Charette	2,7	6,6	6,0
Chameau	0,3	0,3	0,3
Cheval	0,3	0,4	0,4
Ane	0,7	4,8	4,2

12.9.2. Moyens de déplacement dans les provinces

Le moyen de déplacement le plus possédé par les ménages est la bicyclette. En effet, respectivement 72,8%, 44,5%, 82,5% et 64,9% des ménages de la Bougouriba, du Poni, du Ioba et du Noumbiel en possèdent. La motocyclette vient en deuxième position après la bicyclette et est possédée respectivement par 43,7%, 40,6%, 36,5% et 34,4% des ménages de la Bougouriba, du Poni, du Ioba et du Noumbiel.

Dans la Bougouriba et le Noumbiel, respectivement 7,9% et 10,5% de ménages possèdent au moins une charrette. Cette proportion n'est que de 2,8% et 1,7% dans les provinces du Poni et du Noumbiel (Tableau 12. 18).

Tableau 12.18: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon la province

Biens de déplacement	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Sud-Ouest
Bicyclette	72,8	44,5	82,5	64,9	63,7
Mobylette/Moto	43,7	40,6	36,5	34,4	39,2
Bicyclette pour handicapé	1,4	1,5	1,4	1,4	1,4
Moto tricycle	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Moto tricycle pour	3,8	2,6	3,1	2,5	2,9
handicapé					
Voiture	1,3	1,4	0,9	0,6	1,2
Pirogue	0,3	0,1	0,2	0,4	0,2
Charette	7,9	2,8	10,5	1,7	6,0
Chameau	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Cheval	0,4	0,5	0,3	0,3	0,4
Ane	6,4	1,8	7,1	0,7	4,2

CONCLUSION

De l'analyse des caractéristiques des habitations dans la région du Sud-Ouest, il ressort que de nombreux efforts restent à faire pour l'amélioration des conditions, du cadre de vie des populations et la protection de l'environnement. En effet, près de 90% des ménages de la région utilisent toujours les combustibles solides pour la cuisson et 91,2% ne disposent que de la latrine simple (sans aucune ventilation) ou de la nature comme type d'aisance.

Le mode d'évacuation des eaux usées est essentiellement la nature car près de trois quarts des ménages évacuent les eaux usées dans la nature (74,7%) et 17,9% le font dans la cour.

Les biens d'équipement les mieux possédés par les ménages sont les téléphones cellulaires, la radio, la télévision, les décodeurs et l'internet. En effet, près de sept ménages sur dix possèdent un téléphone cellulaire (69,1%), suivi de 39,6% de possession de radio, 15,1% de télévision, 9,0% de décodeur et 8,3% de point de connexion d'internet.

Quant aux biens de déplacement, les plus répandus dans les ménages sont la bicyclette (63,7%) et la mobylette (39,2%), la charrette (6,0%) et l'âne (4,2%). La voiture demeure toujours un moyen de déplacement de luxe, car seulement 1,2% des ménages en possèdent.

CONCLUSION GENERALE

Le recensement de la population a dénombré au Sud-Ouest 875 442 personnes résidentes qui vivent dans 175 875 ménages ordinaires. Les femmes sont majoritaires dans cette population et représentent 51,7% (452 264) et les hommes 48,2% (423 178). Les villes sont peu développées avec un taux d'urbanisation de 13,1% (114 891). La grande partie de la population est rurale soit 86,9% (760 551) de la population vivent en campagne. La taille moyenne d'un ménage est de 5,2 personnes.

La région du Sud-Ouest est une région où le climat, la végétation et les sols favorisent les activités agro-pastorales. L'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le travail salarié sont les principales activités économiques de la population qui vit dans cette partie du Burkina Faso.

La région du Sud-Ouest occupe une superficie qui représente 6,0% de celle du territoire national. La densité de population est de 53 habitants au km².

Le taux brut de natalité est élevé et représente 37,9%. Les femmes font en moyenne 5,5 enfants à la fin de vie féconde (15-49 ans). La mortalité infantile est aussi élevée et se situe à 70,6%.

Sa situation géographique et ses potentialités naturelles devraient faire d'elle où il fait bon vivre et attirant ainsi d'autres populations venant aussi bien des autres régions du pays ou des pays frontaliers auxquels elle y tient des relations séculaires et historiques. C'est peut-être pour cette raison que la population migre peu. Cependant, les jeunes migrent vers d'autres régions (surtout vers les centres urbains) du pays dont les Hauts bassins, les Cascades, le Centre et la Boucle du Mouhoun. La Côte d'Ivoire et le Ghana sont principalement les deux pays de destination vers l'étranger.

Pour l'ensemble de la région, 69,1% des personnes n'ont aucun niveau d'instruction et 19,2% ont le niveau primaire. Seulement 0,6% des habitants de la région, âgés de 3 ans ou plus ont atteint le niveau supérieur. Le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus s'élève à 21,8% dans la région du Sud-Ouest.

BIBLIOGRAPHIE

INSD, 2022, Synthèse des résultats définitifs du 5e Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2019;

INSD, 2009, Analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, 54 p

INSD, 2009, Monographie de la région du Sud-Ouest;

INSD (2022), Synthèse des résultats définitifs du cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019, 133p

INSD (2022), Fichier des localités du cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019, 382p

INSD (2022), Volumes des analyses thématiques du cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019

ANNEXES

Tableau A 1: Répartition par groupe d'âge et par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région du Sud-Ouest en 2019

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9	68666	66214	134880
10-14	55642	51011	106653
15-19	41148	41301	82449
20-24	31188	35464	66652
25-29	26685	31693	58378
30-34	24450	28582	53032
35-39	19851	23633	43484
40-44	15916	19018	34934
45-49	12632	15424	28056
50-54	10060	13454	23514
55-59	8006	10676	18682
60-64	6872	8965	15837
65-69	4752	6200	10952
70-74	3595	4575	8170
75-79	2022	2489	4511
80-84	1085	1621	2706
85 ou +	1023	1659	2682
Sud-Ouest	333593	361979	695572

Tableau A 2: Répartition par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région du Sud-Ouest par province en 2019

Province	Masculin	Féminin	Ensemble
Bougouriba	59094	62468	121562
Poni	133005	152270	285275
loba	102940	108105	211045
Noumbiel	38554	39136	77690
Sud-Ouest	333593	361979	695572

Tableau A 3: Possession d'un acte de naissance par âge et milieu de résidence

Croupe d'âge	Possession d'un acte de naissance			
Groupe d'âge	Milieu de résidence	Oui	Non	Total
	Urbain	94,4	5,6	100
0-4	Rural	59,3	40,7	100
	Total	63,3	36,7	100
	Urbain	94,5	5,5	100
5-9	Rural	60,1	39,9	100
	Total	63,5	36,5	100
	Urbain	96,1	3,9	100
10-14	Rural	67,9	32,1	100
	Total	71,2	28,8	100
	Urbain	96,4	3,6	100
15-19	Rural	71,0	29,0	100
	Total	74,9	25,1	100
20-24	Urbain	97,0	3,0	100

Groupe d'âge	Possession d'un acte de naissance			
Groupe d'age	Milieu de résidence	Oui	Non	Total
	Rural	72,2	27,8	100
	Total	76,6	23,4	100
	Urbain	96,5	3,5	100
25-29	Rural	72,2	27,8	100
	Total	76,2	23,8	100
	Urbain	96,8	3,2	100
30-34	Rural	74,0	26,0	100
	Total	77,6	22,4	100
	Urbain	95,9	4,1	100
35-39	Rural	74,1	25,9	100
	Total	77,3	22,7	100
	Urbain	96,3	3,7	100
40-44	Rural	74,5	25,5	100
	Total	77,4	22,6	100
	Urbain	95,3	4,7	100
45-49	Rural	75,1	24,9	100
	Total	77,5	22,5	100
	Urbain	95,7	4,3	100
50-54	Rural	74,1	25,9	100
	Total	76,2	23,8	100
	Urbain	95,6	4,4	100
55-59	Rural	77,1	22,9	100
	Total	78,9	21,1	100
	Urbain	93,7	6,3	100
60-64	Rural	72,2	27,8	100
	Total	74,0	26,0	100
	Urbain	94,9	5,1	100
65-69	Rural	73,3	26,7	100
	Total	75,2	24,8	100
	Urbain	91,7	8,3	100
70-74	Rural	68,6	31,4	100
	Total	70,4	29,6	100
	Urbain	89,3	10,7	100
75-79	Rural	66,1	33,9	100
	Total	67,9	32,1	100
	Urbain	91,2	8,8	100
80-84	Rural	56,4	43,6	100
	Total	58,9	41,1	100
	Urbain	85,2	14,8	100
85 ou +	Rural	49,6	50,4	100
	Total	52,3	47,7	100
	Urbain	95,7	4,3	100
Total	Rural	67,8	32,2	100
	Total	71,4	28,6	100

Tableau A 4: Possession d'un acte de naissance par âge et province de résidence

	: Possession d'un acte de naissance par âge et province de résidence Possession d'un acte de naissance					
Groupe d'âge	Province	Oui	Non	Total		
	Bougouriba		4,3 25,			
	Poni	5	2,5 47,	5 100		
0-4	Ioba	7	3,3 26,	7 100		
	Noumbiel	5	6,6 43,	4 100		
	Total	6	3,3 36,	7 100		
	Bougouriba	7	5,5 24,	5 100		
	Poni	5	0,6 49,	4 100		
5-9	Ioba	7	5,8 24,	2 100		
	Noumbiel	5	8,9 41,	1 100		
	Total	6	3,5 36,	5 100		
	Bougouriba	8	0,2 19,	8 100		
	Poni	5	9,2 40,	8 100		
10-14	Ioba	8	2,9 17,	1 100		
	Noumbiel	6	8,5 31,	5 100		
	Total	7	1,2 28,	8 100		
	Bougouriba	8	3,4 16,	6 100		
	Poni	6	3,9 36,	1 100		
15-19	Ioba	8	5,0 15,	0 100		
	Noumbiel	7	4,7 25,	3 100		
	Total	7	4,9 25,	1 100		
	Bougouriba	8	5,1 14,	9 100		
	Poni	6	7,0 33,	0 100		
20-24	Ioba	8	4,9 15,	1 100		
	Noumbiel	7	8,1 21,	9 100		
	Total	7	6,6 23,	4 100		
	Bougouriba	8	3,5 16,	5 100		
	Poni	6	5,2 34,	8 100		
25-29	Ioba	8	5,9 14,	1 100		
	Noumbiel		9,0 21,			
	Total	7	6,2 23,	8 100		
	Bougouriba	8	5,2 14,	8 100		
	Poni		5,9 34,			
30-34	Ioba		7,8 12,			
	Noumbiel		9,5 20,			
	Total		7,6 22,			
	Bougouriba		5,6 14,			
	Poni		4,7 35,			
35-39	loba		8,7 11,			
	Noumbiel		6,7 23,			
	Total		7,3 22,			
	Bougouriba		6,0 14,			
	Poni		5,4 34,			
40-44	loba		9,0 11,			
	Noumbiel		6,9 23,			
	Total	7	7,4 22,	6 100		

Crown a dV2	Possession d'un acte de naissance					
Groupe d'âge	Province	Oui Non	Total			
	Bougouriba	85,8	14,2	100		
	Poni	65,6	34,4	100		
45-49	loba	89,9	10,1	100		
	Noumbiel	75,8	24,2	100		
	Total	77,5	22,5	100		
	Bougouriba	84,2	15,8	100		
	Poni	64,4	35,6	100		
50-54	Ioba	88,1	11,9	100		
	Noumbiel	76,3	23,7	100		
	Total	76,2	23,8	100		
	Bougouriba	86,4	13,6	100		
	Poni	67,8	32,2	100		
55-59	Ioba	89,3	10,7	100		
Total Bougouriba	Noumbiel	79,0	21,0	100		
		78,9	21,1	100		
		80,9	19,1	100		
	Poni	63,6	36,4	100		
60-64	Ioba	85,8	14,2	100		
	Noumbiel	71,1	28,9	100		
	Total	74,0	26,0	100		
	Bougouriba	80,6	19,4	100		
	Poni	63,7	36,3	100		
65-69	loba	86,8	13,2	100		
	Noumbiel	73,3	26,7	100		
	Total	75,2	24,8	100		
	Bougouriba	79,9	20,1	100		
	Poni	56,7	43,3	100		
70-74	Ioba	84,6	15,4	100		
	Noumbiel	64,3	35,7	100		
	Total	70,4	29,6	100		
	Bougouriba	76,2	23,8	100		
	Poni	51,9	48,1	100		
75-79	Ioba	83,2	16,8	100		
	Noumbiel	64,4	35,6	100		
	Total	67,9	32,1	100		
	Bougouriba	68,7	31,3	100		
	Poni	43,0	57,0	100		
80-84	loba	78,2	21,8	100		
	Noumbiel	58,7	41,3	100		
	Total	58,9	41,1	100		
	Bougouriba	63,2	36,8	100		
	Poni	38,6	61,4	100		
85 ou +	Ioba	73,4	26,6	100		
	Noumbiel	48,2	51,8	100		
	Total	52,3	47,7	100		
Total	Bougouriba	80,7	19,3	100		

Groupe d'âge	Possession d'un acte de naissance									
Groupe u age	Province	Oui	Oui Non							
	Poni		59,8	40,2	100					
	Ioba		82,3	17,7	100					
	Noumbiel		69,1	30,9	100					
	Total		71,4	28,6	100					

Tableau A 5: Répartition des densités dans les communes

Commune	Densités
BONDIGUI	58,8
DIEBOUGOU	155,9
DOLO	22,7
IOLONIORO	38,1
TIANKOURA	26,4
DANO	96,0
DISSIN	103,6
GUEGUERE	77,2
KOPER	74,0
NIEGO	97,2
ORONKUA	72,7
OUESSA	87,5
ZAMBO	45,9
BATIE	45,8
BOUSSOUKOULA	23,2
KPUERE	10,7
LEGMOIN	47,3
MIDEBDO	24,2
BOUROUM-BOUROUM	49,6
BOUSSERA	36,6
DJIGOUE	49,5
GAOUA	89,3
GBOMBLORA	43,3
KAMPTI	47,6
LOROPENI	32,5
MALBA	70,8
NAKO DEDICEAN	44,6
PERIGBAN	32,5
SUD OUEST	51,7

Tableau A 6: Effectif et taille moyenne des ménages selon la commune

Commune	Nombre de ménages	Proportions (%)	Taille moyenne des ménages
Bondigui	5768	19,0	5,1
Diebougou	13619	44,8	4,6
Dolo	2184	7,2	4,9
Iolonioro	5860	19,3	6,0
Tiankoura	2972	9,8	4,9
Bougouriba	30403	100,0	5,0
Dano	13754	24,5	4,7
Dissin	9467	16,9	4,8
Gueguere	9859	17,6	4,8
Koper	6157	11,0	4,7
Niego	2484	4,4	5,0
Oronkua	6342	11,3	4,8
Ouessa	3764	6,7	4,5
Zambo	4347	7,7	4,7
loba	56174	100,0	4,7
Batie	8333	45,7	5,3
Boussoukoula	2313	12,7	5,4
Kpuere	1203	6,6	6,1
Legmoin	3707	20,3	5,1
Midebdo	2671	14,7	5,7
Noumbiel	18227	100,0	5,4
Bouroum-bouroum	2609	3,7	5,3
Boussera	3350	4,7	5,4
Djigoue	7272	10,2	5,4
Gaoua	17421	24,5	4,5
Gbomblora	4659	6,6	5,4
Kampti	13504	19,0	4,9
Loropeni	11464	16,1	5,4
Malba	2399	3,4	5,3
Nako	6541	9,2	4,9
Perigban Perigban	1852	2,6	5,4
Poni	71071	100,0	5,0

Tableau A 7: Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la commune

Commune	Autres	Immeubl e à apparte ments	Villa	Maison individu elle simple	Batimen t à plusieur s logemen ts(non immeubl e)	Case	Tente	Ensemble
Bondigui	1,6	0,0	0,2	89,4	3,8	4,6	0,4	100
Diébougou	1,6	0,0	0,9	73,7	22,4	1,0	0,4	100
Dolo	0,1	0,1	1,3	86,7	11,5	0,2	0,0	100
Iolonioro	0,8	0,3	0,8	81,8	12,0	4,2	0,1	100
Tiankoura	5,6	0,1	0,4	77,4	13,4	3,0	0,0	100
Bouroum-bouroum	3,4	0,1	0,8	74,5	18,9	2,2	0,1	100
Boussera	1,6	0,1	0,3	80,7	16,6	0,7	0,0	100
Djigouè	4,1	0,0	0,1	83,4	7,5	4,8	0,1	100
Gaoua	2,7	0,8	6,0	71,0	16,6	2,6	0,2	100
Gbomblora	5,5	0,1	1,7	79,3	8,9	3,6	0,9	100
Kampti	3,6	0,7	0,9	69,3	10,4	6,9	8,2	100
Loropeni	1,3	0,5	1,8	77,9	11,9	5,8	0,8	100
Malba	5,9	0,0	0,0	72,2	17,8	3,9	0,1	100
Nako	3,0	0,1	0,4	61,9	30,4	4,1	0,1	100
Perigban	0,5	0,0	0,3	87,0	4,8	7,0	0,4	100
Dano	0,2	0,2	2,0	81,6	12,6	2,5	0,9	100
Dissin	0,2	0,0	0,6	69,7	28,5	1,0	0,0	100
Guéguéré	1,9	0,0	0,2	91,5	3,7	2,4	0,3	100
Koper	0,1	0,1	0,2	81,9	7,4	10,3	0,1	100
Niégo	0,4	0,1	0,4	84,4	14,7	0,0	0,0	100
Oronkua	1,6	0,0	0,2	75,8	20,7	1,6	0,0	100
Ouessa	0,4	0,0	1,8	75,2	21,9	0,7	0,0	100
Zambo	0,2	0,1	0,2	79,4	19,5	0,6	0,0	100
Batié	0,9	0,1	0,4	77,2	15,7	5,4	0,2	100
Boussoukoula	6,8	0,0	0,3	77,6	3,6	5,5	6,2	100
Kpuéré	0,1	0,0	0,8	93,8	0,9	4,5	0,0	100
Legmoin	0,6	0,2	0,4	84,2	12,8	1,6	0,2	100
Midebdo	0,9	0,1	0,6	84,8	6,3	4,4	3,0	100
Total	1,9	0,2	1,3	77,6	14,5	3,5	1,0	100

Tableau A 8: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la commune

Commune	Autres	Electricit é du réseau SONABE L	Platefor mes multifonc tionnelle s	Panneau solaire	Groupe électrogè ne et batterie	Lampe à gaz	Lampe à pétrole	Lampe à huile	Lampe recharge able	Lampe torche	Bougie	Bois/paill e	Ensembl e
Bondigui	1,0	2,8	0,4	44,5	17,3	0,0	0,2	0,0	11,6	22,1	0,0	0,1	100
Diebougou	3,2	20,0	0,1	33,9	0,5	0,0	0,2	0,1	7,8	33,4	0,0	0,8	100
Dolo	0,1	3,2	0,1	50,4	6,3	0,0	0,1	0,0	11,7	27,9	0,0	0,1	100
Iolonioro	0,4	0,5	0,0	43,0	4,7	0,0	0,4	0,1	12,3	38,6	0,0	0,1	100
Tiankoura	0,1	2,0	0,0	14,6	0,4	0,1	0,1	0,0	17,5	64,8	0,1	0,1	100
Bouroum-bouroum	1,0	2,7	0,1	30,1	0,1	0,0	0,2	0,0	12,3	53,4	0,0	0,1	100
Boussera	6,8	0,0	0,2	16,7	0,0	0,0	0,3	0,2	5,3	65,3	0,0	5,3	100
Djigoue	2,6	0,0	0,0	50,6	0,0	0,0	0,3	0,0	13,0	32,6	0,0	0,7	100
Gaoua	1,9	28,0	1,0	22,8	0,3	0,0	0,4	0,1	8,1	37,2	0,0	0,1	100
Gbomblora	4,5	0,9	0,0	17,9	0,0	0,0	0,3	0,2	16,2	59,1	0,0	0,8	100
Kampti	2,4	1,0	0,9	40,8	1,4	0,2	0,4	0,1	17,4	34,6	0,0	0,7	100
Loropeni	1,5	0,5	0,1	35,9	0,7	0,0	0,4	0,1	8,0	52,1	0,0	0,8	100
Malba	4,6	0,0	0,0	8,7	0,1	0,0	0,2	0,0	19,6	64,2	0,0	2,5	100
Nako	0,5	1,5	0,0	16,5	0,0	0,0	0,4	0,1	8,4	68,8	0,0	3,6	100
Perigban	0,2	0,7	0,0	25,1	0,2	0,0	0,4	0,2	9,8	60,6	0,0	2,7	100
Dano	1,1	13,7	0,7	32,2	1,1	0,0	1,3	0,2	11,7	38,1	0,0	0,1	100
Dissin	0,9	7,4	0,1	25,7	0,1	0,0	0,5	0,2	11,7	51,9	0,3	1,1	100
Gueguere	1,0	1,1	0,4	42,6	0,3	0,0	0,3	0,6	10,1	43,2	0,0	0,2	100
Koper	0,2	2,0	0,0	19,0	0,0	0,0	0,3	0,2	8,4	69,2	0,1	0,6	100
Niego	0,7	0,5	0,0	29,5	0,0	0,0	0,1	0,1	9,3	59,4	0,0	0,3	100
Oronkua	1,1	1,3	0,1	41,6	2,6	0,0	0,3	0,3	9,7	42,5	0,0	0,5	100
Ouessa	0,6	15,6	0,1	33,0	0,2	0,0	0,2	0,0	11,1	39,0	0,0	0,2	100
Zambo	1,0	0,9	0,0	34,3	0,2	0,0	0,5	0,1	14,5	47,1	0,0	1,2	100
Batie	0,4	10,8	0,1	28,6	3,0	0,0	0,3	0,0	11,4	44,0	0,0	1,4	100
Boussoukoula	13,2	0,0	1,6	35,6	3,2	0,0	0,1	0,0	1,7	44,5	0,0	0,1	100

Kpuere	0,4	0,0	0,1	49,6	0,0	0,0	0,0	0,1	15,1	34,4	0,0	0,4	100
Legmoin	0,3	0,0	0,3	28,7	0,0	0,0	0,1	0,1	14,7	55,7	0,0	0,1	100
Midebdo	0,1	0,0	0,0	33,6	0,2	0,0	0,2	0,0	13,2	52,4	0,0	0,2	100
Total	1,7	7,2	0,3	32,2	1,4	0,0	0,4	0,1	11,1	44,7	0,0	0,8	100

Tableau A 9: Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la commune

Commune	Autres	Electricité	Gaz ou Biogaz	Pétrole	Charbon de bois	Bois (foyer amélioré)	Bois (foyer simple)	Non concerné	Ensemble
Bondigui	0,7	0,1	4,8	0,0	4,7	3,3	85,6	0,9	100
Diebougou	2,2	0,3	12,4	0,0	12,8	1,5	67,9	2,8	100
Dolo	0,2	0,0	4,3	0,1	3,0	0,8	91,4	0,1	100
Iolonioro	0,4	0,0	3,1	0,0	2,0	3,0	91,2	0,3	100
Tiankoura	0,5	0,2	4,0	0,0	2,9	1,0	91,1	0,2	100
Bouroum-bouroum	0,6	0,2	6,5	0,0	10,4	2,6	79,2	0,5	100
Boussera	3,7	0,0	2,5	0,1	1,3	1,7	89,8	0,8	100
Djigoue	0,4	0,0	1,9	0,0	1,4	1,1	94,8	0,5	100
Gaoua	2,4	3,5	21,1	0,2	24,5	3,2	43,6	1,5	100
Gbomblora	3,5	0,0	3,0	0,2	2,6	3,1	87,2	0,4	100
Kampti	5,2	0,4	7,6	0,5	18,0	2,8	61,0	4,4	100
Loropeni	2,4	0,1	2,5	0,1	8,4	1,5	84,3	0,6	100
Malba	6,2	0,0	2,4	0,0	1,7	2,1	86,1	1,4	100
Nako	0,6	0,0	2,1	0,0	2,7	0,8	92,6	1,2	100
Perigban	1,4	0,1	3,2	0,0	4,2	2,0	88,7	0,3	100
Dano	0,4	0,7	8,3	0,0	7,9	1,1	79,5	2,1	100
Dissin	0,3	0,1	5,4	0,2	3,0	3,5	86,9	0,7	100
Gueguere	0,3	0,2	2,4	0,4	4,6	0,9	91,0	0,3	100
Koper	0,1	0,1	2,6	0,0	2,0	0,5	94,3	0,4	100
Niego	1,4	0,0	3,1	0,0	1,9	0,9	92,5	0,0	100
Oronkua	0,1	0,0	2,3	0,1	1,3	3,2	92,4	0,7	100
Ouessa	2,5	4,0	7,2	0,0	7,3	5,8	71,4	1,8	100
Zambo	0,8	0,3	2,9	0,0	3,9	1,1	90,6	0,4	100

Batie	0,4	0,6	5,0	0,0	17,2	0,9	75,1	0,7	100
Boussoukoula	3,3	0,0	4,5	0,0	8,0	1,0	77,8	5,5	100
Kpuere	0,3	0,0	3,2	0,0	2,8	1,1	92,3	0,4	100
Legmoin	0,5	0,0	3,4	0,0	4,9	1,8	89,1	0,1	100
Midebdo	1,3	0,0	2,6	0,0	9,2	6,8	79,4	0,7	100
Total	1,6	0,6	6,5	0,1	8,7	2,1	79,0	1,3	100

Tableau A 10: Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la commune

Commune	Autres	Barrage/rivière /cours d'eau/lac	Puits ordinaire	Puits busé ordinaire	Puits busé ordinaire équipé d?un système de	Forage	Fontaine publique	Robinet compteur intérieur propre	Robinet compteur intérieur partaqé	Robinet dans une autre cour	Ensemble
Bondigui	0,2	2,1	39,8	3,0	4,3	40,8	9,6	0,1	0,0	0,0	100
Diebougou	2,2	3,3	26,6	6,0	1,4	25,1	22,9	6,9	5,2	0,4	100
Dolo	0,4	4,9	34,5	14,7	0,0	43,0	0,5	0,2	0,0	1,7	100
Iolonioro	0,9	7,5	28,8	5,4	3,3	45,4	8,7	0,0	0,0	0,0	100
Tiankoura	0,4	4,2	10,5	0,6	5,6	70,1	8,7	0,0	0,0	0,0	100
Bouroum-bouroum	1,4	6,6	9,0	0,7	4,9	44,1	32,8	0,1	0,1	0,3	100
Boussera	3,3	10,5	12,9	1,2	0,9	52,4	18,8	0,0	0,0	0,0	100
Djigoue	0,3	20,8	36,7	3,6	1,0	23,8	13,6	0,1	0,0	0,1	100
Gaoua	2,3	6,6	12,3	1,6	2,0	16,9	33,6	11,0	12,3	1,4	100
Gbomblora	3,6	7,5	12,7	2,0	0,1	58,4	15,7	0,0	0,0	0,0	100
Kampti	3,1	10,7	9,4	1,1	2,2	53,1	20,0	0,0	0,2	0,0	100
Loropeni	1,4	13,9	18,5	1,1	2,5	40,6	21,9	0,0	0,0	0,0	100
Malba	0,3	23,1	13,2	1,1	0,7	52,3	9,3	0,0	0,0	0,0	100
Nako	0,4	24,4	12,4	3,6	1,7	37,6	19,5	0,0	0,1	0,1	100

Commune	Autres	Barrage/rivière /cours d'eau/lac	Puits ordinaire	Puits busé ordinaire	Puits busé ordinaire équipé d?un système de	Forage	Fontaine publique	Robinet compteur intérieur propre	compteur intérieur partagé	Robinet dans une autre cour	Ensemble
Perigban	1,6	14,6	3,9	0,2	0,2	46,2	33,2	0,0	0,0	0,0	100
Dano	0,3	8,1	28,5	10,1	2,8	33,0	13,7	2,1	1,0	0,3	100
Dissin	0,3	4,1	22,6	6,1	2,1	44,8	18,6	0,4	0,9	0,0	100
Gueguere	0,2	5,8	33,4	8,5	0,1	38,1	13,6	0,0	0,2	0,0	100
Koper	0,1	9,1	23,2	4,5	0,0	55,0	7,4	0,5	0,2	0,2	100
Niego	0,2	6,2	21,1	1,7	0,0	44,9	24,9	0,5	0,4	0,1	100
Oronkua	0,1	4,4	39,7	4,8	0,0	43,9	6,6	0,1	0,3	0,0	100
Ouessa	0,5	2,4	12,2	3,8	0,1	46,3	30,3	1,2	2,8	0,5	100
Zambo	0,3	9,1	29,2	12,3	1,0	43,9	4,2	0,0	0,0	0,0	100
Batie	0,1	11,3	8,9	0,3	0,1	50,2	25,9	1,8	1,4	0,0	100
Boussoukoula	0,2	9,0	0,7	1,4	0,0	82,1	6,6	0,0	0,0	0,0	100
Kpuere	0,0	8,4	0,9	0,2	0,0	83,0	7,5	0,0	0,0	0,0	100
Legmoin	0,1	10,5	11,4	1,5	0,5	61,1	15,1	0,0	0,0	0,0	100
Midebdo	0,4	12,1	3,7	2,1	0,0	73,6	5,8	0,3	0,2	1,8	100
Total	1,1	9,0	20,6	4,1	1,6	41,5	18,0	2,0	1,9	0,3	100

Tableau A 11: Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon la commune

Commune	Autres	Chasse d'eau personnelle	Chasse d'eau en commun	Latrine simple personnel	Latrine simple commun	Latrine ventilée personnel	Latrine ventilée commun	Brousse/nature	Ensemble
Bondigui	2,6	4,1	1,3	7,1	32,4	0,5	0,9	51,0	100
Diebougou	5,1	1,8	2,4	20,7	44,1	0,4	0,4	25,0	100
Dolo	0,0	0,0	0,1	3,9	45,5	1,0	0,6	48,8	100
Iolonioro	2,6	1,4	11,0	6,9	18,2	0,6	1,9	57,4	100
Tiankoura	1,5	1,2	7,3	9,4	15,5	5,5	0,6	58,9	100
Bouroum-bouroum	3,2	2,3	0,4	14,3	25,0	0,4	0,1	54,2	100

Commune	Autres	Chasse d'eau personnelle	Chasse d'eau en commun	Latrine simple personnel	Latrine simple commun	Latrine ventilée personnel	Latrine ventilée commun	Brousse/nature	Ensemble
Boussera	18,4	0,0	2,1	3,4	8,7	0,2	0,1	67,2	100
Djigoue	0,3	1,8	2,0	7,8	15,8	0,2	0,1	72,1	100
Gaoua	5,3	1,6	1,6	15,7	39,0	0,7	1,1	35,1	100
Gbomblora	6,8	0,2	2,4	3,9	12,4	0,0	0,1	74,1	100
Kampti	5,6	2,9	3,9	12,0	22,0	0,2	0,2	53,3	100
Loropeni	3,8	5,2	6,2	8,5	17,7	0,9	0,8	56,9	100
Malba	2,9	0,3	4,0	3,5	32,6	0,2	0,7	56,0	100
Nako	0,9	2,3	5,4	4,5	13,6	0,1	0,2	72,9	100
Perigban	2,6	9,5	0,1	6,7	10,3	2,4	1,3	67,1	100
Dano	2,1	0,7	2,5	12,7	42,8	0,6	0,2	38,4	100
Dissin	1,3	0,2	1,1	13,9	38,2	0,4	0,3	44,7	100
Gueguere	1,6	0,2	6,6	4,9	15,6	0,4	0,3	70,5	100
Koper	0,8	0,0	0,4	7,9	26,3	0,1	0,2	64,3	100
Niego	2,8	0,3	3,9	3,8	31,0	0,0	0,0	58,2	100
Oronkua	0,1	0,0	0,2	1,6	16,3	0,1	0,4	81,2	100
Ouessa	0,6	0,7	6,6	11,5	42,4	0,5	0,7	37,0	100
Zambo	0,3	0,1	1,1	3,3	37,8	0,1	0,4	56,8	100
Batie	1,4	1,4	6,3	17,6	20,4	0,3	0,1	52,5	100
Boussoukoula	1,0	0,0	0,2	2,6	12,9	0,2	0,0	83,0	100
Kpuere	0,3	0,1	0,1	6,5	19,8	0,6	0,1	72,6	100
Legmoin	0,6	0,1	0,1	25,5	26,2	0,3	0,0	47,1	100
Midebdo	0,4	9,1	0,3	2,3	9,0	0,2	0,0	78,7	100
Total	3,0	1,7	3,2	10,5	27,2	0,5	0,5	53,5	100

Tableau A 12: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province

Commune	Autres	Ramassage privé	Tas	Fosses	Bac à	Rue	Fossé	Ensemble
Commune	Autres	namassage prive	d'immondices	fumières	ordures	nue	(fosses/caniveaux)	Liiseilibie
Bondigui	8,0	1,8	11,8	6,5	0,6	70,9	0,5	100
Diebougou	5,7	4,5	20,7	7,6	2,6	58,4	0,5	100
Dolo	9,5	0,1	4,5	19,8	1,8	63,9	0,5	100
Iolonioro	8,8	0,9	22,0	2,9	1,4	64,0	0,1	100
Tiankoura	7,8	1,4	6,2	3,3	5,0	76,2	0,2	100
Bouroum-bouroum	11,4	5,0	17,2	0,6	1,2	63,8	0,8	100
Boussera	12,4	0,4	20,0	3,5	5,6	58,0	0,2	100
Djigoue	2,4	9,6	34,8	0,6	1,8	50,4	0,3	100
Gaoua	9,8	7,8	22,3	3,7	10,3	44,5	1,6	100
Gbomblora	9,7	5,2	17,2	0,5	0,9	66,0	0,5	100
Kampti	14,4	7,8	16,0	1,9	2,9	56,7	0,4	100
Loropeni	9,9	3,7	23,7	1,0	1,1	60,0	0,6	100
Malba	12,8	9,5	23,9	1,2	10,1	41,8	0,6	100
Nako	8,4	16,5	18,3	3,6	2,2	50,6	0,4	100
Perigban	7,3	1,6	15,5	0,6	1,2	73,5	0,3	100
Dano	3,3	0,2	42,6	20,8	3,1	29,7	0,3	100
Dissin	1,2	1,9	43,3	21,8	1,8	29,6	0,4	100
Gueguere	0,8	1,1	41,9	11,5	0,7	43,5	0,6	100
Koper	0,9	0,1	29,7	13,1	9,9	46,0	0,3	100
Niego	3,8	1,6	35,3	1,8	1,6	55,9	0,0	100
Oronkua	0,2	0,4	50,7	17,8	3,0	27,7	0,2	100
Ouessa	5,7	2,7	61,1	2,9	2,7	24,6	0,3	100
Zambo	1,9	3,5	40,7	13,1	1,5	38,4	0,8	100
Batie	9,1	6,4	16,5	1,6	0,9	64,1	1,3	100
Boussoukoula	8,4	3,0	13,1	0,1	0,5	74,8	0,1	100
Kpuere	1,7	0,2	16,6	0,6	15,1	65,5	0,4	100
Legmoin	5,1	4,9	12,6	3,8	2,6	70,8	0,2	100
Midebdo	10,2	16,8	7,1	1,2	0,6	64,1	0,1	100
Total	6,7	4,5	26,7	7,2	3,3	51,0	0,6	100

Tableau A 13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la commune

Commune	Autres	Cour	Rue/Nature	Puisards	Caniveau	Fosse septique	Ensemble
Bondigui	3,9	21,3	72,2	0,1	0,0	2,5	100
Diebougou	4,5	21,3	72,5	0,6	0,2	1,0	100
Dolo	6,9	21,1	71,4	0,2	0,0	0,4	100
Iolonioro	5,4	11,0	83,3	0,1	0,0	0,2	100
Tiankoura	8,6	12,7	72,1	0,6	0,0	6,1	100
Bouroum-bouroum	3,6	18,8	77,0	0,2	0,2	0,2	100
Boussera	18,0	4,5	71,6	5,6	0,0	0,3	100
Djigoue	0,7	9,5	84,9	3,0	1,2	0,7	100
Gaoua	9,0	17,4	65,9	0,8	3,4	3,5	100
Gbomblora	10,3	15,3	73,8	0,2	0,1	0,3	100
Kampti	10,1	19,6	69,1	0,4	0,4	0,4	100
Loropeni	4,3	18,2	75,9	0,5	0,1	1,0	100
Malba	15,9	13,3	69,2	0,1	0,0	1,5	100
Nako	4,0	17,9	76,0	0,2	0,0	1,8	100
Perigban	3,0	29,1	67,2	0,3	0,4	0,0	100
Dano	2,8	22,1	71,6	2,2	0,1	1,2	100
Dissin	0,8	12,5	82,9	0,5	1,5	1,9	100
Gueguere	0,7	28,9	69,3	0,6	0,1	0,3	100
Koper	0,9	21,1	77,1	0,2	0,0	0,8	100
Niego	2,1	4,8	92,9	0,0	0,0	0,3	100
Oronkua	0,3	20,4	78,3	0,2	0,2	0,6	100
Ouessa	5,5	19,7	64,6	4,0	0,1	6,2	100
Zambo	1,0	13,6	84,8	0,2	0,2	0,2	100
Batie	3,2	17,5	76,7	1,7	0,3	0,6	100
Boussoukoula	1,0	10,3	88,6	0,0	0,0	0,1	100
Kpuere	1,5	5,2	92,9	0,0	0,4	0,0	100
Legmoin	0,9	16,0	82,3	0,1	0,1	0,7	100
Midebdo	0,4	22,4	77,0	0,0	0,0	0,1	100
Total	4,6	17,9	74,7	0,9	0,6	1,3	100

Tableau A 14: Possession (%) de bien d'équipement par commune

Commune	Radio	Télévision	Téléphone fixe	Téléphones cellulaires	Réfrigérateur / Congélateur	Ordinateur	Foyer amélioré	Décodeur /parabole	Cuisinière à gaz/électrique	Connexion internet
Bondigui	40,4	17,4	1,0	83,8	1,2	1,3	6,1	4,8	6,8	6,5
Diebougou	41,1	26,0	2,7	80,9	6,8	5,1	3,8	16,9	11,1	15,6
Dolo	40,5	16,8	0,6	81,2	0,9	2,0	5,9	7,6	3,9	15,1
Iolonioro	49,7	15,0	6,1	75,5	0,7	1,2	5,5	6,1	6,3	10,7
Tiankoura	24,4	6,5	7,1	46,1	0,8	1,5	1,3	3,7	6,2	5,7
Bouroum-bouroum	33,6	11,8	5,2	71,7	1,5	3,1	5,4	5,9	13,6	7,6
Boussera	21,9	3,9	5,0	42,0	0,4	0,6	1,9	1,1	4,1	2,8
Djigoue	39,2	15,6	1,6	74,3	0,5	0,8	1,2	5,4	5,1	3,6
Gaoua	44,2	34,3	2,1	80,9	9,7	7,6	12,9	23,9	17,2	13,9
Gbomblora	29,2	5,3	6,0	56,6	0,5	1,2	2,4	2,6	6,1	7,3
Kampti	46,5	16,8	2,2	68,9	1,8	1,6	4,4	9,4	8,3	7,2
Loropeni	43,7	13,4	2,2	72,7	0,9	1,3	3,7	6,8	4,2	5,6
Malba	23,3	4,1	0,7	44,2	0,6	1,1	2,4	2,3	1,6	5,4
Nako	25,1	6,5	2,0	47,2	1,2	1,1	4,4	3,5	4,2	4,9
Perigban	34,5	6,0	0,8	69,6	0,9	1,6	5,5	3,6	7,6	11,4
Dano	44,1	16,5	0,9	71,0	4,3	4,4	5,8	12,7	14,3	9,4
Dissin	40,9	9,7	1,0	68,7	2,2	2,0	6,9	6,2	7,9	6,4
Gueguere	41,7	8,7	3,1	63,8	0,9	0,8	2,2	3,8	1,5	3,0
Koper	35,6	3,5	0,5	61,5	0,7	0,9	1,2	2,3	3,8	6,6
Niego	32,2	5,0	0,6	58,3	0,7	1,1	0,9	2,5	1,9	2,0
Oronkua	41,8	8,1	1,8	71,7	0,6	1,0	4,5	2,8	2,4	5,3
Ouessa	51,7	23,0	0,6	82,9	3,6	3,6	10,7	15,8	17,1	13,8
Zambo	46,4	6,8	0,7	64,5	0,6	1,0	3,8	2,7	1,6	4,0
Batie	32,9	17,6	1,0	59,4	3,7	3,2	4,6	13,4	6,6	12,2
Boussoukoula	31,5	13,4	2,6	73,0	1,0	1,9	0,8	7,6	6,3	3,7
Kpuere	43,7	10,9	1,4	71,0	0,5	1,9	2,6	5,4	1,8	14,0
Legmoin	29,5	7,0	0,8	53,8	0,4	2,1	4,8	4,1	3,7	11,5
Midebdo	34,2	10,2	0,6	70,7	0,8	1,4	5,2	4,5	1,4	4,5
Ensemble	39,6	15,1	2,1	69,1	2,7	2,6	5,0	9,0	7,7	8,3

Tableau A 15: Possession (%) de bien de déplacement par commune

Commune	Bicyclette	Mobylette/Moto	Bicyclette pour handicapé	Moto tricycle	Moto tricycle pour handicapé	Voiture	Pirogue	Charette	Chameau	Cheval	Ane
Bondigui	79,8	50,2	1,4	0,1	3,9	0,6	0,3	13,5	0,3	0,4	12,8
Diebougou	72,2	45,1	1,4	0,1	3,5	2,3	0,3	3,2	0,3	0,3	1,4
Dolo	74,4	31,9	1,5	0,2	3,6	0,4	0,1	3,5	0,2	0,4	0,6
Iolonioro	76,4	51,2	1,6	0,1	5,4	0,4	0,3	18,0	0,3	0,4	16,7
Tiankoura	54,1	18,3	1,3	0,0	1,8	0,4	0,1	1,8	0,2	0,4	1,4
Bouroum-bouroum	58,8	35,2	1,7	0,0	3,4	0,7	0,0	8,4	0,2	2,0	1,7
Boussera	41,6	19,6	1,3	0,1	1,4	0,3	0,1	0,6	0,4	0,5	0,7
Djigoue	63,9	47,3	1,1	0,2	4,3	0,4	0,1	5,0	0,2	0,3	4,7
Gaoua	37,9	51,1	1,5	0,1	2,1	3,2	0,1	1,7	0,2	0,3	0,4
Gbomblora	43,8	28,0	1,8	0,1	2,4	0,5	0,2	0,4	0,2	0,3	0,2
Kampti	34,9	48,2	1,4	0,1	3,1	1,9	0,0	1,6	0,4	0,5	0,8
Loropeni	58,3	43,9	1,6	0,1	2,8	0,7	0,1	7,0	0,5	0,6	5,5
Malba	22,7	15,8	1,1	0,0	0,6	0,3	0,0	0,6	0,2	0,3	0,9
Nako	39,2	19,3	1,6	0,1	1,3	0,4	0,1	0,6	0,2	0,7	0,3
Perigban	46,4	25,6	2,3	0,1	1,7	0,5	0,0	1,2	0,7	0,8	0,6
Dano	81,8	41,2	1,0	0,1	3,8	1,6	0,0	7,6	0,3	0,3	4,2
Dissin	82,5	30,1	1,7	0,2	1,5	0,6	0,3	6,0	0,3	0,3	3,9
Gueguere	80,9	42,7	1,4	0,1	4,4	0,7	0,1	9,7	0,2	0,2	5,3
Koper	85,9	24,6	1,6	0,1	2,0	0,5	0,3	15,5	0,3	0,3	7,8
Niego	78,0	32,1	2,2	0,2	2,4	0,5	0,1	17,3	0,2	0,3	20,2
Oronkua	87,5	36,9	0,8	0,1	3,8	0,4	0,0	15,4	0,4	0,4	10,0
Ouessa	79,8	41,3	1,1	0,1	3,8	2,8	0,2	19,5	0,4	0,3	20,8
Zambo	80,2	36,1	2,1	0,0	1,5	0,3	0,9	5,0	0,6	0,4	3,3
Batie	68,4	34,6	1,5	0,1	2,5	0,8	0,5	1,9	0,4	0,5	0,9
Boussoukoula	46,1	50,6	1,0	0,2	5,0	0,4	0,0	2,1	0,2	0,2	1,1
Kpuere	62,1	48,1	0,8	0,1	3,2	0,1	0,3	1,5	0,1	0,2	0,4
Legmoin	80,4	17,7	2,1	0,1	0,8	0,5	0,5	1,3	0,3	0,2	0,3

Midebdo	49,8	36,8	0,7	0,1	2,3	0,4	0,0	1,3	0,3	0,2	0,6
Ensemble	63,7	39,2	1,4	0,1	2,9	1,2	0,2	6,0	0,3	0,4	4,2

Tableau A 16 : proportion (%) des étrangers par région

Régions	Burkinabè	Etrangers	Ensemble
Boucle du mouhoun	99,9%	0,1%	100,0%
Cascades	99,9%	0,1%	100,0%
Centre	99,1%	0,9%	100,0%
Centre - est	99,9%	0,1%	100,0%
Centre-nord	100,0%	0,0%	100,0%
Centre-ouest	99,9%	0,1%	100,0%
Centre-sud	99,9%	0,1%	100,0%
Est	99,9%	0,1%	100,0%
Hauts-bassins	99,8%	0,2%	100,0%
Nord	99,9%	0,1%	100,0%
Plateau central	99,9%	0,1%	100,0%
Sahel	99,9%	0,1%	100,0%
Sud-ouest	99,9%	0,1%	100,0%

EQUIPE D'ELABORATION DES MONOGRAPHIES REGIONALES ET COMMUNALES

COORDINATION

NOM ET PRENOMS	FONCTION
OUEDRAOGO Boureima	Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
BERE Bernard	Vice-Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
OUEDRAOGO Issaka	Directeur régional de l'INSD-Hauts-Bassins
RAMDE Bakary	Directeur régional de l'INSD-Est
COULIBALY Zoumité Thierry Stephen	Directeur régional de l'INSD-Sahel
GANSONRE Moctar	Directeur régional par intérim de l'INSD-Sahel
BAYALA/ARISTE Laure Leïla	Directrice de la Démographie

EQUIPE DE REDACTION DE LA MONOGRAPHIE DES CASCADES

NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES
BARRY Ousmane	Direction Régionale de l'INSD-Est
BONKOUNGOU K. Franck	Direction de l'informatique et du Management de l'Information
BONKOONGOO K. FIAIICK	Statistique
COULIBALY Amidou	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
COULIBALY Z. Thierry Stephen	Direction Régionale de l'INSD-Sahel
HEMA K. D. Félicité	Direction de la Démographie
ILBOUDO P. Vincent De Paul	Direction Régionale de l'INSD-Sahel
NABIE Drissa	Direction Régionale de l'INSD-Est
OUEDRAOGO Flore Gabrielle	Direction de la Démographie
OUEDRAOGO Issaka	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
OUEDRAOGO S. Clément	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
RAMDE Bakary	Direction Régionale de l'INSD-Est
SANON Barnabé	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
SAVADOGO Noufou	Direction de la Démographie
SOMDA S. Rogatien	Direction de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche
	7.55.15.15
SOME D. Alexandre	Direction de l'informatique et du Management de l'Information Statistique
TAPSOBA/TAPSOBA T. V. M. Edith	Direction de la Démographie
ZIDA/BANGRE Hélène	Direction de la Démographie
ZONGO Issa	Direction de la Démographie
GANSONRE Moctar	Direction Régionale de l'INSD-Sahel
BELLA Sény	Direction de la Démographie

EQUIPE DE REDACTION DES MONOGRAPHIES REGIONALES ET COMMUNALES

N°	MONOGRAPHIE	EQUIPE DE REDACTION
1	Boucle du Mouhoun	OUEDRAOGO Clément
1	Boucie du Mounoun	DEMBELE Bernard
2	Contro	ZIDA/BANGRE Hélène
2	Centre	SAWADOGO Soumaïla
2	Centre-Est	BELLA Seny
3	Centre-Est	GNESSIEN Bouakarou
4	Centre-Nord	ZONGO Issa
4	Centre-Nord	GAZAMBE Brahima
5	Centre-Ouest	KIEMA W Charlotte
ס	Centre-Ouest	SAWADOGO S. Paul
6	Centre-Sud	COULIBALY Idrissa
0	Centre-Sud	OUEDRAOGO Flore G.
7	Est	YIRA Parfait
1	LSt	NABIE Idrissa
8	Hauts-Bassins	KOUADIMA/DIALLO Kadidiatou
0	Tiauts-Dassilis	COMPAORE Abdoul Aziz
9	Nord	SAVADOGO Noufou
פ	Nota	NOMBRE Abdou
10	Plateau Central	BATIONO Jérémie
10	Flateau Celitiai	KABORE Mahamoudou
11	Sahel	TONDE Hamado
11	Sailei	HEMA Konéré Djouma
12	Sud-ouest	TAPSOBA Théophile
14	Juu-ouest	SOMDA S. Rogatien
13	Bobo-Dioulasso	KAM Togné
13	DODO DIOGIASSO	GUISSOU Sibi
14	Ouagadougou	TAPSOBA/TAPSOBA T. V. M. Edith
14	Juayauouyou	BARRY Ousmane

LISTE DES AUTRES CONTRIBUTEURS

NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES
TRAORE Issouf	Direction Dénieurele de VE-conseile et de la Direction (Occasion)
TRAORE Lozanga	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification/Cascades
DOUBARE Abdoulaye	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles /Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité
MOMO B. Bérenger	Dinastian Dánianala de WEssanania et de la Disnification (Hauta
BAMOGO Souleymane	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Hauts- Bassins
HEBIE Mahamadou	Dassilis
TRAORE Yaya	Direction Dégionale de l'Espansie et de la Dispification (Contra Nord
SAWADOGO Moniratou	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre Nord
SAVADOGO Sanousso	Direction Bégionale de l'Espannie et de la Blanification (Nord
SOME Napouori	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Nord
ZALLE Djiblirou	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Boucle du Mouhoun
ZONGO K. Audrey	Direction Bégionale de l'Economie et de la Blanification (Contre Est
NOUKOUBRI Moussa	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre-Est
OUEDRAOGO S. Ismaël	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre-Ouest
TAMBOURA Adama	Direction Regionale de l'Economie et de la Flamincation / Centre-Odest
OUEDRAOGO Hamadou	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Sahel
ZOUNGRANA Robert	Direction Regionale de l'Economie et de la Flamincation / Santei
SAVADOGO G. Basile Désiré	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre-Sud
ADIANABA L. Christian	Direction Regionale de l'Economie et de la Flamincation / Centre-Sud
SOME Cyrille	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Est
SOMDA N. Adolphe	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Sud-Ouest
CESSOUMA Ismael Prudence	Direction Regionale de l'Economie et de la Planification / Sud-Odest
ZONGO Moussa	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre
MALGOUBRI Abdou-Aziz	Direction negionale de l'Economie et de la Fiannication / Centre
OUATTARA Maténé	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Plateau
ZONO Bibata	Central

INSD/2022/RGPH 2019/18

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000 01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Tél. : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26

Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf